

**ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES ARCHIVES
EN LANGUEDOC-ROUSSILLON**

**DE L'OUBLI A LA GENEALOGIE :
LE LOCAL ET SES HISTOIRES**

CONVENTION n° AO96LR58

**Chargée d'étude : Sylvie SAGNES
Sous la direction d'Agnès FINE**

Remerciements

La réalisation de cette étude doit évidemment beaucoup à la Mission du Patrimoine ethnologique, non seulement pour son aide financière mais aussi pour le dialogue qu'elle a permis de nouer, à la faveur du suivi d'équipes, entre ce travail et les recherches conduites dans le cadre du même appel d'offres "Producteurs, production, et enjeux contemporains de l'histoire locale".

De même, je ne saurais trop remercier les chercheurs et doctorants du GREMOC (Groupe de Recherche en ethnologie du Midi occitan), qui, engagés dans la même aventure, ont bien voulu m'associer à leur réflexion dans le cadre de leur séminaire "Rites et histoire".

Je tiens également à exprimer toute ma gratitude à l'APALR qui a accepté de faire sienne ma proposition de recherche et de prendre en charge la gestion financière de ce terrain.

Pour leur aide ou leur collaboration à un moment ou à un autre de cette recherche, sous une forme ou une autre, je remercie en outre très chaleureusement :

- les Archives départementales de l'Aude, et plus particulièrement Patrick Darré et Benjamin Marty,*
- la Bibliothèque municipale de Carcassonne,*
- le service des Archives de l'Evêché à Carcassonne,*
- le GARAE, Christine Bellan et Valérie Bonnet,*
- André Authier,*
- Christophe Barreau,*
- Etienne Bataillé,*
- Philippe Calvayrach,*
- Geneviève Chavet,*
- Colette Delage-Chollet,*
- Thierry Peytavi,*
- Christine Sagnes-Mazurié,*
- et l'ensemble des Bousquanais et Bousquanaïses qui, souvent sans le savoir, parfois à leur corps défendant, ont inspiré l'analyse qui suit.*

Sommaire

Introduction.	4
I. Histoires et historiens	7
L'histoire au village	8
Le petit monde des historiens locaux	13
<i>Un monde hétérogène et néanmoins un</i>	<i>15</i>
<i>Etrangetés et marginalités</i>	<i>17</i>
II. De la trace à l'histoire : aller-retour	21
Retour aux sources	22
<i>D'archives en archives</i>	<i>23</i>
<i>Le passé apprivoisé</i>	<i>24</i>
<i>La solitude de l'historien des fonds</i>	<i>26</i>
<i>La sanction de la postérité</i>	<i>29</i>
Du bon maniement des traces	33
<i>Traces, la menace</i>	<i>33</i>
<i>Le passé détourné</i>	<i>39</i>
L'écriture de l'histoire	43
<i>Copier, couper, coller</i>	<i>43</i>
<i>Une histoire sans nom</i>	<i>50</i>
<i>Faire archive</i>	<i>51</i>
III. Une histoire sans histoire	54
Une histoire aux quatre vents	54
<i>Une histoire multiple</i>	<i>54</i>
<i>Une histoire désarticulée</i>	<i>56</i>
Une histoire désincarnée	59
<i>L'histoire régionale revisitée</i>	<i>59</i>
<i>Une contextualisation à outrance</i>	<i>62</i>
<i>L'illusion historiographique</i>	<i>66</i>
IV. L'histoire en marche	71
Le temps de l'histoire	71
<i>Pot-pourri chronologique</i>	<i>71</i>
<i>Une communauté de toujours</i>	<i>75</i>
<i>Quand le local entre dans l'histoire</i>	<i>78</i>
Le temps de la communauté locale	82
<i>Une affaire d'entre-soi</i>	<i>82</i>
<i>Quand la fin justifie les moyens</i>	<i>86</i>
<i>Une machine à intégrer</i>	<i>89</i>

En manière d'épilogue : De l'art d'accommoder les restes	96
Bibliographie	103
Annexe	109
Scénario 1996	110
Scénario 1997	116
Scénario 1998	123
Scénario 1999	128

Introduction

Parmi les nouveaux producteurs d'histoire locale, il est une catégorie qui ne s'impose que difficilement aux yeux des observateurs tant ses centres d'intérêt peuvent *a priori* sembler éloignés des préoccupations du commun des historiens locaux. La troupe de plus en plus nombreuse des généalogistes dont les prétentions à servir l'Histoire ne datent pas d'aujourd'hui, est en effet davantage attendue sur le terrain de l'histoire sociale et de la démographie que sur le chantier du local aux contours somme toute étriqués au regard des réalités exogamiques de la parenté retrouvée. Née du besoin d'habiller de chair une reconstitution qui, sinon, se résumerait à une collection aride de noms, de lieux et de dates, cette inflexion localisante de la quête généalogique ne doit pas tout aux appétits d'un imaginaire insatiable. Certes, le bénéfice d'une promotion sociale par le savoir n'est pas certainement pas étranger à cette tournure que le généalogiste donne à ses recherches¹. Mais l'on peut aussi légitimement soupçonner d'autres enjeux symboliques à cette annexion du passé de la localité dans le champ de ses préoccupations.

Cependant à ceux-ci ne saurait se ramener la curiosité de l'ethnologue confronté à l'incursion du généalogiste dans le cénacle des historiens locaux, cela dans la mesure où la question se pose également de l'incidence de sa démarche dans le domaine de l'histoire locale, à supposer qu'incidence il y ait. Car qui sait si le caractère de nouveauté dont nous créditons la figure du généalogiste-historien local ne relève pas davantage du nombre que de l'occurrence elle-même ? La préexistence de ce type d'historien ne saurait toutefois porter préjudice à notre interrogation. Pertinente, la question de l'accueil réservé par le local au généalogiste le demeure, et ce, au regard des réactions que celui-ci suscite dans son entourage immédiat, dans sa famille.

Là, le généalogiste doit dans bien des cas se contenter, pour tout encouragement, d'un "à quoi ça va te servir ?" ou d'un "je ne vois pas ce qu'il y a d'intéressant à faire ça". "Pour l'instant, raconte Louis, ça ne les intéresse pas beaucoup. Pas du tout même, et pourtant, nous sommes très nombreux, mais y en a pas un que ça intéresse. Les quelques trucs que j'ai pu faire, ça fout le camp au fond d'un tiroir et puis c'est fini". Mieux encore, le préjugé de déraison que les non-généalogistes

¹ Lorquin, 1995 ; Ségalen, Michelat, 1991 ; Sagnes, 1998b.

nourrissent à l'endroit des acharnés du pedigree laisse entendre combien le projet généalogique est à contre culture. Aux termes de "fièvre", "folie", ou "virus" généalogiques dont on a pris l'habitude d'user ici et là, l'entourage du généalogiste fait écho tandis qu'il propose une interprétation psycho-généalogique de la toquade de leur parent.

De toute évidence, le généalogiste contrarie un ordre de la mémoire où l'oubli règne en maître. "Troisième degré, point de parenté", aime-t-on donner en pâture en Minervois à l'ethnologue curieux du déploiement des réseaux de parenté². Ici comme ailleurs, les classes moyennes cultivent une mémoire profuse en collatéralité mais courte en profondeur, ne s'étendant guère au-delà de la génération des arrière-grands-parents, se bornant même souvent à celle des grands-parents. Aussi l'on admettra que violer l'oubli comme s'ingénierait à le faire les généalogistes revient ni plus ni moins à bousculer nos représentations occidentales de la parenté dans ce qui, au regard de toutes les cultures de la parenté, participent le plus fondamentalement de leur originalité.

Appelé à se justifier de ses forfaitures, le généalogiste oppose l'argument selon lequel ses efforts tendent à la réalisation de ce louable dessein qu'est la culture des "racines"³. A vouloir faire la preuve que l'on "est de quelque part", que l'on "sort d'ici ou d'ailleurs", abus de mémoire, il est vrai, ne nuit pas. Est-ce à dire que nos mémoires sont en permanence tiraillées entre deux exigences symboliques contraires ? Non, si l'on considère que du point de vue de la localité concernée par l'"enracinement", les "racines" peuvent fort bien porter atteinte à l'idéal de cohésion et cohérence communautaires, tandis qu'elles consacrent l'inégalité en autochtonie de ses membres ⁴. De ce point de vue, le troisième degré semble former un compromis paisible entre ces deux ordres de nécessité que sont l'appartenance locale et l'harmonie communautaire⁵.

Ce faisant, cette hypothèse ne peut se prévaloir de quelque validité qu'à condition que le local, de son côté, entretienne une mémoire aussi courte et sujette à l'érosion que ne l'est la mémoire familiale. Or le local, en se dotant d'une histoire, fait plus que compromettre cette analyse. Quant à la perspective d'une "généalogisation" de la dite histoire, elle finirait d'en infirmer la pertinence.

² Sagnes, 1998a.

³ Sagnes, 1995.

⁴ Hérault, 1997.

⁵ Cette proposition est au coeur de la thèse de doctorat (*Racines et enracinement. Etude de la conjonction des principes de parenté et de localité dans la France contemporaine*) que je prépare à l'EHESS sous la direction d'Agnès Fine.

Qu'en est-il donc de cette histoire ou de ces histoires ? De quelle emprise sur le passé local l'oubli peut-il se targuer ? Et, si tant est que l'enquête vérifie la réalité du non-souvenir à l'échelle du local, à quoi bon une histoire ? Pourquoi donc ne pas se satisfaire, comme la famille, d'une mémoire ? La fréquence accrue et la multiplicité des usages de l'histoire ne font qu'ajouter à nos interrogations.

I. Histoires et historiens

"Ma difformité est d'ignorer l'oubli. J'ai bouché le tamis de ma mémoire pour conjurer l'image du sable filant entre les doigts et constipé ma distraction pour interdire toute issue à mes captures. Chaque nom, chaque date sont fossilisés. Tout à la fois maton et taxidermiste, je réunis les bribes de souvenirs, surveille leur docilité à ressurgir, creuse des tunnels pour passer de l'une à l'autre et circule dans ces traboules intimes en essayant d'échapper à la vie."

Bertrand Beyern,
Mémoires d'entre-tombes.

Il était une fois, au coeur de la plaine minervoise, un village sans histoire... ou plutôt, sans faire davantage offense à son passé, un de ces endroits auquel l'histoire n'a pas plus étroitement qu'à d'autres uni sa destinée. Ici, c'est à dire au Bousquan¹, le catharisme ne s'est que peu ou pas implanté, ce qui n'empêche pas aujourd'hui les Bousquanais de s'en réclamer, sans trop de conviction toutefois, à la manière de l'oignon ou de l'agneau... touristiquement s'entend. Pas plus que l'hérésie, les révoltes (comme celles de 1907), les révolutions (1789, etc.) et les guerres n'ont produit là de héros remarquables, n'ont provoqué d'adhésions ou de résistances plus affirmées qu'ailleurs. A ce manque de relief, l'église, en l'occurrence une rotonde heptagonale du XII^{ème} siècle, pourvoit un peu, mais si peu eu égard à sa singularité architecturale que l'on en viendrait à soupçonner nos Bousquanais de s'accommoder, faisant contre bonne fortune bon coeur, voire même de se satisfaire de cette histoire moyenne...

Précisons, pour finir de planter le décor de ce rapport, que Le Bousquan est un gros village viticole qui doit à sa position intermédiaire entre des villes plus importantes, telles Carcassonne et Lézignan, son développement, ou du moins le maintien d'un tissu commerçant et artisanal important. De cette situation géographique, Le Bousquan ne tire pas qu'un profit économique. Sa démographie s'en ressent également, comme le suggèrent les résultats des derniers recensements. Avec 2106 habitants en 1999, la population de ce village a connu une progression de 12 % depuis 1990, due notamment à l'arrivée de "réfugiés

¹ Afin de respecter l'anonymat des informateurs qui ont inspiré ce rapport, prénoms, patronymes et toponymes sont des noms d'emprunts.

économiques" et de jeunes retraités parmi lesquels un certain nombre de "revenus au pays".

L'histoire au village

Toute atone et appréciée soit-elle dans sa banalité, il n'empêche que depuis quelques années, l'histoire de ce village fait singulièrement parler d'elle. Depuis 1996, les Bousquanais lui donnent en effet rendez-vous, à date fixe, à savoir le dernier dimanche de juillet. Les "Médiévales", devenues en 1999 fêtes historiques, sont nées à l'initiative de Danièle, présidente du Comité des Fêtes. Quand, en octobre 1995, Danièle faisait part à son équipe de ce projet qui depuis longtemps lui trottait dans la tête, elle ne se doutait pas davantage du succès qu'allait remporter cette "première" que de sa reconduite. L'intention initiale ne laissait en effet pas présager le renouvellement de l'expérience, puisqu'en 1996, il s'agissait de célébrer le neuf-centième anniversaire de la première mention écrite du village. La justification, celle de la commémoration, admettait donc mal le principe d'une réitération. On imagine sans mal les contorsions auxquelles a dû se soumettre l'exégèse locale à l'heure de faire passer cet événement d'abord pensé et vécu comme unique en acte inaugural d'une tradition festive en train de s'inventer. Quoiqu'il en soit de ces petits arrangements internes, l'ethnologue n'a pu que se réjouir de ces occurrences supplémentaires propres à enrichir ses observations et à affiner l'analyse. Inutile de souligner l'extrême attention portée à toutes les évolutions qui se sont faites jour d'une édition à l'autre.

En 1996, les "Médiévales" furent le nom donné à trois jours de fête, les 26, 27 et 28 juillet. Programmées, comme celles qui suivront, à l'occasion et dans le sillage de la fête du quartier Sainte-Anne - et non de la fête locale comme l'on aurait pu s'y attendre - elles ont nécessité l'énergie d'une bonne partie des habitants occupés au cours des longues soirées d'hiver à reconstituer en fleurs de crépon les monuments dits historiques du Bousquan, reproductions qui, après avoir servi à la Cavalcade d'avril, ont été exposées durant la journée du 28 au plus près de leur modèle. Les couturières n'ont quant à elles pas rechigné à la tâche, à tailler et coudre comme elles l'ont fait les quelques deux cents oriflammes qui ont orné les rues du village du 13 juillet jusqu'à la fin de l'été. Les commerçants ont aussi apporté leur pierre à l'édifice, parfaissant cet habillage de pied en cap du Bousquan de leur vitrine décorée de manière spécifique pour la circonstance. Au chapitre des préparatifs, on n'omettra pas de signaler l'organisation de lotos, l'édition de timbres commémoratifs, la mise en place d'une

tombola et la vente de bouteilles de vin, autant d'opérations qui ont servi à financer ces fêtes.

Qu'en fût-il exactement de celles-ci ? Les "Médiévales" proprement dites n'ont en fait débuté que le samedi 27 avec l'inauguration de la Croix des Rogations. Les participants, pour la plupart "habillés" c'est à dire vêtus de costumes médiévaux, ont assisté à la bénédiction d'une croix en marbre de Caunes récemment installée au milieu du village, à l'emplacement d'une autre croix dont le mauvais état avait motivé le remplacement. Autre temps fort de ces fêtes, la "grand-messe du IXème centenaire" a attiré, le dimanche matin, sous la voûte de l'église, la foule des grands jours à laquelle le Comité des Fêtes avait donné rendez-vous, ainsi qu'à tous les prêtres ayant desservi la paroisse ou originaires du Bousquan. Etaient également conviés les prêtres des localités voisines et attendus les descendants de l'une des quatre maisons seigneuriales ayant possédé Le Bousquan en fief. A l'extérieur, sur toutes les places et placettes du "vieux Bousquan", un marché dit "médiéval", relevé dans l'après-midi d'animations de rues, complétait de ses différents stands l'habillage par ailleurs entrepris. C'est à 16 heures, sous un soleil écrasant, que figurants bousquanais et troupes professionnelles ont conjugué leurs talents pour donner chair sur la piste du boulo-drome au spectacle historique qui depuis des mois mobilisait l'imagination, l'érudition mais aussi l'audace de Danièle et de Geneviève. Suivi d'un "banquet médiéval" réunissant pas moins de sept cents convives, ce spectacle mettant en scène les quatre premiers siècles de l'histoire du Bousquan.

Le programme des "Médiévales" et "Fêtes historiques" suivantes a peu ou prou été coulé dans le même moule. Ramené à la seule journée du dimanche précédant ou suivant la Sainte-Anne, celui-ci s'est vu augmenter dès 1997 d'un défilé, dans la rue principale du village, des figurants du spectacle accompagnés de quelques professionnels (tambours, lanceurs de drapeaux, cavaliers...), cela juste avant la messe. Depuis 1998, figurants et professionnels se prêtent deux fois au cours de cette journée de fête à l'exercice du cortège, toujours en préambule de la cérémonie religieuse, et dans l'après-midi, en ouverture des animations de rue. Sur ce canevas quasiment inchangé d'année en année, les Bousquanais brodent une histoire toujours différente, dévidant lors de chaque édition l'un ou l'autre des fils du large nuancier des thèmes et périodes dont on use habituellement pour tisser l'histoire du Bousquan : la vigne et le vin au temps de la Renaissance, les métiers de bouche sous Henri IV, la révolte des seigneurs languedociens contre Louis XIII.

Ponctuelles et désormais régulières, ces fêtes s'inscrivent dans un paysage historiographique relativement dynamique. Les monographies d'Emile Gastou, bien qu'épaisses seulement que de quelques dizaines de pages (format A5), en forment la ligne d'horizon, massive et incontournable. Nonobstant, l'histoire du Bousquan n'est pas née avec *Histoire du Bousquan* et *Le Bousquan. L'église Sainte-Marie*, publiées à compte d'auteur dans les années 1980. Si l'on excepte les travaux des historiens "savants" portant sur Le Bousquan², mise à l'écart que justifie le fait que ces publications ne s'adressent pas, comme celles de Gastou, prioritairement et exclusivement aux Bousquanais, les productions de celui-ci adviennent après celles d'un certain Doumergue et un certain nombre d'articles, publiés dans *La Source*, dans les numéros de laquelle, soit dit en passant, Gastou a fait ses premières armes d'érudit local.

Barthélémy Doumergue, premier instituteur public du Bousquan, a rédigé dans les années 1870 une *Monographie de mon village*. On devine que l'ouvrage, avant d'être publié en 1932, a d'abord connu une diffusion restreinte, puisque seules quelques familles bousquaines, difficilement dénombrables, en possèdent un exemplaire manuscrit. Au fil des trente-deux pages (format A5), que compte l'"opuscule", l'auteur aborde sept thèmes, donnant lieu à sept chapitres d'inégale longueur : la population, la géographie physique, la météorologie, l'agriculture, l'industrie (dont Doumergue rend compte en à peine deux lignes), le commerce, et enfin l'histoire à laquelle sont en fait consacrés les deux tiers du texte. Sa composition, déséquilibrée et composite, fait de celui-ci, aujourd'hui plus encore qu'en 1932, un ouvrage hybride, une référence certes, mais aussi un document, en matière d'histoire bousquanaise. Les descriptions minutieuses auxquelles Doumergue s'est livré, telle celle d'une foire en 1872, ont en effet désormais valeur de témoignage, ce qui, l'on peut s'en douter, n'était pas à proprement parler la vocation initiale de texte. Doumergue, en 1873, n'écrit pas pour les Bousquanais de l'an 2000 mais obéit à "l'injonction monographique"³ et travaille, à l'instar de tous ses confrères, à faire grandir, dans le coeur et l'âme des enfants dont il a en charge l'instruction, l'amour de leur "petite patrie". De ce point de vue, la citation, imprimée sur la première de couverture, situe clairement l'objectif poursuivi : ""Vous me parleriez de toute l'Europe, moi, je vous parlerai de mon village et de mon château". (Lettre de Montesquieu à l'abbé Guasco)".

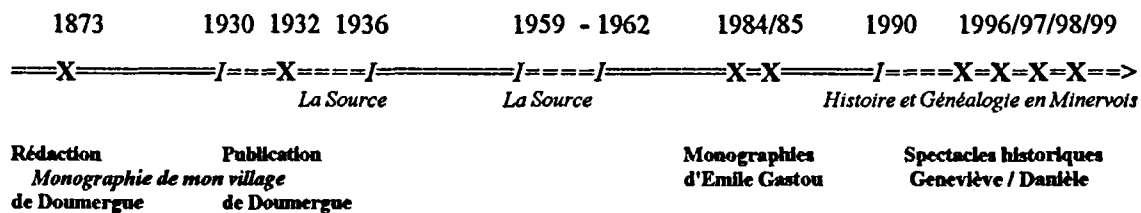
Contemporains de l'impression et de la diffusion de la monographie de l'instituteur Doumergue, paraissent les premiers numéros de *La Source*, qui

² Voir chapitre suivant.

³ Thiesse, 1997, 82 ; voir aussi Chanet, 1996.

intéressent directement notre propos dans la mesure où ils contiennent, pour la plupart, une chronique d'histoire locale sur laquelle nous attarderons dans le prochain chapitre. En adoptant le sommaire de *La Source* d'avant-guerre, le prêtre à l'initiative de la renaissance éphémère du bulletin au début des années 1960, offre, à son tour, un espace d'expression et de communication aux "historiens locaux" au rang desquels il figure alors. La dispersion des articles dans les différents numéros qui n'est pas pour encourager et faciliter leur conservation, explique sans doute que ces articles n'existent plus que dans le souvenir des Bousquanais. Mis bout à bout, ces textes représentent cependant une production non négligeable d'histoire et témoignent d'une activité historique au Bousquan relativement intense et continue.

Les douze années qui séparent la parution des plaquettes de Gastou de la conception des scénarios des spectacles historiques sont marquées par la publication plus ou moins régulière, dans la chronique locale des journaux locaux (*Midi Libre, La Dépêche, L'Indépendant, La Croix du Midi*), d'une trentaine de petits articles dans lesquels Emile Gastou mêlent, dans des proportions variables, souvenirs biographiques, érudition et histoire locale. La fondation en 1990 de l'association *Histoire et Généalogie en Minervois* et le projet de création d'une revue du même nom emportent très vite l'adhésion de notre homme qui ne tarde pas à alimenter de ses productions le périodique naissant. Au cours de l'été 1993, la maladie met un point final à l'oeuvre d'Emile et celui-ci s'éteint en automne 1995. Geneviève, dès lors, prend insensiblement la relève jusqu'à s'imposer, à la fin de cette décennie, en tant que nouvelle figure de proué de l'historiographie bousquanaise.



A l'issue de cette rapide présentation, sans doute le lecteur a-t-il quelque peu perdu de vue le principe d'une concession à l'oubli que cette étude vise à circonscrire, et peut-être même en est-il venu à douter de sa validité. A moins que l'intensité de l'activité historique au Bousquan ne lui suggère que nous nous soyons trompés de terrain. Pour sa gouverne, précisons que Le Bousquan n'entretient pas plus qu'un autre village la conscience d'un quelconque

particularisme en la matière et que si singularité il y a, elle tient plus qu'à toute autre chose à la présence d'une ethnologue occupée en ses murs d'une effervescence historique observable ailleurs et, du reste, autant que faire se peut observée de façon à prendre quelque distance avec notre terrain⁴.

Il n'en demeure pas moins que si l'on ne fait pas plus d'histoire au Bousquan qu'ailleurs, on semble le faire pour des raisons différentes. Le rapport du passé au présent, autrement dit la "tendance intéressée"⁵ qui d'ordinaire motive et ordonne nécessairement le propos historiographique, manque ici singulièrement de netteté, de lisibilité. Le culte de la "petite patrie", en s'esquivant de l'ordre du jour, n'a pas fait place ici, pas plus à quelque ambition de développement touristique susceptible d'encourager cette superproduction d'histoire, qu'à un événement, une mutation d'ordre économique et / ou social propre à occasionner un réflexe de crispation passiste. On est bien là face à une sollicitation du passé qui se donne toutes les apparences de la gratuité. L'incontestable montée en puissance de l'intérêt pour le passé local que nous observons ne serait-elle donc qu'esbroufe, mimétisme irraisonné de cette passion de l'histoire qui traverse aujourd'hui toute notre société ? Peu séduisante et stimulante, l'hypothèse d'un abandon irréfléchi et sans motif à la vague patrimonialisante qui emporte cette fin de siècle ne saurait cependant être avancée sans sonder plus avant cette désarticulation entre présent et convocation de l'histoire. Manque d'évidence ne signifie pas nécessairement absence de motivations et l'on peut se douter que les Bousquanais producteurs ou consommateurs d'histoire ne cultivent pas le goût du non-sens symbolique au point de produire et consommer une histoire sincèrement désintéressée.

Ce faisant, l'incapacité de l'un ou l'autre des modèles explicatifs les plus courants à prendre en charge le sur-déploiement de l'activité historique ne fait que davantage apparaître l'histoire sous le jour d'une expérience aussi essentielle à l'existence et l'affirmation du local que l'est, par exemple, la fête. Trouver sur notre route une histoire pratiquée en parallèle, de façon annexe, temporaire, importée, nous aurait, pour tout dire, arrangés, en nous laissant espérer un second débouché pour le passé local, celui d'une mémoire, au sens le plus réducteur du terme, sur laquelle aurait eu prise ce même oubli qui régit la mémoire familiale.

⁴ Spectatrice d'*Il était une Foix... L'Ariège* (Foix, 1996), des trois représentations de *Cité en Scène*, à savoir *Sièges et assauts*, *Paroles et musiques médiévales*, *Les Emmurés de la Cité* (Carcassonne, 1996) d'*... et le Ciel se couvrit d'étoiles* (Muret, 1996), de *La mémoire des pierres* (Cordes, 1997), du *Complot des Mesels* (Ouveillan, grange de Fonclavy, 1998), l'ethnologue s'est aussi essayée à cet autre mode de consommation de l'histoire que sont les "fêtes médiévales", à l'occasion des *Occitanes* de Muret (1996) et des *Fêtes du Grand Fauconnier* de Cordes (1997).

⁵ Todorov, 1995, 106.

Mais ce n'est pas le cas de l'histoire à laquelle nous avons affaire, et sans doute faut-il voir là moins un obstacle pour notre réflexion qu'une chance de ne pas nous égarer. Aussi, à moins de nous en tenir au constat de l'incongruité de l'oubli en matière de gestion du passé local, nous reste-t-il, dans les pages qui suivent, à faire tomber le masque de gratuité dont se pare ici l'histoire, à identifier les "données empruntées au présent"⁶ à partir desquelles on reconstruit ici le passé, et à montrer que celui-ci cède, d'une manière ou d'une autre, à l'impératif du non-souvenir. Pour donner tort aux évidences et nous frayer un chemin vers l'oubli, pénétrons donc plus avant dans le petit monde des producteurs d'histoire locale.

Le petit monde des "historiens" locaux

Le lecteur s'en étonne peut-être, mais le pluriel est bien le nombre qui convient au terme "historien". Au Bousquan en tout cas, l'histoire locale ne se satisfait pas d'un seul détenteur, et, qui se donne la peine de regarder de plus près peut voir évoluer, à l'ombre souveraine de l'érudit en titre, tout un petit monde d'"historiens". On a d'ores et déjà entrevu la silhouette de Geneviève dont les contours se précisent et s'affirment toujours davantage au point d'éclipser celle d'Emile Gastou et de valoir à la figure montante de l'érudition locale l'épithète "chargée des recherches historiques au Bousquan". Tous au village, et ses nouveaux "cousins" en particulier, connaissent également sa passion de la généalogie pour avoir un jour ou l'autre, en attendant leur tour au secrétariat de la mairie, observé du coin de l'oeil Geneviève plongée dans la lecture de "vieux papiers".

Plus discrète sur ce chapitre, Danièle ne goûte pas moins que son aînée d'une dizaine d'années les émotions particulières que procurent la chasse aux ancêtres. Cette quadra qui désormais compte à son actif l'organisation de quatre "Médiévales" ou "Fêtes historiques" n'a plus à faire la preuve de son activisme en faveur de la production et de la consommation d'histoire locale.

Maurice, pour sa part, a très vite renoncé à disputer la place laissée vacante par Gastou à notre Geneviève qui met tant d'application à la conquérir. Sa formation (études supérieures à Paris et à Nancy), sa carrière d'ingénieur aux Eaux et Forêts et ses habitudes culturelles le prédisposaient pourtant bien plus que Geneviève, titulaire d'un baccalauréat mais demeurée femme au foyer, à jouer le rôle d'érudit. Ajouté au maintien de sa résidence principale à Paris, le

⁶ Halbwachs, 1968, 57.

désir de jouir pleinement et sans contrainte du temps de sa retraite explique en bonne part sa faible et irrégulière productivité.

Plutôt que l'intermittence, la fulgurance caractérise le séjour d'Elisabeth parmi les "historiens" bousquanais. Avec son homme d'affaires de mari, Elisabeth a acquis en 1991 une partie du château du Bousquan qu'ils revendent sept ans après pour aller s'installer sur la Côte d'Azur. La curiosité que lui a alors inspirée la vieille demeure l'a amenée à rencontrer à plusieurs reprises Gastou dont elle affirme avoir reçu l'investiture : "Je l'ai vu un an avant sa mort, il m'a dit : "Je suis sûr que vous serez ma remplaçante." Et ça m'a beaucoup émue". Son départ précipité fait que ses prétentions n'ont pas contrarié outre mesure le cheminement lent mais sûr de Geneviève qui, forte de son autochtonie, avait de toute façon sur elle une bonne longueur d'avance. Néanmoins elle parvient, à la faveur de découvertes réalisées au cours de travaux de restauration, à intéresser les Monuments Historiques et à obtenir le classement du château à l'inventaire supplémentaire. En partant, elle abandonne donc derrière elle un "nouveau" monument historique dont le caractère de monumentalité et d'historicité s'était, avant qu'elle ne s'en mêle, passé de reconnaissance officielle. Elle laisse aussi un village et des Bousquanais avec lesquels elle se montre plus que jamais avare de contacts.

Le fait de ne pas résider au Bousquan n'empêche pas Yves d'y revenir régulièrement, notamment pour exercer son droit de vote. Il est vrai qu'Yves, à la différence d'Elisabeth, est "d'ici", a grandi dans ce village où vit une grande partie de sa famille. Membre de l'Académie des Arts et Sciences de Carcassonne depuis 1977, il s'adonne à l'exercice de la communication seulement de temps à autre afin de s'acquitter de ses obligations de membre titulaire. Car c'est moins à un producteur d'histoire que l'on a affaire avec Yves qu'à un détenteur, rétenteur, collectionneur de passé qui depuis l'adolescence, récupère chaque fois que l'occasion se présente, vieux livres, documents, objets, toute chose ayant trait de près ou de loin avec le passé de son village. Ce videur de greniers, amateur de ventes aux enchères et traqueur de successions remplit en somme tout à la fois les fonctions de bibliothécaire, archiviste et conservateur, mais pour l'heure se réserve l'usage exclusif de ces fonds et collections compulsivement constitués au cours des cinquante dernières années.

La visite du petit monde des "historiens" locaux ne saurait s'achever sans que nous n'évoquions la figure de Jean-Pierre. On pourrait dire que "l'histoire orale" constitue le domaine de spécialité de cet "historien", si l'emprunt du terme aux catégories savantes ne s'avèrait si impropre s'agissant de rendre compte de la

pratique historique de celui qu'au Bousquan l'on désigne plus volontiers par son *escai nom* Pierrounet. En lieu et place du magnétophone ou du carnet de notes dont ne se départit jamais tout collecteur d'archives orales qui se respecte, un arrosoir forme toute la panoplie de notre Pierrounet. Car, dans son cas, la mémoire seule se charge de retenir les souvenirs, récits et anecdotes que lui livrent les plus âgés des Bousquanais. Et si l'on a plus de chance de rencontrer notre "historien" un accessoire de jardinier plutôt qu'un crayon à la main, c'est que sa science ne prend forme qu'à force d'arpenter les allées du cimetière pour prendre soin des tombes et caveaux de ceux qui, partis ou empêchés, l'en ont chargé. Là se rencontrent toujours quelques personnes âgées susceptibles de lui en apprendre plus qu'il n'en sait déjà sur les Bousquanais d'autrefois. Creusant encore l'écart qui sépare sa pratique de l'histoire orale de celle du spécialiste, Jean-Pierre ajoute, à l'aléatoire d'un enregistrement fondé sur le hasard des rencontres et ses seules capacités de mémorisation, une écoute en roue libre, une attention quitte de tout principe d'organisation, de planification. De même que tout fait ventre pour le gourmand, tout fait mémoire pour Pierrounet, qui engloutit telle qu'elle se présente chaque bride de passé, jugée aussi digne qu'une autre d'occuper un coin de sa mémoire. Une telle manière d'appropriation, systématique et désordonnée, ne surprend que si l'on ignore que notre "historien" ne se préoccupe nullement de restituer ce passé sous une forme écrite quelconque, recueil ou article, qui impliquerait un travail minimum de classement et hiérarchisation. Non pas que Pierrounet fasse mystère de toute sa science, mais il en va de la communication de celle-ci comme de sa constitution. Orale, informelle et tributaire des circonstances, elle cantonne la performance historiographique de Pierrounet dans le domaine de l'éphémère et de l'immatériel, et ce, jusqu'à faire douter de la pertinence à qualifier Pierrounet, à l'instar de Gastou, Geneviève et les autres, d'"historien local".

Un monde hétérogène et néanmoins un

Car l'on conçoit fort bien, de l'autre côté de la page, les doutes qui traversent l'esprit du lecteur. Celui-ci ne doit pas manquer de se demander si la définition de l'histoire, toute "locale" et donc un peu "sauvage" soit celle-ci, peut admettre, comme nous le suggérons, des centres d'intérêt, des méthodes et des réalisations aussi éloignées les unes des autres ? Pierrounet, en particulier, a-t-il bien droit de cité dans le petit monde des "historiens locaux" ? Son activité de mémorisation et de retransmission, semblable en bien des points à celle du commun des

souvenants familiaux, ne constitue-t-elle pas une invite à dédoubler notre questionnement et à envisager séparément cette autre modalité de gestion du passé local que le personnage de Pierrounet incarne ?

C'est par la négative que l'enquête nous invite à répondre à cette dernière question, dans la mesure où le petit monde monde des "historiens locaux", incontestablement hétérogène, est néanmoins un. Le fait que l'on désigne chacun des producteurs d'histoire comme l'interlocuteur idéal de l'ethnologue dessine entre eux un premier et solide trait d'union. La sourde rivalité qui les oppose confirme la réalité d'une identité partagée qu'esquisse la commune aptitude reconnue à nos "historiens" s'agissant de satisfaire la curiosité de l'ethnologue. Les uns et les autres ne se sentiraient pas menacés d'indistinction et de confusion que pour faire valoir les mérites de leur démarche et de leurs oeuvres, ils ne se laisseraient pas aller si volontiers à dénigrer les productions de celui-ci, mettre en cause les compétences de celui-là, dénoncer les manquements à la norme d'un tel ou d'une telle, manquements sur lesquels nous reviendrons plus loin. En situation de concurrence symbolique, tout cela est de bonne guerre. Conséquence plutôt que cause, les tensions qui traversent l'univers impitoyable des "historiens locaux" supposent une unité dont il est grand temps d'identifier les ressorts.

La mitoyenneté dont se double la diversité des dispositions, objets et productions retiendra, pour commencer, notre attention. Jamais totalement différents, nos "historiens" cultivent en quelque façon l'art du point commun. Leur dissemblance n'est en fin de compte jamais parfaite. Ainsi, Geneviève, Danièle et Maurice apprécient-ils pareillement le panorama du passé local dont l'on jouit une fois atteinte la cime de son arbre généalogique. Danièle et Maurice ont en outre en commun, sous le rapport de leur approche généalogisante du passé, cette propension à la discrétion que l'on retrouve dans une certaine mesure chez Yves et Elisabeth et que nous nous essaierons à comprendre au chapitre suivant. Quant à Geneviève et Emile, c'est plus particulièrement au point d'intersection que forme la nécessité d'écrire, de publier et d'être lu qu'ils se rencontrent. On aurait tort de croire Pierrounet exclu de ce jeu de dominos. A le voir faire voeu d'oralité et ne donner à son savoir qu'une publicité réglée sur son humeur et dans le cadre serré de l'interconnaissance, il fait montre d'une certaine forme de rétention que l'on se souviendra avoir relevée dans le cas d'Yves. Mais plus encore que le défaut de production, la dualité du personnage signe son appartenance à la communauté des "historiens" locaux. Car il est que tous nos "historiens", Jean-Pierre y compris, prêtent le flan à deux tirs nourris de commentaires :

l'admiration, sinon la déférence, à l'égard de l'historien, motive l'un ; le mépris, l'ironie, la moquerie inspirent l'autre.

Etrangetés et marginalités

En cause : une part d'étrangeté, une forme de marginalité que l'appartenance au cercle des "historiens" locaux est impuissante à contrebalancer ou à faire oublier. Bien au contraire, il semblerait que l'entrée en histoire locale ne fasse qu'attirer davantage l'attention des Bousquanais sur ces traits et éléments biographiques susceptibles d'opprobre, de sorte que même de "l'historien(ne)" qui ne présente aucune aspérité suffisamment saillante pour que s'y accroche une rumeur, trouve-t-on à dire en dernier ressort : "Oh, mais tu sais, il (elle) est un peu spécial(e) !" A moins que l'intéressé(e) ne se voit affublé(e) de l'étiquette de "*chapotaire (a)*"⁷, aussi facile à coller que celle, plus imprécise, de "spécial(e)". Aussi, conçoit-on sans peine combien prompts sont ces réputations en négatif à s'engouffrer dans la faille qu'ouvre la qualité de "nouveau" et donc d'"étranger" au village. A défaut, les "on-dit" et autres manières de dépréciation se satisfont des carences du capital rhizomique, comme on peut l'observer dans le cas de Danièle. Descendante, du côté maternel, d'une longue lignée bousquanaise, elle doit néanmoins à son père, dissident du régime de Franco et réfugié en France, des origines espagnoles qui font l'affaire de ses détracteurs.

Les plus inextricablement pris dans les rets de la médisance sont en fait les plus solidement et anciennement ferrés à leur rôle d'"historien". C'est ainsi que l'on peut s'entendre raconter que lors de la débâcle des Allemands en 1944, Gastou, caché sous un lit, aurait assisté, sans tenter aucune manoeuvre de diversion, au viol de sa fiancée par un soldat du IIIème Reich. Jean-Pierre et Yves n'ont de ce point de vue rien à envier à l'érudit bousquanaise. Célibataires l'un et l'autre, ils encouragent les mêmes soupçons d'homosexualité, ce qui vaut à Jean-Pierre, on l'aura compris, son *escai nom* mais aussi le terme de référence "Comtesse du *Barri*"⁸, qu'inspirent, outre sa pédérastie supposée, la domiciliation de l'intéressé dans le quartier du *Barri* et la fascination qu'on lui connaît, comme à Yves d'ailleurs, pour l'aristocratie. Abstraction faite des réflexions et anecdotes entendues à droite et à gauche, le parallèle s'impose de lui-même entre les deux personnages, à considérer *de visu* leurs façons d'être et de dire. Chacun fait en effet montre de la même inclinaison au dandysme, d'une même volubilité

⁷ *Chapotaire, chapotaira* : qui parle à tort et à travers.

⁸ *Barri* : faubourg.

inextinguible, du même recours à un registre lexical désuet, des mêmes intonations chantantes dans la voix auxquelles l'accent du Midi ne fait qu'ajouter. L'indiscutable rapport de symétrie qui s'établit entre ces deux figures souffre néanmoins de différences notables. Ainsi, contrairement à Jean-Pierre, Yves n'habite pas au Bousquan et, même s'il y revient fréquemment, la relation à l'ailleurs semble fondamentalement constitutive du personnage. Ne lui prête-t-on pas une jeunesse vagabonde en Angleterre et au Maroc ? A Yves, on attribue encore des tendances gérontophiles, un attrait certain pour la bouteille et un épicurisme exagéré, autant de traits dont Pierrounet se voit épargné. A celui-ci, on reproche plutôt de faire mauvais usage de son savoir, de faire des "histoires" : "Il fait brouiller les gens. Il parle trop, tu vois, Pierrounet". Et comme pour mieux justifier l'inquiétude qu'il inspire, on le crédite de pratiques de magie noire et d'excès de violence dont on aurait eu à souffrir dans son voisinage.

Si l'on rapporte ici toutes ces marques de marginalité, attribuées ou assumées, bien sûr est-ce pour convaincre de leur récurrence, de leur prégnance et du fait que loin d'être accidentelles, elles sont constitutives du personnage de l'"historien" local. Il en irait autrement que l'on ne retrouverait pas certaines de ces caractéristiques chez les collectionneurs, tel le Cousin Pons, tout droit sorti de l'imagination de Balzac, amateur de bric-à-brac et de bonne chère, qui "contracta le seul mariage que la société lui permit de faire, (qui) épousa un homme"⁹. Cependant, plus saisissantes encore sont les correspondances qui s'établissent entre nos "historiens" et la figure traditionnelle, mais en voie de disparition, du fossoyeur. Saugrenue peut *a priori* paraître l'équivalence dont cette affirmation augure. Pourtant le fossoyeur n'est pas moins "savant" que nos "historiens", que Pierrounet en particulier, la fréquentation quotidienne des tombes qu'il creuse et entretient, lui valant de tout connaître sur les morts dont il en charge les sépultures, à commencer par leur localisation dans le cimetière, leurs liens généalogiques avec les autres trépassés et les vivants qui les visitent, leur histoire, et jusqu'à leur "degré de cuisson"¹⁰ sous la terre.

Le penchant pour l'alcool que l'on nous signale concernant Yves est la première des marginalités que mettent en lumière les descriptions ou évocations de cet "être des frontières"¹¹, témoignages, soit dit en passant, moins nombreux qu'on ne peut le prévoir. "Et maintenant, donne un coup de pied jusque chez

⁹ Balzac, 1973, 37.

¹⁰ Le Braz, T I, 1994, 250.

¹¹ Prono, 1991.

Yaughan et va me chercher un coup à boire"¹², ordonne le "compère fossoyeur" d'*Hamlet* au "deuxième vilain". Depuis l'époque de Shakespeare, les fossoyeurs ne se sont guère corrigés de ce penchant pour l'ivresse qui amène un fossoyeur allemand à avouer sans complexe au micro de Van Dülmen qu'il était fin saoul le jour où il a rencontré son épouse¹³. Au moins celui-ci est-il à l'abri des présomptions d'anormalité qu'éveillent habituellement la vie sexuelle des représentants de sa profession, comme celle, on ne l'a pas perdu de vue, de la plupart de nos "historiens". Souvenons-nous de ce que Carlo Levi raconte à propos de celui de Gagliano :

"Les femmes plaisaient avec lui lorsqu'il passait parce qu'il n'avait pas de barbe, et on disait que de sa vie, il n'avait jamais fait l'amour. "Tu couches avec moi ce soir ?" lui criaient-elles du seuil de leur porte ; et elles riaient en se cachant la figure dans leurs mains. "Pourquoi me laisses-tu dormir seule ? " "¹⁴.

Autre signe, et non des moindres, d'une parenté symbolique entre nos "historiens" et les fossoyeurs, ce rapport au surnaturel que la figure de Pierrounet illustre sur notre terrain bousquanais.

"Ce vieillard avait un pouvoir mystérieux, précise Carlo Levi achevant le portrait du fossoyeur de Gagliano, il était en rapport avec les forces souterraines, il connaissait les esprits, il domptait les animaux. Son ancien métier, avant que les années et les vicissitudes l'aient fixé ici à Gagliano, était celui de charmeur de loups. Il pouvait, à volonté, faire descendre les loups dans les villages, ou les éloigner : ces bêtes sauvages ne pouvaient pas lui résister. On racontait que lorsqu'il était jeune il parcourait les villages de ces montagnes suivi par des hordes de loups féroces. Il était pour cela craint et respecté et par les hivers rigoureux on faisait appel à lui pour éloigner les habitants des bois, que la faim et le gel poussaient vers les maisons. Mais toutes les bêtes subissaient son charme, qui ne pouvaient s'adresser aux femmes ; et non seulement les bêtes mais aussi les éléments de la nature et les esprits qui sont dans l'air. On savait que, dans sa jeunesse, lorsqu'il fauchait un champ de blé, il faisait en un jour le travail de cinquante hommes : quelqu'un d'invisible travaillait pour lui"¹⁵.

Tous les fossoyeurs ne goûtent cependant pas le commerce des esprits et autres forces surnaturelles. Notons cependant que ceux d'entre eux que l'on se contente de qualifier de "simplet", "zin-zin" et de se gausser du caractère d'"innocence"¹⁶ présentent de sérieuses prédispositions à contracter la réputation de sorcier, compte tenu que "les fous sont en communication constante avec l'au-delà"¹⁷.

¹² Shakespeare, 1993, 103.

¹³ Van Dülmen, 1993.

¹⁴ Levi, 1948, 75.

¹⁵ Ibid., 76-77.

¹⁶ Prono, op.cit.

¹⁷ Le Braz, op.cit., 730.

Quoiqu'il en soit de la tournure que peuvent prendre les "on-dit" relatifs aux fossoyeurs "dérangés", le moins que l'on puisse dire est que l'attribution de troubles de l'esprit autant que de pouvoirs magiques ne date pas d'hier ! Au Moyen-Age déjà, "les fossoyeurs sont roux (preuve de la vie sexuelle dissolue de leur parents, d'un attachement possible aux forces diaboliques) ou chauves (signe visible de la folie)"¹⁸.

On pourrait poursuivre la comparaison ébauchée ici entre l'"historien" et le fossoyeur. Il n'y a pas à douter qu'une telle obstination ne ferait qu'entériner la force du rapport d'analogie qu'entretiennent ces figures et, partant, l'intrinsèque marginalité de l'"historien" que ce rapport induit. Plus utilement, on s'intéressera aux implications de cette marginalité, au premier rang desquelles, la confirmation de l'irrecevabilité d'une approche des modes de gestion du passé local qui s'aviserait d'opérer une distinction entre mémoire et histoire locales. L'ailleurs multiforme où se situe l'"historien" ajoute en effet à la mitoyenneté pour consacrer l'unité du petit monde des historiens locaux et, du même coup, faire apparaître les pratiques historiennes et les productions qui en découlent sous le jour des différentes facettes d'une même appréhension du passé local.

La deuxième leçon à tirer du positionnement en marge de l'"historien" est que le passé local, tout révolu soit-il, n'est apparemment jamais définitivement "passé" (au sens van gennepien de l'adjectif) à requérir de la sorte les services de ce passeur qu'est l'"historien". Car celui-ci pourra toujours faire serment de scientificité et de positivisme, jamais de sa réputation il ne se dépêtrera, qui toujours ramènera sa démarche à une manipulation d'un autre ordre que celui d'une anodine reconstitution du passé. Qu'est-ce donc à dire ? Affaire de passage, l'histoire tend à signifier que le passé dont elle assure le transit présente quelque danger qu'il appartient à l'"historien" de neutraliser. De quelle menace est-il donc question ici ? Et de quelle manière l'"historien" assure-t-il ce transit ? Sommes-nous d'ailleurs assurés qu'il s'agit bien de conduire le passé jusqu'au présent ? L'"historien" ne marche-t-il pas, d'une certaine façon, dans les pas du fossoyeur que l'on peut légitimement suspecter de faire d'une pierre deux coups, c'est-à-dire d'enterrer, avec les morts, le passé de la localité ? L'analyse du rapport de l'historien à ses sources devrait dans un premier temps nous aider, sinon à identifier ce qui fait danger dans le passé aux yeux de la communauté locale, à cerner de plus près le sens de ce passage qu'est l'histoire locale.

¹⁸ Alexandre-Bidon, 1998, 230.

II. De la trace à l'histoire : aller-retour¹

"Le pillot feist responce :

- Seigneur, de rien de vous effrayer ! Icy est le confin de la mer glaciale, sus laquelle feut, au commencement de l'hyver dernier passé, grosse et félonne bataille entre les Arismapiens et les Nephelibates. Lors gelèrent en l'air les parolles et crys des hommes et femmes, les chaplis des masses, les hurtys des harnoys, des bardes, les hannissemens des chevaux et tout autre effroy de combat. A ceste heure, la rigueur de l'hyver passée, advenente la sérénité et tempérie du bon temps, elles fondent et sont oryes.

- Par Dieu ! (dist Panurge) je l'en croy ! Mais en pourrions-nous veoir quelqu'une ? Me soubvient avoir leu que, l'orée de la montagne en laquelle Moses receut la loy des Juifz, le peuple voyoit les voix sensiblement

- Tenez, tenez ! (dist Pantagruel) voyez-en cy qui encores ne sont dégelées."

Lors nous jecta sus le tillac pleines mains de parolles gelées, et sembloient dragées, perlées de diverses couleurs. Nous y veismes des motz de gueule, des motz de sinople, des motz de azur, des motz de sable, des motz dorés. Lezquelz, estre quelque peu eschaufféz entre nos mains, fondoient comme neiges et les oyons réalement".

François Rabelais, *Oeuvres complètes*.

L'horloge de la mairie sonne deux coups. En ce début d'après midi, sous les platanes dénudés, la place du Bousquan n'est pas plus, pas moins animée qu'à l'accoutumée à pareille heure. Le ballet des voitures emportant les enfants à l'école ou au collège a cessé et les bancs, malgré le bon air qui aujourd'hui souffle du Cers, restent inoccupés. Plus tard peut-être, viendront s'y asseoir quelques "anciens" qui, en attendant de se décider, réécrivent dans leur sommeil le scénario du "feuilleton d'après dîner". Pour peupler ses rêves, Geneviève préfère quant à elle aux personnages des *soaps* américains et à leurs aventures invraisemblables les fantômes de ses ancêtres et de leurs contemporains bousquanais. Mais il n'est pas temps de dormir...

¹ Le texte de ce chapitre est à paraître sous une forme abrégée à la Maison des Sciences de l'Homme, dans le collectif réunissant les contributions de toutes les équipes impliquées dans l'Appel d'Offres de la Mission du Patrimoine ethnologique "Producteurs, productions et enjeux contemporains de l'histoire locale".

Geneviève descend de sa bicyclette à laquelle elle fait grimper les deux marches du perron de la mairie avant de la ranger dans l'entrée. Elle ôte son bonnet, décroche la chemise attachée au porte-bagage et traverse le couloir jusqu'à la porte du bureau des secrétaires, interdite au commun des deux mille et quelque Bousquanais. A cette heure, l'accueil du public n'est pas assuré mais Geneviève est assez familière des lieux pour avoir gagné le droit de venir y faire ce qu'elle a à y faire en dehors des heures d'ouverture. Trois coups discrets frappés à la porte vitrée et au "oui !" que lance l'une des employées, Geneviève entre, avec aux lèvres ce sourire timide dont elle ne semble jamais se départir. Tout en saluant ces dames déjà au travail devant leur écran d'ordinateur, elle se dirige vers une armoire métallique et, mi-interrogative, mi-affirmative, précise : "Je me sers ? !" Elle sort du meuble un volume et, déjà ailleurs, murmure un machinal "à tout à l'heure !" tout en repassant le seuil de la porte qu'elle a laissée entrouverte. Elle gravit alors les marches de l'escalier qui mène à la salle du conseil municipal, celle-là même où elle et son mécanicien de mari ont uni leur destinée, voilà presque trente ans. Sous le regard du Président de la République et de Marianne, elle prend place à l'une des tables disposées en rectangle en prévision de la prochaine réunion du conseil. Personne ne viendra la déranger ici et seuls peut-être quelques tracteurs passant sur la D 11, la voix de l'appareur dans les hauts-parleurs, ou les heures sonnées par l'horloge la distrairont de sa lecture. Au tout début de ses recherches, Geneviève s'installait à une petite table, jouxtant le comptoir de l'accueil et, raconte-t-elle, "les gens, à force de me voir assise là, ils avaient fini par croire que j'avais été embauchée au secrétariat". Gênée par ces oeilades interrogatives et supputatives, davantage d'ailleurs que par l'incessant mouvement, elle a depuis obtenu l'autorisation de consulter les "vieux grimoires" de la mairie à l'écart et à l'abri des regards.

Retour aux sources

Dans ce haut-lieu de la vie municipale qui lui sert de refuge, elle ouvre le volume qu'elle a sorti de son armoire, à l'endroit où elle a glissé un signet de fortune lors de sa dernière consultation. Les feuillets jaunis déjà se défont sur son index et son pouce de leur imperceptible poussière qui page après page, laissera sur l'extrémité de ses doigts comme une fine pellicule d'ombre. Pour Geneviève, le temps qui passe a désormais la couleur et la matérialité granulaire de ces minuscules particules d'encre et de papier mêlées... L'odeur si particulière qui s'exhale de ces pages sitôt qu'on les rend à l'air et à la lumière vient maintenant

flotter sous ses narines. Geneviève se sait alors arrivée à destination. Où ? Dans le Bousquan du XVIIIème siècle. Tout au long de l'après-midi, en même temps que son imagination parcourra les rues, les champs, rôdera autour du château, traversera le cimetière, s'introduira dans l'église et s'invitera dans les maisons, ses yeux, précédant son esprit vagabond, vont emprunter le chemin tracé dans le papier par une plume depuis longtemps arrêtée dans sa course, et patiemment vont suivre les méandres d'une écriture à la calligraphie tellement cahotique qu'impénétrable pour le profane. L'exploration de Geneviève s'appuie aujourd'hui sur un registre de délibérations consulaires, textes de loin les plus foisonnants de détails et d'anecdotes qui lui aient été donnés d'utiliser jusqu'à présent. Ceci étant, elle ne dédaigne pas consulter de temps à autres les brevettes et compoix susceptibles de lui fournir de précieuses données complémentaires.

D'archives en archives

Ce ne sont cependant pas à ces sources là que Geneviève a goûté ses plus grisantes délices archivistiques. Bien que plus monotone, la lecture des registres paroissiaux et d'Etat Civil, son premier contact avec l'archive, lui a valu d'inoubliables émotions dont l'intensité avait tout autant à voir avec son inexpérience qu'avec son degré d'implication. Car avant de s'adonner à l'histoire locale, notre exploratrice immobile s'est d'abord essayée à la pratique de la généalogie. Au début de cette décennie, ayant moins de temps à consacrer à ses trois enfants devenus grands, Geneviève a lâché la bride à la curiosité que depuis longtemps lui inspirait la troupe anonyme de ses ancêtres et qu'elle brûlait secrètement de satisfaire. La création de l'association *Histoire et Généalogie en Minervoies* n'a pas peu contribué à la décider à utiliser à cette fin sa disponibilité nouvelle. La revue trimestrielle du même nom et les "sorties" organisées à l'occasion de la parution de chacun de ses numéros lui ont permis de nouer des relations suivies avec des personnes aussi aguerries aux méthodes de la reconstitution généalogique que familières des sources utilisables et de leur localisation. Ainsi, de correspondances en rencontres, Geneviève a-t-elle très vite acquis les rudiments de la chasse aux ancêtres et tout aussi rapidement a-t-elle appris à mettre à profit les travaux des membres de l'association, notamment les relevés systématiques d'Etat Civil réalisés par certains d'entre eux. Livrées clef en main, les branches du "côté paternel" ont constitué les premiers éléments d'une généalogie conduite selon le principe de la double ascendance. Quant à la moitié de son arbre dont ses nouveaux amis généalogistes n'ont pas été en mesure de

fournir la frondaison, Geneviève en a fait son affaire, dépouillant, les uns après les autres, les registres conservés par la mairie du Bousquan et quelques autres aux Archives départementales à Carcassonne. Sa cohorte d'ancêtres sortie de l'oubli, elle n'en avait pas toutefois fini avec les archives.

En manière de contre-don, elle s'est mise en devoir d'établir le relevé systématique des actes d'Etat Civil du Bousquan, non pas de tous - le travail eût été colossal - mais seulement des actes de mariage concernant des personnes non originaires du Bousquan. Tous les actes de mariages dressés par les prêtres ou les officiers d'Etat Civil de ce village n'ont donc pas fait l'objet d'une transcription, néanmoins tous ont été lus. Fastidieuse, la tâche ne l'a pas été autant qu'on peut le supposer, puisque, par ce moyen, Geneviève a eu la possibilité de lever encore un peu le voile épais de l'oubli sur ses ancêtres, dès lors qu'ils ont été témoins de l'union d'une soeur ou d'un frère, d'une nièce ou d'un neveu, d'une cousine ou d'un cousin, d'une filleule ou d'un filleul. Dans ce cas, les actes plus ou moins bavards mentionnent après le nom, la profession, le lieu de résidence, les liens de parenté avec celui des deux conjoints concerné. De fait, acte après acte, des fratries, des parentèles ont pris forme sur le brouillon jusqu'à faire naître chez la généalogiste l'intuition de cotoyer là les ascendants de ses voisins ou amis du Bousquan, jusqu'à éveiller chez la Bousquanaise le soupçon d'un lien de parenté entre elle et ces autres Bousquanais. Quelques questions posées à ces derniers, suivies de deux ou trois vérifications dans les registres de baptême ou de naissances, ont généralement suffi à retracer les traits effacés du cousinage. Notre redresseuse de parentés s'est alors plu à élaborer d'amples schémas généalogiques qui ont, en leur temps, alimenté la rubrique "Nous sommes tous cousins" de la revue *Histoire et Généalogie en Minervois*.

La découverte, dans cette nébuleuse de consanguins et d'alliés, de trois des maires du Bousquan a marqué un tournant dans les recherches de Geneviève. Amenée de cette manière à s'intéresser aux registres des délibérations consulaires et municipales et donc à élargir son corpus documentaire, la généalogiste a fait, sans bruit et sans trop s'en apercevoir elle-même, son entrée dans le petit monde des "historiens" locaux. De l'ancêtre au cousin, du texte au contexte, c'est ainsi que l'on retrouve aujourd'hui cette mère de famille occupée à déchiffrer une délibération vieille de plus de deux siècles.

Le passé apprivoisé

Devenue "historienne" locale, Geneviève ne procède pas différemment qu'auparavant, pas autrement qu'à l'époque toute proche où ne l'habitait que la passion généalogique. La boulimie d'écriture, caractéristique de tous les généalogistes², ne l'a en effet pas quittée avec l'adoption de nouveaux centres d'intérêt. Ainsi, comme à son habitude, commence-t-elle à transcrire dans sa graphie le texte du registre, ce qui ne l'empêchera pas tout à l'heure d'en faire faire une photocopie et plus tard, une fois rentrée chez elle, de recopier "au propre" sa transcription. On aurait tort d'imputer ce recopiage intensif, qui présente toutes les apparences de l'inutilité, à l'amateurisme de son auteur, quand le professionnel du passé témoigne du même réflexe, avoue s'adonner au même "exercice banal et étrange", à la même "occupation industrielle et obsessionnelle"³. A l'évidence, "ce geste artisan, lent et peu rentable, où l'on recopie les textes, morceaux après morceaux, sans en transformer ni la forme, ni l'orthographe, ni même la ponctuation"⁴, relève d'une impérieuse nécessité d'appropriation et d'assimilation. Mais laissons à Arlette Farge qui sait de quoi elle parle, le soin de nous expliquer plus avant. Tout se passe en fait, "comme si la main, (...), permettait à l'esprit d'être simultanément complice et étranger au temps et à ces femmes et hommes en train de se dire. Comme si la main, en reproduisant à sa façon le moule des syllabes et des mots d'autrefois, en conservant la syntaxe du siècle passé, s'introduisait dans le temps avec plus d'audace qu'au moyen de notes réfléchies où l'intelligence aurait trié par avance ce qui lui semble indispensable et laissé de côté le surplus de l'archive (...) L'archive recopiée à la main sur une page blanche est un morceau de temps apprivoisé"⁵.

"Apprivoiser" est bien le mot qui convient s'agissant de rendre compte de cette lecture en fin de compte manuelle que pratique Geneviève à l'instar de tous les historiens. Car dans le sillon bleu de son stylo-bille qui d'abord s'applique, court ensuite, pressé par le temps, hésite parfois quand la plume de l'autre côté du miroir rature ou ne se soucie plus de lisibilité, se joue manifestement, outre l'instauration d'une certaine sympathie, quelque chose de l'ordre de la domestication qui n'est pas, du reste, sans rappeler l'usage scolaire de la copie. L'apprentissage de la lecture, la maîtrise du texte et le mémorisation des mots ont en effet, des générations durant, réclamé comme l'archive ce tribut d'encre, de papiers, de pleins et de déliés. Daniel Fabre, moins convaincu qu'on ne l'est

² Sagnes, 1997.

³ Farge, 1989, 24.

⁴ Ibid., 26.

⁵ Ibid, 25-26.

généralement de la pertinence à opérer une distinction entre lecture et écriture, relève, ailleurs qu'à l'école, cette manière de domination et d'incorporation de la lettre par la copie, cela dans l'antre des sorciers et des guérisseurs et chez les autodidactes⁶. Or si la copie apprivoise, c'est donc que l'original recèle une force singulière, force relativement évidente dans le cas du *Grand Albert*, plus difficilement identifiable s'agissant de l'archive. En fait, la force contenue par le registre ou la liasse est celle du "réel", du "vivant", de la "vérité" pour citer une fois de plus Arlette Farge. Sa découverte et son utilisation susciteraient-elles tant d'émotion si l'archive n'était effectivement dotée du pouvoir étrange de rendre présent ce qui n'est plus ? Si elle ne livrait quelques esquilles de vie, mettrait-elle à contribution tous les sens comme le prétend cet informateur généalogiste dont les propos pourraient très bien sortir de la bouche de Geneviève ? "Rien que de toucher le papier, atteste-t-il, c'est formidable ! Le bruit, l'odeur, tout ensemble... Ce truc, c'est fou !" Le pouvoir de présentification de l'archive est d'ailleurs tel qu'il n'est pas impossible de rencontrer parmi les "historiens" quelques détenteurs abusifs de registres. Pas plus qu'il n'est permis d'imputer ce recel d'archives au plaisir facile de l'illégalité, on ne saurait mettre sur le compte d'un vandalisme gratuit les mutilations (pages arrachées, actes découpés) affectant parfois les registres, au grand dam des conservateurs et des lecteurs à venir. De même, le présent antérieur pris dans les circonvolutions des boucles, panses, hampes et autres hastes explique que la médiation mécanique du lecteur de microfilms, de plus en plus proposée pour soulager les archives de manipulations trop fréquentes, ne fasse pas l'unanimité chez les lecteurs. "L'archive manuscrite est un matériau vivant, sa reproduction microfilmée est un peu lettre morte, quand bien même nécessaire"⁷, écrit l'historienne à l'avis de laquelle se range volontiers Geneviève qui, autant que faire se peut, se contente des registres conservés au Bousquan, moins nombreux certes qu'aux Archives départementales, mais consultables en lieu et place de leurs ersatz déshumanisés.

La solitude de l'historien des fonds

Passeuses au gué du temps, les archives du Bousquan entretiennent avec Geneviève un rapport qui ne différencie pas notre "historienne" des historiens "savants", pas plus d'ailleurs que ne la distinguent la production d'histoire qui découle de cette lecture-écriture et la publicité qu'elle en assure. Geneviève en

⁶ Fabre, 1993, 11-30.

⁷ Ibid., 23.

effet trie les informations qu'elle recueille au cours de ses après-midi studieux, les classe, établissant des listes (professions, faits divers,...), des chronologies thématiques (listes dans l'ordre de leur succession des prêtres, consuls, sages-femmes,...) et enfin rédige des articles d'ores et déjà publiés pour certains ou destinés à paraître dans *Histoire et Généalogie en Minervois* : "Le clergé au XVIIIème siècle", "Epidémies et isolation", "L'enseignement au XVIIIème siècle", "Etudes généalogiques des premiers maires républicains du Bousquan", etc. Autre corde à son arc : la conférence. Par deux fois, Geneviève s'est prêtée à cet exercice au Bousquan, notamment en 1996 à la demande de l'Office de Tourisme et à l'occasion des Journées du Patrimoine. De toute évidence, nous avons affaire là à une historienne, locale, certes, mais à une historienne ni plus, ni moins comme les autres.

Il n'y a guère que les Bousquanais qui prétendent le contraire. Oh ! ils ne disent ni ouvertement, ni explicitement, mais plus d'une de leurs réactions aux travaux de Geneviève donnent à entendre qu'ils ne jugent pas conformes à ce qu'ils devraient être les méthodes et les centres d'intérêt de la nouvelle venue dans le cénacle de leurs historiens locaux. Il en irait autrement que les doubles de ses schémas de cousinage ne finiraient pas oubliés aux fins fonds des tiroirs, qu'on ne plaindrait pas sincèrement son mari - "Eh bé, il faut qu'il en ait de la patience !" - et que l'intéressée ne se sentirait pas obligée de se soustraire aux regards pour mener à bien ses recherches à la mairie, ce que l'on savait déjà, et au cimetière. "Quand je vais relever des noms ou des dates sur les pierres tombales ou sur les caveaux, confie-t-elle, je me débrouille pour qu'on me voit pas. Parce si les gens me voyaient en train d'écrire comme ça, ils diraient : "*Es pas un pauc capborda*⁸ ?" Ils ne comprennent pas les gens." Tellement peu qu'ils en deviennent désobligeants. "Un jour, se souvient celle par qui le scandale historiographique arrive, j'étais en train de relever des actes de mariage et y a l'adjoint qui est venu voir ce que j'étais en train de faire. Et il me dit : "Tu sais plus quoi chercher, alors maintenant tu t'occupes en recopiant les registres"".

Déconcertés, nos Bousquanais le seraient à moins quand Geneviève est non pas la première au Bousquan à pratiquer l'histoire de la sorte, mais la première à ne pas s'en cacher. D'autres qu'elle sont en effet engagés dans une démarche similaire mais ceux-là prennent la précaution de ne rien en laisser paraître, à commencer par Danièle, généalogiste et co-scénariste du spectacle historique dont il sera question plus loin. Ainsi l'ethnologue indigène, pourtant aux aguets,

⁸ "Elle n'est pas un peu nigaude ?"

n'a-t-elle appris qu'en 1995 que la passion du passé familial et par extension local animait Danièle alors que celle-ci "généalogisait" déjà depuis quatre ans. Pour parvenir à une telle discrétion, Danièle s'appuie prioritairement et massivement sur un corpus de papiers de famille et, s'agissant des périodes les plus anciennes, n'hésite pas à tirer profit des relevés et transcriptions déjà effectués par Geneviève ou à se déplacer aux Archives départementales. Le secret de ses recherches est d'autant mieux gardé que Danièle n'adhère à aucun cercle généalogique, n'est membre d'aucune société savante.

Autre inventeur et exploitateur d'archives, Maurice que sa carrière a éloigné du Bousquan, a très jeune manifesté beaucoup d'intérêt pour le passé de son village. La naissance de son petit-fils au début de cette décennie et les questions posées par son fils en vue du remplissage de l'album de bébé ont réveillé sa curiosité endormie et, à son tour gagné par le "virus" de la généalogie, il s'est lancé sur les traces de ses ancêtres, ou plus exactement des ancêtres de son épouse établis au Bousquan bien avant les siens propres. Lors de ses séjours au Bousquan, Maurice ne souffle mot, sinon au micro inquisiteur de l'ethnologue, des recherches qu'il conduit sur le milieu des minotiers bousquanais dont est issue sa belle-famille, faisant comme Danièle l'économie de la consultation des registres d'Etat Civil à la faveur d'un important fonds d'archives familiales. Quant à ses autres trouvailles, notamment un plan du Bousquan du XVIIIème siècle, il les fait non pas à la mairie mais aux Archives départementales à Carcassonne, et, si article il écrit, il ne s'inspire jamais que de textes déjà publiés dont il enrichit le propos des apports d'ouvrages récents, en particulier des biographies, comme celles de Louis XIV, de Madame de Sévigné, etc.

A la même prudence semble se rallier Yves. Ce ne sont pourtant ni les archives de sa famille, ni celles consultables à Carcassonne qui constituent les sources de cet "historien" bousquanais. En fait celui-ci s'approvisionne dans les maisons du Bousquan que leurs héritiers vident avant de les vendre parce que d'autres "racines" leur poussent ailleurs. Il récupère donc, pour les "sauver", dans les greniers, les armoires, ces papiers que leurs propriétaires, estimant que "ça ne vaut rien", sont tentés de jeter ou de brûler. Il arrive à Yves de publier la transcription de l'un de ces documents rescapés, augmentée d'un commentaire. On notera néanmoins le caractère très relatif de son audace quand, pour communiquer le résultat de ses recherches, Yves se contente de l'audience et du lectorat de l'Académie des Arts et Sciences de Carcassonne aussi larges géographiquement, le recrutement se faisant à l'échelle de tout le département, que restreinte numériquement, puisque limités à quarante membres.

La sanction de la postérité

Singulier rapport que celui de l'histoire locale à la trace. L'interdit dont semble frappée la consultation de l'archive n'a cependant pas pour seuls interprètes la discrétion de ceux qui le transgressent ou les réticences que suscitent les travaux de Geneviève. L'avenir réservé aux travaux de l'abbé Rigailh finira de broser le portrait en négatif de l'historien local aux prises avec ses sources. Les Bousquanais, Geneviève y compris, ignorent jusqu'à l'existence de cet "historien" dont on ne peut espérer apprendre quelques détails biographiques qu'en se rapportant à l'avant-propos d'un article⁹ de Germain Sicard, grand érudit audois du début du siècle¹⁰. Celui-ci, qui pour rédiger son texte "Notice sur la Chapelle Notre-Dame du Bout du Pont au Bousquan", a utilisé les notes dudit abbé, présente brièvement son "condisciple" :

"M. l'abbé Rigailh du Bousquan, décédé, curé doyen de Saint Papoul, le 2 avril 1904, né au Bousquan le 19 février 1850, (...) après avoir fait de brillantes études au petit Séminaire de Carcassonne, fut ordonné prêtre le 29 juin 1872. Successivement vicaire à Alzonne, professeur au collège de Saint-François de Salles à Castelnaudary, vicaire à Montréal de l'Aude, curé de Villanière, puis à Villeneuve-Minervois, il vint finir ses jours comme curé doyen de Saint-Papoul, enlevé par une fluxion de poitrine, contractée au cours d'un voyage à l'occasion du sacre de notre vénéré évêque, Monseigneur de Beauséjour.

L'abbé Rigailh a été toute sa vie un modèle du prêtre chrétien. Savant modeste mais érudit, il allait dans les rares loisirs que lui laissait son ministère, fouiller, dans les études des notaires de ses environs, de vieux parchemins poudreux, où il recueillait parfois de précieuses informations qui auraient été perdues sans ses constantes recherches".

Parmi les différents manuscrits laissés par ce prêtre, une bonne vingtaine de cahier et un certain nombre de feuilles non reliées conservés aux Archives départementales de Carcassonne concernent l'histoire du Bousquan¹¹. L'ensemble, hétéroclite et désordonné comprend des transcriptions d'archives, des notes de lecture, des brouillons et des versions plus ou moins définitives d'un ouvrage, jamais publié tel quel, composé de trois parties sous-divisées chacune en une dizaine de chapitres. On ne peut qu'être surpris à la lecture de ces pages couvertes d'une écriture fine et serrée tant l'on retrouve de similitudes avec les travaux de Geneviève. Rigailh a en effet eu recours aux mêmes "vieux papiers de la mairie",

⁹ Sicard Germain, "Notice sur la chapelle de Notre-Dame du Bout du Pont au Bousquan", *Bulletin de la Société d'Etudes scientifiques de l'Aude*, T 32, 1926, pp 378-394.

¹⁰ Cazals, in Cazals, Fabre, 1990, 310.

¹¹ *Le Guide des Archives de l'Aude* de Robert Denant (1976) a permis à l'ethnologue de localiser cette liasse.

pour reprendre l'intitulé du second cahier de la liasse, qu'il a retranscrits et exploités de manière semblable, établissant notamment ces listes que Geneviève, cent ou cent dix ans après dresse pareillement : listes des consuls, des maires, viguiers, notaires, chirurgiens, prêtres, vicaires, régents, etc. Les intitulés de certains chapitres ("Le clergé paroissial avant la révolution", "La communauté du Bousquan et les maladies contagieuses", "L'instruction primaire avant 1798") laissent en outre entrevoir des centres d'intérêt communs à telle enseigne que l'on peut se demander jusqu'à quel point les travaux de Rigailh peuvent augurer de ce que seront à l'avenir ceux de Geneviève. Qui sait si dans quelques années celle-ci n'entreprendra pas une étude de l'évolution de la population du Bousquan, de la même façon que Rigailh, en son temps, a rempli de chiffres deux cahiers voués à des "études statistiques", entendons démographiques ? Sans attendre ces lendemains historiographiques, on relèvera entre autres points de convergence entre nos deux "historiens", et non des moindres, le souci généalogique dont on ne saurait trop dire, dans le cas de Rigailh, s'il a précédé ou suivi ses autres curiosités pour le passé bousquanais. Le fait est que le cahier et les feuilles volantes relatives à ces recherches généalogiques sont rangées au fond de la liasse, ce qui toutefois ne permet pas de préjuger avec certitude du caractère tardif de l'attrait qu'a exercé sur lui la science du pedigree. Car sans doute doit-on voir dans l'ordre d'apparition des feuilles et cahiers, l'indice non pas d'une chronologie des recherches du prêtre, mais la traduction de la gradation de l'intérêt qu'on porté les manipulateurs et utilisateurs successifs, tel Sicard, aux différentes composantes de cette liasse. Quoiqu'il en soit de l'antériorité ou de la postériorité des dispositions de Rigailh pour la généalogie, précisons quelque peu sa démarche. Celui-ci s'est en fait penché sur quelque trente-cinq familles du Bousquan, dont la sienne, et a reconstitué pour quinze d'entre elles les ascendances en lignée strictement masculine, remontant dans le cas des plus anciennement implantées au Bousquan, jusqu'en 1595, date à laquelle ont été dressés les premiers actes de baptême, mariage et sépulture dans la paroisse.

La gémellité, en différé, des travaux de Rigailh et Geneviève se prolonge en quelque façon dans l'accueil qui leur est réservé. Procédons par ordre. L'article de Sicard, largement inspiré des notes de Rigailh, paraît en 1928 dans le bulletin de la Société d'Etudes scientifiques de l'Aude. *La Source*, le bulletin paroissial du Bousquan, publie à son tour et en huit épisodes ce texte qui inaugure la rubrique d'histoire locale de l'alors toute jeune revue¹². Or, les trente-huit des quarante-

¹² *La Source*, n°4, 1930, pp 60-62 ; n° 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 1931, respectivement pp 46-47, 61-63, 78-79, 945, 110-111, 126-127, 142-143.

F R E T R E S

Geneviève

- 1666 = Jean SATSÉ, père Raymond de Rieux, de
 - 1638: A-MI PRADES, 1er vicaire du lieu. Rielmbrut

- 1693: Jean CASSAINS, chapelain de l'église paroissiale de Rieu
 - 1714: Jacques CASTEL, vicaire 1709 = Salmates vicaire
 - 1651: Jacques BOUSIGUÉS, vicaire
 - 1721: Maître Thadée, MAC CATHY, chapelain du jurent lieu
 - de 1707 à 1731: Abbé Etienne D'AMXION, originaire d'Aix
 curé de Rieux pendant 30 ans. (voir feuille jointe).
 - 1733: Maître Guillaume FOURN et J. FREGS LAVÈNE, frères
 résidents
 - 1730: Roussinol, prêtre résident.
 - 1735: De Bave, prêtre et vicaire.
 - 1732: Jean Maurice Rambaud. (+1772) - 50 ans de service.
 (Bachelier)

- 1739: Etienne Bernard, ecclésiastique.
 Pierre Vincent, clerc tonsuré
 Jacques Rambaud, "
 Paul Reverdy, "

- 1740: Jean Augustin Cailhades, prêtre
 Antoine Gloton, ecclésiastique
 Alexandre Grillet, clerc tonsuré

- 1742: Joseph Vieu.

- 1747: Clavier vicaire.
 Antoine Claude Linard, clerc tonsuré.

- 1750: Etienne Ginies
 André Bourguoy, clerc tonsuré.

- 1764: Jean VAICHERE, prêtre et vicaire.
 - 1767: Etienne O Farrel, vicaire

- 1776: Etienne Sigaire, clerc tonsuré.

Rigault

1. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 2. *Vicaires*
 3. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 4. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 5. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 6. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 7. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 8. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 9. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 10. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 11. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 12. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 13. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 14. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 15. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 16. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 17. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 18. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 19. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 20. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 21. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 22. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 23. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 24. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 25. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 26. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 27. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 28. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 29. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 30. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 31. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 32. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 33. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 34. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 35. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 36. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 37. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 38. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 39. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 40. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 41. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 42. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 43. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 44. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 45. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 46. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 47. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 48. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 49. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 50. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 51. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 52. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 53. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 54. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 55. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 56. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 57. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 58. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 59. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 60. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 61. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 62. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 63. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 64. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 65. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 66. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 67. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 68. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 69. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 70. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 71. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 72. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 73. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 74. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 75. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 76. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 77. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 78. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 79. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 80. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 81. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 82. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 83. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 84. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 85. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 86. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 87. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 88. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 89. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 90. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 91. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 92. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 93. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 94. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 95. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 96. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 97. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 98. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 99. *Notre seigneur Dieu Bravis*
 100. *Notre seigneur Dieu Bravis*

cinq numéros suivants, qui consacrent à l'histoire du Bousquan une à trois des seize pages que compte chaque *Source*, ne proposent rien d'autre aux lecteurs que ce qui peu ou prou correspond à la première partie de l'ouvrage dont Rigailh avait bien avancé la rédaction¹³. Si, au Bousquan, le nom de l'abbé Rigailh n'évoque rien, on garde néanmoins un vague souvenir de bulletin paroissial et du rendez-vous mensuel qu'il fixait avec l'histoire du village. Probablement cette réminiscence n'est-elle pas étrangère au rejaillissement, certes éphémère, de *La Source*, de 1959 à 1962, après son tarissement en 1936 au départ de son créateur, l'abbé Barnabé Grifouillères. Les numéros de cette seconde série comportent en effet comme leurs ancêtres des années 1930, une rubrique d'histoire locale, tenue cette fois pour les deux tiers par le prêtre à l'initiative de la renaissance du bulletin. Cependant trop rares sont les exemplaires qui dorment encore au fond des tiroirs de quelques buffets ou armoires pour que les Bousquanais se souviennent plus précisément de cette *Source* capricieuse. On relèvera au passage, pour ne s'en étonner qu'à moitié, le piètre souci de conservation dont cette somme d'article a fait l'objet. Pourtant, qui prend la peine de chercher finit par mettre la main sur une série complète, cela au presbytère du Bousquan. L'évidence d'une telle cachette donne à son tour beaucoup à penser quant à l'intérêt des Bousquanais, et des "historiens" en particulier, pour cette conséquente production d'histoire. Certes, le prêtre actuel a peut-être découragé d'éventuels curieux en leur opposant, comme à l'ethnologue, la conviction de n'être le gardien que de "deux ou trois numéros". Celui-ci a donc en même temps que l'ethnologue découvert la présence sous son toit de cette collection de *Source*. Le lecteur partage désormais avec lui ce secret que les Bousquanais, de leur côté, ne semblent pas très enclins à percer.

Perdues, jetées, plus ou moins oubliées, ou sommées de disparaître dans un placard du presbytère, les notes de Rigailh tiennent leur revanche avec la conservation et la libre consultation du manuscrit aux Archives départementales. Sauf que, mis à part le *Guide des Archives de l'Aude* que l'"historien" ne consulte pas obligatoirement parce que généralement intéressé par un type d'archives (compoix, Etat Civil) ou par une série en particulier, rien ne pousse à commander la liasse 4J1. Et pour cause ! Celle-ci est assimilée au fonds Cals. Le Chanoine

¹³ *La Source*, n° 2, 3, 4, 5, 1932, respectivement pp 28-30, 45-47, 63, 77-79 ; n° 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 1933, respectivement pp 30-31, 46-47, 62-63, 76-79, 94-95, 108-111, 125-127, 142-143, 156-159 ; n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 1934, respectivement pp 14-15, 30-31, 46-47, 62-63, 78-79, 94-95, 126-127, 142-143, 158-159 ; n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 1935, respectivement pp 174-175, 190-191, 206-207, 222-223, 238-239, 254-255, 270-271, 286-287, 302-303, 317-319 ; n° 1, 2, 3, 4, 5, 1936, respectivement pp 334-335, 350-351, 366-367, 382-383, 398-399.

Joseph Cals, d'une vingtaine d'années le cadet de Rigailh, érudit comme lui, est surtout connu pour ses travaux portant sur la basilique Saint Nazaire de Carcassonne et sur la numismatique audoise¹⁴. Par conséquent, nul n'a *a priori* idée d'aller chercher parmi les écrits et documents de cet amateur éclairé des notes relatives à l'histoire du Bousquan. L'absence de précisions concernant l'auteur des cahiers explique certainement ce classement dans la sous-série 4J. Ajoutons immédiatement, afin que cette dernière remarque ne vienne pas infirmer la fiabilité de tout ce qui précède, que la lecture comparée du manuscrit et des pages de *La Source* ne laisse subsister aucun doute quant à l'identité de celui à qui l'on doit la liasse qui nous occupe. Anonymes, cahiers et feuilles ont dû se trouver avant leur classement en la possession de Cals pour se voir décerner ainsi la côte 4J1. Mais quoiqu'il en soit des raisons de cette attribution abusive à l'érudit carcassonnais, le fait est que cette liasse se voit comme empêchée d'être lue et ne l'est effectivement pas...

Du bon maniement des traces

Traces, la menace

L'obscurité ou le déni sont le prix que paient au Bousquan les "historiens" impudents qui osent un retour aux sources. Cette réduction au silence, forcée ou consentie, ne surprend qu'à moitié quand l'on connaît le sort réservé ici à l'archive. Au Bousquan, les documents non encore triés et répertoriés par l'archiviste en charge aux Archives départementales et dans les mairies, des archives communales, sont entreposées au second étage de la mairie, dans une pièce toujours ouverte et à l'accès non surveillé. Cartons éventrés et chemises gisent éparpillés sur une table ou s'empilent contre un mur à même le sol. Si elle ne se vérifie pas systématiquement dans toutes les communes, une telle négligence n'a cependant rien d'exceptionnel. "Le local des archives, alors c'est variable, explique l'archiviste professionnel, fort de l'expérience de ses inspections. Ca peut être la cave, le grenier, la salle des fêtes ou la réserve où l'on met les bouteilles et les décorations de Noël. Quand c'est comme ça, les gens qui entreposent marchent dessus, sur les cadastres napoléoniens, pour accéder aux choses qui sont entreposées et dans ces cas-là, les archives sont vraiment en perte". A cette indifférence sinon au mépris qu'inspire l'archive se mêlent l'appréhension, en tout cas un certain malaise clairement perceptible dans le

¹⁴ Blanc, in Cazals, Fabre, 1990, 90.

soulagement de ceux qui parviennent à se débarrasser de cet héritage du passé. "Ah ! ça ! on nous les met dans les mains, ils veulent plus les voir et ils sont bien contents de trouver quelqu'un qui veut bien s'en occuper", constate le professionnel des archives. D'autres formes d'abandon peuvent également être appelées à témoigner de cette prévention à l'égard des "vieux papiers". Ainsi arrive-t-il que l'on trouve des archives publiques dans les rayons des bouquinistes ou dans les décharges. Il est, ce faisant, des méthodes plus définitives de se défaire des traces qui à l'abandon ajoutent la destruction à plus ou moins long terme. Noyées au fond d'un puits ou dans le courant d'une rivière, brûlées voire même emmurées, les archives encourent dans les situations les plus extrêmes des peines qui rappellent étrangement les supplices mortels infligés en d'autres temps aux condamnés.

De quel crime doivent donc répondre liasses et registres ? N'ont-ils pas le mérite d'apporter "la preuve de ce que fut le passé"¹⁵ ? A moins que justement leur pouvoir de présentification, de "mise à nu"¹⁶, leur capacité à ouvrir une "brèche dans le tissu des jours"¹⁷, comme l'écrit si joliment Arlette Farge, ne soit la cause de tous leurs maux. Que suppose alors de si nocif le passé ressuscité ? La question se pose avec d'autant plus d'acuité que ces autres traces que sont les monuments subissent un traitement analogue de mise à distance et d'occultation¹⁸.

Prenons l'exemple de l'église si particulière du Bousquan, en l'occurrence une rotonde romane heptagonale, exemple d'autant plus stimulant que tout semble indiquer qu'elle échappe à la nécessité de neutralisation qui nous intéresse. Les productions des "historiens", pour qui elle est à la fois trace et objet d'études, font en effet apparaître une évolution difficilement contestable en faveur d'une prépondérance de plus en plus marquée du monument dans le champ historiographique bousquanais. Dans la *Monographie de mon village*, Barthélémy Doumergue ne consacre que deux pages à la Rotonde pour un texte qui en compte vingt-neuf. Aussi la publication d'Emile Gastou en 1984, *Le Bousquan. L'église Sainte-Marie*, donne-t-elle tous les signes d'une manière de

¹⁵ Farge, op. cit., 18.

¹⁶ Ibid., 14.

¹⁷ Ibid., 13.

¹⁸ Nous reprenons ici en partie la communication présentée lors du stage "Regard anthropologique sur les monuments historiques" organisé en 1997 par la Mission du Patrimoine ethnologique à Carcassonne (Sagnes, à paraître).

spécialisation inspirée des historiens savants¹⁹. Les pages de *La Source* font montre de la même mutation. Dans la première série, trois articles seulement sur les quarante-six de la rubrique d'histoire locale se rapportent à l'église²⁰, contre douze des dix-neuf articles parus dans la seconde série²¹. Notons que dans les pages de la première série, le sujet de l'église n'est abordé qu'en second lieu, après la réédition du texte de Sicard, alors qu'en 1959, la rubrique d'histoire locale est inaugurée par un article intitulé "Un peu d'histoire sur notre église". On remarquera enfin la différence de contenu d'une série à l'autre. Les articles parus en 1932 portent sur deux chapelles construites au XIX^{ème} siècle. L'église romane et ses chapiteaux doivent attendre 1959 pour prendre leur revanche sous la plume de Joseph Bourel, de l'abbé Giry, du Chanoine Sarraute et de de Valon.

L'on s'en tiendra cependant ici à la monographie d'Emile Gastou puisque toujours d'actualité, vendue et achetée au bureau et l'Office de Tourisme, alors que les numéros de *La Source* n'ont d'existence historiographique que fantomatique. De fait, force est de constater que la mutation qui nous occupe est relative. En parcourant en détail cette monographie, on se rend compte en effet que sur les dix-neuf pages de texte (format A5), dix sont consacrées aux six cloches du clocher (dimensions, dates d'installation, parrains, marraines, inscriptions), à la chapelle souterraine creusée au XIV^{ème} siècle et à "ce qui a disparu", à savoir les statues, la chaire, le banc du maire, la tribune, le chemin de croix. Soit à tout ce que l'histoire savante laisse de côté, voire méprise au point d'en avoir débarrassé le monument dans les années 1960. On pourrait se contenter de reconnaître dans une telle exploitation des "restes" une manière de personnaliser le traitement de cet objet et lors, la considérer comme un moyen parmi d'autres de s'approprier pleinement la paternité de son histoire. On retrouve en réalité là la manie caractéristique des historiens locaux de disperser et en même temps de désarticuler le récit de l'histoire. Laissant là cette illusion historiographique sur laquelle nous reviendrons plus loin²², on sera attentif au fait que cette manière qu'ont les "historiens" de faire de l'ombre au monument sur le papier n'est ni plus ni moins dans le droit fil de la propension des Bousquanais à

¹⁹ En vertu du caractère exceptionnel de son architecture, l'église constitue le principal point d'accroche de l'histoire savante au Bousquan. De Prosper Mérimée à André Bonnery, il n'est pas une génération d'universitaires qui n'ait produit de spécialistes de la Rotonde du Bousquan.

²⁰ *La Source*, n° 2, 3, 4, 1932, respectivement pp 28-30, 45-47, 63.

²¹ *La Source*, n° 1, 2, 1959, respectivement pp 14-15, 13-15 ; n° 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 1960, respectivement pp 15-16, 16, 14-16, 15-16, 15-16, 14-16, 19-20, 19-20 ; n° 17, 21, 1961, respectivement pp 18-20, 13-15.

²² Cf chapitre suivant.

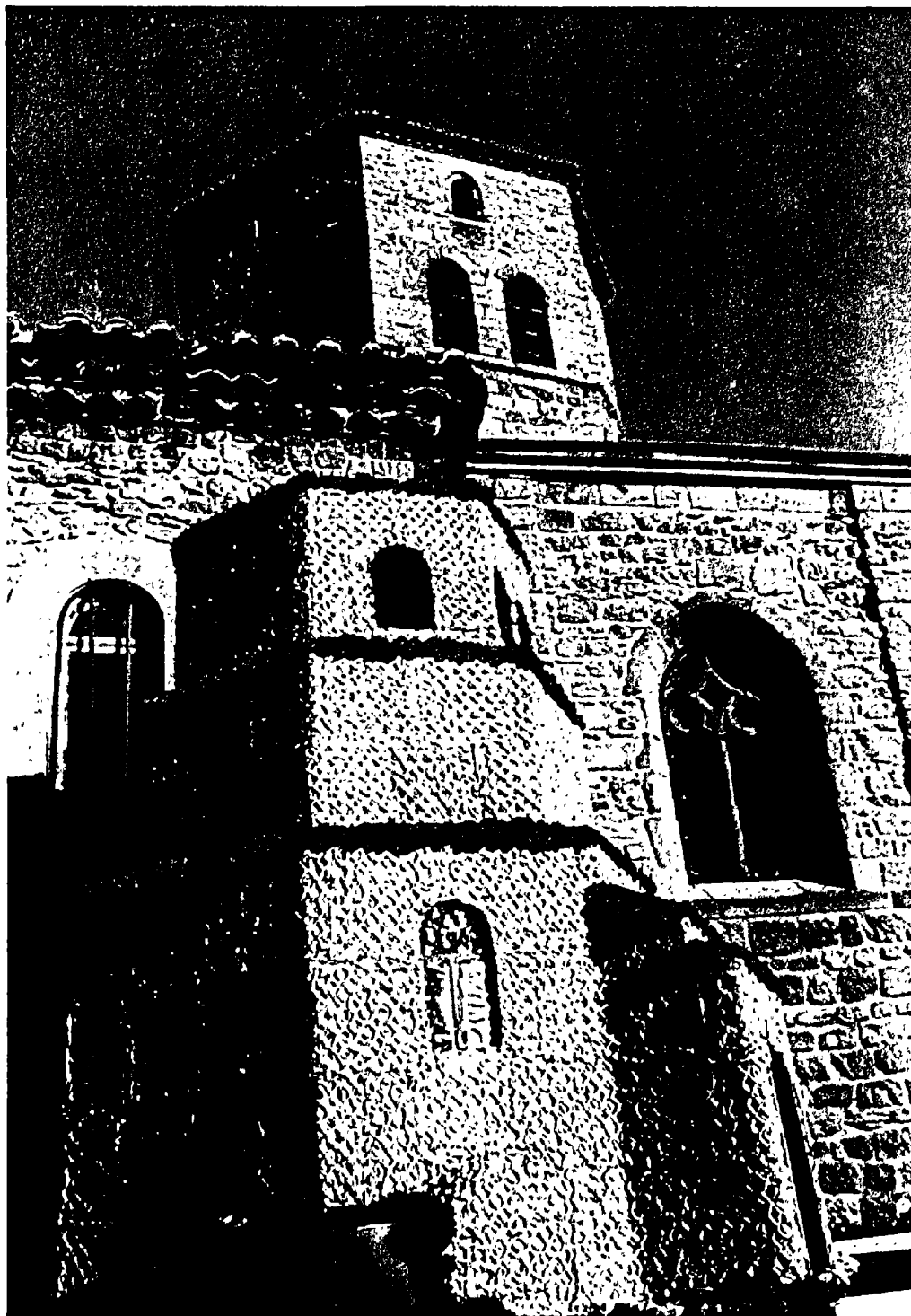
démultiplier le mobilier. En la glosant à n'en plus finir, l'"historien" assure quelque survie à cette manie dont avait cru triompher les Monuments historiques.

Tout au long du XIXème siècle et jusqu'au milieu du XXème, nos Bousquanais, curés en tête, n'ont cessé en effet de modifier l'ordonnement de l'espace au sein de l'édifice et d'en surcharger l'ornementation. La construction de deux chappelles, la fixation d'une tribune métallique, la suspension au-dessus de l'autel d'une Vierge de Lourdes, la pose de bancs, l'installation d'un chemin de croix et enfin l'introduction d'un buffet d'orgues constituent autant d'actes qui contrastent avec les efforts par ailleurs fournis par les Monuments historiques visant à restituer à cette église sa sobriété romane. L'incompréhension conjuguée à une piété exacerbée pourrait suffire à rendre compte de cette surenchère d'ornements. Ce n'est toutefois pas le cas. Soit l'exemple du chemin de croix. Jusqu'à leur suppression en 1963, les tableaux accrochés juste au-dessus des chapiteaux ne volaient-ils pas le regard des paroissiens aux sculptures attribuées à l'Anonyme du Tympan de Cabestany ? "J'avais jamais regardé les chapiteaux, j'avais jamais remarqué les feuilles et les anges, avoue-t-on aujourd'hui. Non, mais je te blague pas. Jamais, j'ai jamais rien vu. "Jésus tombe pour la première fois, Jésus rencontre sa très Sainte Mère". Sur la Mandorle, c'était : "Jésus est dépouillé de ses vêtements"".

Il n'est de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre, et à y regarder de près, on s'aperçoit que les Bousquanais se sont dotés d'une panoplie de moyens pour faire baisser, sinon faire taire, la voix des pierres. La chapelle Notre-Dame du Bout du Pont, à laquelle l'histoire savante, Sicard excepté, n'accorde pas une once d'intérêt, figure au nombre de ces moyens ou plus exactement, les cartes postales qui la représentent, les articles et la monographie qui en retracent l'histoire. Tout se passe comme si l'église se voyait empêchée de prétendre seule à la monumentalité, comme si son caractère d'exception se voyait relativisé, sinon nié. Ainsi, nous donne-t-on à lire à la page 30 de la monographie consacrée à la Rotonde : "Chapelle du Bout du Pont. Le Bousquan possède également une autre *église*, dite la chapelle du Bout du Pont. Elle a un passé tellement riche et attachant, pour les Bousquanais que nous avons cru préférable d'en écrire l'historique séparément. Ce qui est fait".

Tenir en respect l'historicité et la monumentalité de l'église, c'est aussi reproduire le monument. Les Bousquanais ont tout particulièrement exploité cette possibilité en 1996 à l'occasion des premières "Médiévales". Usant de boîtes d'oeufs, de fleurs de papiers crépon et d'armatures de fer, ils ont construit une "église" qui, après avoir été promenée sur un char lors de la cavalcade d'avril, a

Un monument peut en cacher un autre



Médiévales 1996 – Photo Christophe Barreau

été installée le jour des "Médiévales" devant son modèle. On sait tout ce qui peut se jouer d'appropriation dans la reproduction. Mais en l'espèce, il semble que la fonction de détournement, voire d'occultation l'emporte sur toute autre. Il n'est d'ailleurs pas inutile de préciser que depuis ce char a été brûlé et que, de même, l'église en sucre réalisée pour les besoins du concours de vitrine par le pâtissier du village a été détruite. La version officielle veut que celle-ci se soit effondrée d'elle-même. On nous permettra néanmoins de douter de la seule responsabilité de la fatalité, car à vouloir conserver un tel "monument", on ne l'aurait pas transféré d'une vitrine qu'il "encombrait" pour l'installer dans un local en plein travaux, entre échelles et pinces. Selon toute évidence, il ne saurait être question de s'embarrasser et de se donner à gérer l'existence de nouveaux monuments...

Reste encore à inscrire au chapitre de cette concurrence organisée l'action de la guide. Pour aussi étonnant et paradoxal que cela puisse paraître, celle qui, au quotidien, se charge de prêter sa voix aux pierres participe bel et bien de cette logique. La soixantaine bien sonnée, la voix forte, un Français coloré mêlé d'occitan, quelques notions d'Allemand et d'Espagnol, un humour à toute épreuve, une disponibilité de retraitée qu'elle voue entièrement à l'église lui assure un succès jamais démenti auprès des touristes qui toujours en redemandent. Quant à ses connaissances sur l'église, elles en laissent plus d'un bouche bée. C'est qu'Eliette a lu et relu tout ce qui s'écrit dans les milieux éclairés et notamment les productions d'André Bonnery dont elle a par ailleurs suivi les cours sur l'art roman dans le cadre des formations de la Chambre d'Agriculture. Le livre d'or de l'Office de Tourisme témoigne à toutes les pages de ce savoir et de cette personnalité hors du commun :

- . "Merveilleuse présentation d'un bijou qu'Eliette sait dévoiler peu à peu avec amour et prestance",
- . "Eglise surprenante. Guide passionnée",
- . "Quelle enrichissante visite éclairée par une guide passionnée et passionnante",
- . "Sans guide, nous avions la vue de ce joyau. Avec la guide, nous avons eu la vie... et l'esprit de cette église",
- . "S'il y a des lieux exceptionnels, Le Bousquan en est sans doute un et si vous pensez tout savoir, parlez-en avec Eliette, alors vous découvrirez l'indécouvrable".

Mais il arrive souvent que, non revenus de l'éblouissement d'une telle rencontre, les visiteurs en oublient l'église pour couvrir le cahier d'éloges à la seule intention d'Eliette :

- . "Voici une guide qui sait et qui connaît. Punch et gentillesse",
- . "Ne changez pas de guide",
- . "Guide super",
- . "Un grand merci à notre guide si sympathique et si compétent au doux nom d'Eliette",
- . "Eliette, merci ! Ne perdez surtout pas votre superbe enthousiasme",
- . "Chère Eliette, tu fais chanter l'histoire. Je reviendrai te voir".

En conclure qu'Eliette vole la vedette à l'église n'est guère exagéré. L'une des dédicaces résume la situation bien mieux qu'une longue argumentation : "Il y a deux merveilles au Bousquan, Eliette et l'église". On sera sensible à l'ordre d'apparition des deux "merveilles"...

Le passé détourné

On ne saurait néanmoins en demeurer là de ce sentiment qu'alimentent les traces, de pierre comme de papier, et ramèner celui-ci à la seule défiance. Car la mise à distance n'empêche pas un certain attachement d'autant plus difficile à définir et qualifier qu'il ne semble ne concerner ces objets que dans l'unique fait d'exister. L'intervention des archéologues et autres spécialistes de la pierre en avril 1996 dans l'église du Bousquan a permis de toucher du doigt cette nécessité de garder. Entre affolement et émoi, la hantise de voir disparaître un morceau de l'église a fait le jeu des rumeurs les folles qu'on a du démentir par voie de presse et à la messe. Habités de ce type de réactions, les professionnels de la pierre s'étaient amusés à jeter de l'huile sur le feu, lançant de fausses informations parmi lesquelles un projet de démantèlement et de déménagement de l'église au Japon !

Le fait que le monument plutôt que l'archive vérifie cette possessivité quelque peu paradoxale n'aura pas échappé au lecteur. C'est là en réalité le reflet d'une préférence, d'une moindre prévention à l'endroit de la pierre. N'a-t-on pas choisi en 1996 de célébrer le neuf-centième anniversaire de la construction de l'église en lieu et place des neuf cents ans de la première mention écrite ? Longtemps il est vrai les historiens ont associé les deux événements²³. Mais de récents travaux, en établissant clairement que l'édification de la Rotonde est plus tardive, ont démenti la concomitance jusqu'alors reconnue des événements respectifs de ces deux traces²⁴. La hiérarchisation que traduit un choix pareil paraît résulter de la moindre menace qu'est supposé faire peser le monument

²³ Jouy de Veye, "La Rotonde du Bousquan", *Mémoire de la Société des Arts et Sciences de Carcassonne*, 1ère série, TIII, 1868, pp 351-354.

²⁴ Bonnery André, "L'église du Bousquan. Dimension symbolique de l'architecture. Sculpture", *Les Cahiers de Saint Michel de Cuixà*, XXV, 1994, pp 13-30.

La bénédiction de la première pierre



Spectacle historique 1996. Photo Christophe Barreau

quant à une éventuelle révélation du passé. Moins bavardes ou moins immédiatement compréhensibles, les pierres rencontrent une faveur à laquelle les archives communales sont loin de pouvoir prétendre. "*Papiers parlan, pèiras calan*"²⁵.

Mais le comportement différencié des Bousquanais ne nous autorise pas qu'à revisiter le proverbe. On peut également attribuer cette inégalité de traitement à la possibilité pour chacun de conjuguer le monument au temps de sa propre histoire. Bien sûr aujourd'hui on y vient moins qu'hier pour se recueillir, dire le chapelet, célébrer l'eucharistie, ou fleurir les chapelles et cirer les bancs de bois. Il est en effet loin le temps où les marguillères, parce que trop nombreuses, avaient du instituer un tour de rôle. Néanmoins, elle demeure le cadre privilégié des "grandes occasions", des moments clefs de la vie familiale et individuelle. Quels souvenirs de baptême, de communion ou de mariage sa pénombre n'enveloppe-t-elle pas ? Elle est de fait de tous les albums photos et de tous les films de famille. Mais mieux qu'un décor dont on pourrait dire qu'il en vaut d'autres en ces instants où l'on "passe" (au sens van-gennepien du terme), elle est au Bousquan LE lieu où pour "bien passer" l'on doit passer. Plus d'un anticlérical convaincu pourraient témoigner du dilemme auquel cette nécessité les a confrontés. Remarquons au passage que l'aura de sacré qui entoure ce lieu n'exclut pas l'efficacité, s'agissant de faire passer, de cet ailleurs, temporel et esthétique²⁶, que l'église instaure en plein coeur de l'ici en vertu, justement de sa qualité de monument historique. Cependant c'est aussi parce que tous y "passent" que chacun se doit d'y "passer". Sous la voûte aux vingt-huit rangées de pierres, dans ce lieu commun de toutes les destinées bousquanaïses, se joue en effet quelque chose de l'autochtonie et de l'appartenance de chacun à la communauté. L'archive de son côté, n'a pas cette perméabilité à autant de temporalités sinon à celle de sa production et celle de son utilisation par l'historien. S'y investir, autrement dit la lire, n'est jamais que le résultat d'une curiosité d'autant plus exceptionnelle que mal placée, bousquanaïsement s'entend. Non-lieu d'une expérience partagée, la liasse rivalise mal avec le monument. En somme, si la Rotonde finit par trouver une place dans la vie et le coeur des Bousquanais, c'est qu'elle se laisse penser et doter de sens en dehors d'une démarche historique ou bien que le passé et la monumentalité qu'elle incarne servent d'autres fins que la reconstitution historique.

²⁵ "Les papiers parlent, les pierres se taisent" : nous nous inspirons ici du proverbe occitan "*Papiers parlan, barba cala*" ("Les papiers parlent, la barbe se tait") équivalent du de l'adage français "Les paroles s'envolent, les écrits restent".

²⁶ Fabre, à paraître.

Seulement, voilà ! Toutes les traces ne se font pas de la sorte complices de pareils détournements et ré-aiguillages du passé sur d'autres voies que l'histoire, en tout cas pas suffisamment pour que les Bousquanais envisagent autrement que comme un danger potentiel leurs traces et le passé qu'elles incarnent. On comprend mieux, du reste, les prédispositions ou attributions particulières reconnues aux "historiens". Face à la menace que représente le passé, les compétences acquises à force de cotiser aux fonds communs de la marginalité, prennent tout leur sens. Ne s'improvise pas passeur de passé qui veut...

De toute évidence, le passé ressuscitable de la communauté locale n'a pas meilleure presse que celui que se propose de faire réapparaître cet archéologue de la parenté qu'est le généalogiste. Bien des similitudes se font jour en effet entre le traitement dont font l'objet les reliques familiales (photographies, "souvenirs", papiers de famille,...) et celui que l'on réserve aux monuments de pierre ou de papiers, témoins du passé local. De la négligence à la destruction, en passant par l'abandon, la commune destinée de ces traces force le trait de la symétrie qui s'esquisse par ailleurs entre l'historien et le traqueur d'ancêtres dont les travaux respectifs pâtissent d'une semblable mise à l'index. Tout par conséquent tend à indiquer que l'oubli a, à cette échelle, même prise sur le passé que dans le cercle étroit et privé de la famille. L'égalité en "racines" qu'une telle constatation implique et qui en dernier ressort nous importe, ne constitue décidément pas une conséquence accidentelle, un résultat accessoire de cette gestion par défaut du passé. On pourrait se permettre d'en douter si les efforts d'une Geneviève ou d'un Rigailh ne se voyaient pas opposer si spontanément et durablement une fin de non-recevoir. Mais le caractère généalogisant des travaux en question n'identifie-t-il pas on ne peut plus clairement le risque qu'il s'agit de ne pas prendre avec le passé, à savoir celui d'une évaluation de l'"enracinement" de chacun ?

Tout irait au mieux dans la mieux rôdée des démonstrations si celle-ci n'enchaînait ses arguments, en faisant comme si l'histoire locale n'avait d'alternative que le secret ou le déni. Il est pourtant une autre voie pour l'histoire, celle qui conduit à la production de monographies, d'articles et, tout récemment au Bousquan, de spectacles historiques. L'examen du contenu de cette histoire lue, écoutée et applaudie, "officielle" en quelque façon, doit encore confirmer l'incongruité d'un passé "personnalisé". En attendant, il importe de s'inquiéter de ce qu'il en est justement des modes de production d'une telle histoire, dont la non-moindre des particularités est de se passer du recours aux sources.

L'écriture de l'histoire

La nuit tombe vite en cette saison, même si par la grâce du Cers, aucune nébulosité n'encombre le ciel. Geneviève a déjà quitté sa retraite, le coeur réjoui de toutes ses petites découvertes qui viendront s'ajouter aux autres dans ses classeurs. Rentrée chez elle, après quelques courses, elle prépare le "souper". Ce soir, elle ne retravaillera pas ses transcriptions, non pas que la perspective d'une soirée-télé l'en dissuade, mais il faut qu'elle s'attelle au scénario du prochain spectacle historique, car Danièle doit passer demain, pour réfléchir avec elle à ce que sera ce texte. Voilà d'ailleurs pourquoi nous n'en avons pas encore terminé avec elle, contrairement à ce que pouvait laisser présager notre progression entre traces et histoire. En fait, notre historienne-généalogiste nage entre deux eaux, puisque parallèlement à ses infractions au code historiographique local, elle se conforme à l'occasion, et sans crainte du paradoxe, aux normes de la production d'histoire qui ont cours ici. Tout porte à croire qu'ainsi Geneviève s'acquitte d'un droit d'entrée dans la sphère des "historiens" locaux, le titre d'"érudit" valant bien les renoncements qu'exige une telle allégeance. Mais revenons à l'histoire "officielle" et à ses modes de production, et pour les saisir sur le vif, penchons-nous sur l'écriture des scénarios des spectacles historiques.

Copier, couper, coller

Quelques précisions préalables concernant la nature et la fonction de ce texte s'imposent. Il s'agit là en fait d'un récit lu au micro que les figurants, en alternance avec les troupes professionnelles (cavaliers, cracheurs de feu, jongleurs, etc), illustrent de leur prestation. Cette conduite, comme l'appelle Jean, le sonorisateur et lecteur, ne comprend pas ou peu de dialogues. Le thème ou l'époque constituent le point de départ de son élaboration. La seconde orientation est donnée par les numéros et cascades des professionnels repérés lors des fêtes historiques de Mazères ou de Mirepoix notamment. Pour les "caser", les scénarios privilégient les évocations de fêtes, de noces, de batailles... Danièle, qui décide du thème et se charge du recrutement des troupes, fournit en somme l'armature du spectacle que Geneviève ensuite habille. De relectures en réajustements, le texte prend forme sous la double plume de Geneviève et Danièle. A cette dernière revient de "taper au propre", sur une vieille machine à écrire, la version définitive.

Copier, couper, coller : au propre comme au figuré
Brouillon du scénario 1996.

On peut très légitimement considérer Dalmace, archevêque de Narbonne et ancien abbé de Lagrasse, ~~mais~~ ~~au B. même, le 17 janvier 1096~~, comme le fondateur de ce précieux monument, s'y trouvant pour en surveiller la construction. Son corps resta au B., du 17 janvier au 12 mars 1096. La dépouille de ce prélat y fut exposée en présence des évêques de Carcassonne et de Béziers, de cinq abbés bénédictins et de celui de Quarante, et d'un grand concours de clercs et de moines. Les obèques eurent lieu au B. mais il fut inhumé à Narbonne.

Mgr Dalmace
mourut au
B. le 17/01
1096

L'église du B. fut placée sous le ~~patronage~~ ~~des chanoines~~ de l'église cathédrale de Narbonne et l'intérêt ^{l'édifice} que les chanoines prirent à la nouvelle église explique sans doute pour une bonne part la magnificence de son architecture. On voulut faire beau et solide. Plus de huit siècles ont passé. L'édifice est toujours debout et fait notre admiration. A cette époque le château existait et était le symbole et le lieu d'habitation du seigneur. Comme partout il est surélevé, il a été bâti escarpé après la rivière à l'abri de ce qui, pour cette époque constituait un obstacle naturel. Il reste encore que de là comme d'un promontoire on peut observer, épier, prévenir une attaque. Le château de là domine fort bien, à perte de vue, et jusque vers la montagne. De là des guetteurs au moins par temps assez clair avaient une tâche d'investisseurs et assez facile.

L'habillage auquel procède Geneviève et qui nous intéresse ici use des textes "autorisés" parmi ceux publiés se rapportant à l'histoire du Bousquan, en l'occurrence les monographies de Barthélémy Doumergue (*Monographie de mon village* rédigée en 1873 et publiée en 1932) et celles d'Emile Gastou (*Histoire du Bousquan* et *Le Bousquan. L'église Sainte-Marie* parues respectivement en 1985 et 1984). Geneviève recopie les passages de ces plaquettes et les assemble comme elle le ferait des pièces d'un puzzle. D'aucuns interpréteront cette reproduction fidèle, qui ne change rien ou pas grand chose au vocabulaire et au style, comme le signe d'un conformisme prudent. Or il ne s'agit pas tant pour Geneviève d'afficher ainsi son allégeance à l'histoire traditionnelle que de pratiquer l'histoire comme on la pratique traditionnellement au Bousquan. Reportons-nous au second tableau du spectacle 1996, sensé évoquer la première mention écrite du Bousquan en 1096, date du décès de l'évêque Dalmace, considéré - à tort - comme l'instigateur de la construction de l'église du village. Plutôt que de rechercher le document en question ou du moins la copie la plus ancienne qui a pu en être faite, Geneviève s'est contentée de reprendre, outre une petite incise empruntée à Doumergue, ce qu'a écrit à ce sujet, aux pages 7 et 22 de sa plaquette sur l'église, Emile Gastou qui lui n'avait fait que reproduire un passage de la "trente-quatrième lecture" de Ditandy²⁷ et quelques lignes de la contribution de Marcel Durliat²⁸ au Congrès archéologique de France de 1973, complétées de quelques précisions tirées d'un article de Jouy de Veye²⁹. Selon toute vraisemblance, l'inspecteur d'Académie Ditandy s'était appuyé sur ce même article du troisième volume des *Mémoires de la Société des Arts et Sciences de Carcassonne* signé Jouy de Veye, lequel Jouy de Veye, avait comme Durliat plus de cent ans après, traduit le texte latin rapporté par Alphonse Mahul³⁰ dans son cartulaire. Là s'arrête la filiation directe du texte commis par Geneviève ; là aurait pu commencer la quête de l'archive et de détails supplémentaires comme ceux que Durliat n'a pas pris la peine de traduire ou ceux que Mahul n'a pas jugé utile de citer, usant à deux reprises de points de suspension.

Caractéristique de la technique du "copier, couper, coller", les filiations - à défaut d'autres termes - Gastou / Ditandy/ Mahul et Gastou/ Jouy de Veye - Durliat/ Mahul ne sont toutefois pas les plus fréquentes. Gastou/ Doumergue -

²⁷ Ditandy Auguste, *Lectures variées*, Carcassonne, 1875, p 118.

²⁸ Durliat Marcel, "L'église du Bousquan", *Congrès archéologique de France*, 131ème session, 1973, Pays de l'Aude, SFA, 1973, p 30.

²⁹ Jouy de Veye, 1868, op. cit.

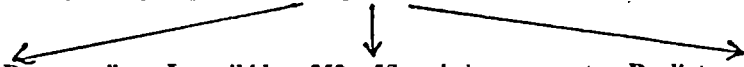
³⁰ Mahul Alphonse, *Cartulaire et archives de l'ancien diocèse de Carcassonne*, Tome IV, Paris, 1872, pp 358-359.

"Filiation" du tableau 2 - spectacle 1996

Catel, *Mémoires de l'histoire de Languedoc*, 1633. pp 783-784 : "Un ancien Martyrologe remarque qu'il fut quinze ans, trois mois, seize jours Archevesque de Narbone, et qu'il mourut dans un bourg à quatre lieues de Narbone, où son corps depuis fut transféré. Et d'autant que ce qui est marqué dans ce martyrologe contient un abrégé de sa vie, ie rapporteray icy ce qui est noté dans iceluy. *Anno Domicae incarnationis millesimo nonagesimo sexto depositio corporis Dalmatij archiepiscopi Ecclesiae Narbonensis, qui dum in hoc soeculo vixit, regularem vitam tenuit, beata sine decimosexto Calendas Februarij in Christo quievit. : hic fedit in Episcopatu annos quindecim, menses tres, dies sexdecim : ordinavit et consecrauit sex Episcopos quorum primus Gotfredus Magalonensis, alter Pampilonensis, caeteri Auriensis, Barchinonensis, Bitterensis et Agathensis, cuius sepulturae non defuere... Ricardus et duo Episcopi, scilicet Bitterensis et Carcassensis, cum quinque Abbatibus Monachis, videlicet Crassensi, Electensi, Baiolensi, cum de sancto Benedicto Castrensi, atque de Sancto Sabino, cum altero Abbate de Quandraginta, cum quamplurimis Clericis et Monachis, Deo ordinante ad eum missis, ad castrum deBuscanis, in ecclesia Sancta Maria, qui venientes inuenerunt cum Pontificalibus vestibus indutum, cuius castrum populus seruat corpus, nolens illud alicui concedere. Le reste ne peut se lire se trouvant effacé. Cooptatus in Episcopum anno Domino millesimo octuagesimo primo, circa Calendas Septembres... Quarto idus Martias translatio corporis beati Damaltij Archiepiscopi Narbonensis Provinciae. De ces paroles on peut remarquer que le peuple la tenu comme sain et combien que l'on ne celebre point aujourd'hui la mémoire dans la Province.*



Mahul, *Cartulaire et archives de l'ancien diocèse de Carcassonne*, TIV, 1872. pp 358-359 : "Anno Domicae incarnationis MXCVI depositio corporis Dalmatij archiepiscopi Ecclesiae Narbonensis, qui dum in hoc soeculo vixit, regularem vitam tenuit, beata sine XVI° kal. febr. in Christo quievit... cuius sepulturae non defuere Ricardus et duo episcopi, scilicet Bitterensis et Carcassensis, cum quinque abbatibus monachis, videlicet Crassensi, Electensi, Baiolensi, cum de sancto Benedicto Castrensi, atque de Sto Sabino, cum altero abbate de Quandraginta, cum quamplurimis clericis et monachis, Deo ordinante ad eum missis, ad castrum de Buscanis, in ecclesia Stae Mariae, qui venientes inuenerunt cum pontificalibus vestibus indutum, cuius castrum populus seruat corpus, nolens illud alicui concedere... IV° id. martias translatio corporis B. Dalmatij archiepiscopi Narbonensis provinciae".



Jouy de Veye, "Ronde du Bousquan", *Mémoires de la Société des Arts et Sciences de Carcassonne*, T III, 1868, pp 351-354 : A l'appui du texte publié par Mahul, l'auteur émet l'hypothèse selon laquelle l'évêque Dalmace serait l'instigateur de la construction de la Ronde du Bousquan

Jouy, *ibid.* p 352 : "Ses obsèques eurent lieu dans l'église Sainte-Marie dudit lieu, le XVI des calendes de février (...) On le transporta cependant le IV des ides de mars, à Narbonne, où il fut inhumé. Le corps de l'archevêque resta donc au Bousquan du 17 janvier au 12 mars 12 mars 1096".

Durliat, "L'église du Bousquan", *Congrès archéologique de France*, 131ème session, 1973. p 30 : "La dépouille de ce prélat y fut exposée en présence des évêques de Carcassonne et de Béziers, de cinq abbés bénédictins et de celui de quarante, et d'un grand concours de clercs et de moines".

Doumergue, *Monographie de mon village, Carcassonne*, 1873. Résumé des propos de Jouy de Veye (pp 351-354) p 12-13 : "(...) se trouvant sans doute au Bousquan pour y surveiller cette construction".

Ditandy, *Lectures variées*, 1875. Résumé des propos de Jouy de Veye (pp 351-354) p 118 : "(...) on peut très légitimement considérer Dalmace, archevêque de Narbonne, et ancien abbé de Lagrasse, mort au Bousquan même le 17 janvier 1096, comme le fondateur de ce précieux monument".

Gastou, *Le Bousquan. L'église Sainte-Marie, Carcassonne*, 1984. p 7 : "(...) on peut très légitimement considérer Dalmace, archevêque de Narbonne, et ancien abbé de Lagrasse, mort au Bousquan même le 17 janvier 1096, comme le fondateur de ce précieux monument".

Gastou, *Le Bousquan. L'église Sainte-Marie, Carcassonne*, 1984. p 22 : "Son corps resta au Bousquan, du 17 janvier au 12 mars 1096. La dépouille de ce prélat y fut exposée en présence des évêques de Carcassonne et de Béziers, de cinq abbés bénédictins et de celui de quarante, et d'un grand concours de clercs et de moines. Les obsèques eurent lieu au Bousquan mais il fut inhumé à Narbonne".

Geneviève, *Scénario 1996* : "On peut très légitimement considérer Dalmace, archevêque de Narbonne, et ancien abbé de Lagrasse, comme le fondateur de ce précieux monument, s'y trouvant pour en surveiller la construction. Monseigneur Dalmace mourut au Bousquan le 17 janvier 1096. Son corps resta au Bousquan du 17 janvier au 12 mars 1096. La dépouille de ce prélat y fut exposée en présence des évêques de Carcassonne et de Béziers, de cinq abbés bénédictins et de celui de Quarante, et d'un grand concours de clercs et de moines. Les obsèques eurent lieu au Bousquan mais il fut inhumé à Narbonne".

Mahul, 1872 : transcription du manuscrit de Rambaud (XVII^{ème} siècle).

pp 528-529 : "Tristan DU PUY DE LA JUGIE, baron du Bousquan, d'Alzonne, de la Liunière, etc. Il fut, par le décès de son frère Pierre, sans enfans suruiuans, et par les testamens de ses père et mère, héritier des biens de Morèze et du Bousquan. Son père l'ayant laissé fort ieune sous la tutelle d'Anthoïette sa mère, Almaric de Thurin, seigneur de Péchairie, nepueu de lad. Anthoïette, lui auroit suscité un grand procès, sous prétexte qu'il auroit acheté les seigneuries du Bousquan, d'Alzonne, de la Liunière, et autres lieux en Languedoc, d'Anthoïe et Pierre Puj Deualz, qui s'en disoient héritiers, à cause du droit d'Aymar de Puideual leur père, de Jean de La Jugie Puideual, baron du Bousquan, leur oncle et d'Anthoïe-Pierre, son fils, leur cousin germain, mort le dernier sans enfans ; procès qui fut agité premièrement au Sénéchal de Carcassonne, puis au Parlement de Toulouse, l'an 1485, après au Conseil du Roy, et de là encore aud. Parlement, et enfin terminé par transaction en date de l'an 1503, qui relaxe aud. Tristan tous les biens contestés "in patria Linguae Occitaniae" retenue par Guillaume Petri, notaire du Bousquan, et Guillaume Deuals, notaire de Peyriac.

En l'année 1491, Tristan de la Jugie épousa Andine de Montclar, fille d'Anthoïe, vicomte de Montclar, fille d'Anthoïe, baron de Salvagnac, seigneur de la Caumette et Aigne. En 1495, il suïnt le roy Charles VII qui honora du collier de l'ordre de Saint Michel, en toutes ses expéditions, et fut blessé à la bataille de Forotte. Il exigea de noble Gaston de Beaufort, en l'année 1499, le mesme homaïge-lige et personnel que ses précédesseurs auoient (fait) à ceux du seigneur du Bousquan, pour le sief qu'ils tenoient à La Liunière, releuant du chastau dud. lieu ; et fist procéder aux Reconnoissances particulières des habitans, à celles de Ferrals, de St Julia, du Bousquan et autres ; rendit son homaïge au roy Louis XII, de ses baronies du Bousquan, Alzone, La Liunière et autres, en l'année 1505 ; fist son adueu, où par exprès il dénombre la pesche de l'Étang de Marsellette, qu'il auait souuent arantée à prix d'argent, à condition toutefois que s'il s'y prenoit quelque poisson d'extraordinaire grandeur, il seroit porté à son chastau du Bousquan.

Et s'estant retiré entièrement des affaires, qui l'obligeoient d'aler souuent à la Cour, aiant d'ailleurs assoupis tous les procès qu'il auoit eus avec les Puydeuals et avec les communautés du Bousquan et d'Alzonne, il s'adonna entièrement aux oeuvres pieuses et resercha une vie tranquille mais non pas oysive, car il fist bastir en l'année 1512, par permission de l'Archeuesque de Narbonne, sous l'invocation des bienheureux S.S.S. Germain, Joseph et Michel, la chapelle dicte des seigneurs, dans l'Eglise parrochiale dud. Bousquan, faïant dotée de quelques biens, à charge d'y dire trois messe la sepmaine, s'en reseruant le patronat. Cecy est tesmoigné, tant par le verbal de Messrs Louis de Vermins et Claude de Rebé, archeuesques de Narbonne, sur la visite de lad. Église des années 1602 et 1646, que par l'inscription qui estoit à une pierre ostée avec le retable en bosse, lorsqu'on y établit la confrairie du Saint-Rosaire, pour y mettre un tableau de plate peinture :

Tristan et Ande son épouse
Les Seigneur et Dame du lieu,
Vouurent cest autel à Dieu
L'an de salut mil cinq cent douze.

Obtint la mesme année, à son nom, de Jeanne et Margueritte du Puy, et de Jean Le Noir, sieur de La Redorte, mary d'Anne du Puy, sa soeur consanguine, un brief de Nostre St-Père le Pape, leur permetant d'eslire un confesseur, auquel estoit donné pouuoir de les absoudre des cas réservés, de changer les voeux, dispenser des sermens ; plus leur permetoit de manger de la chair, oeufs, burre, fromaige et lait en temps deffandu, et aux femmes d'entrer aux monastères des religieuses de Ste-Claire ; et de plus, d'auoir un autel portatif pour célébrer la sainte messe. Et par tiltre de l'année 1513, il est dit en faueur dud. Tristan et de ses successeurs, sgrs. de Ferrals, qu'ils auroient la teste et un cartier du deuant de la beste, sur tous les chasseurs ausquels il permettroit la grosse chasse au terroir dud. lieu.

Mais la mort aiant enlevé lad. de Montclar, sa fidèle compaigne (qui le fist héritier par son testament de l'an 1514, et fust enterrée aud. Bousquan, à la tombe accoustumée des seigrs et dames du lieu), il espousa, l'année 1515, sous la constitution de 300 liv. et quatre robes de soie doublées convenablement, dame Anne de Narbonne, fille de messire Guillaume de Narbonne, baron de Capendu, diocèse de Carcassonne, et de Blanche de Courcier. Il ne vesquit guière dans ce second mariage, d'autant qu'en l'année 1521 il décéda, et fust mis reposer avec sa première femme dans un vug mesme tumbau, après auoir, par son testament, fait héritier Jacques-Germain, son fils du premier mariage, aux biens du Bousquan, et Jean, du second lit. À ceux de Cazouls et Morèze, avec la substitution de l'un à l'autre, mourant sans enfans, qu'escheut et fust ouuerte au profit de Jacques-Germain. Anne de Narbonne survesquit d'une vingtaine d'années à ses enfans : elles mourent environ l'an 1581, et fust enterrée à l'église de St Pierre de Cazouls, qu'elle jouïssait pour son vesuaige.

Enfans de Tristan de la Jugie et d'Andine de Montclar, sa première femme :

- 1° Jacques-Germain de La Jugie du Puy, qui continua la lignée du Bousquan, et qui suit.
- 2° Anthoïette de La Jugie du Puy, mariée avec messire Nicolas de Voysins, seigneur d'Aussonne et de Boisse, au diocèse de Tholouse, l'an 1509.
- 3° Claire de La Jugie du Puy, mariée avec noble Jean de Caduin, seigneur du dit lieu en Querci, en l'année 1532.
- 4° Jeanne de La Jugie du Puy, mariée avec noble Guillaume de Rhodès, seigneur de Montalègre.

Enfans de Tristan de La Jugie et d'Anne de Narbonne, sa seconde femme :

1° Jean de La Jugie du Puy, seigneur de Morèze, allié avec dame Gloriande de Bruyères, fille du baron de Chalabre, gouverneur de la ville de Mont-Louis, et fust tué au siège de Coni, en Piedmont. Il mourut sans enfans, laissant tous les biens de Morèze à Jacques son frère, et à François son nepueu. Il fust porté et enterré à l'église St-Pierre de Cazouls, auquel lieu la dame de Narbonne, sa mère, estant veufue depuis l'année 1521, s'estoit retirée ; et son précepteur, depuis médecin, lui fist ceste épitaphe :

La mort a ordonné peu de place en ces lieux
Pour contenir le corps du grand baron du Bousquan
Que le Piedmont, l'Espagne, l'Italie et la France
Matrison, doct en médecine.

2° François de La Jugie du Puy, archidiacre du Chapitre cathédral de la ville d'Agde.

3° Magdeleine de La Jugie du Puy, mourent quelques années après estre née, en l'an 1520, et fust enterrée à l'église du Bousquan, à la chapelle construite par Tristan, son père, sous l'invocation des S.S.S. Germain, Joseph et Michel.

xxx : passages repris par Emile Gastou et Geneviève et pour la plupart par Barthélémy Doumergue.

xxx : passages repris seulement par Barthélémy Doumergue et Emile Gastou

xxx : détails repris seulement par Barthélémy Doumergue



Doumergue, 1875 (version manuscrite).

pp 25-26 : "Tristan de la Jugie-Morèze épousa, en 1491, Andine ou Andes, fille du vicomte de Montclar. En rendant hommage au roi Louis XII en 1505, il est fait mention de la pêche de l'Étang de Marsellette que ce seigneur reconnoît auoir arantée souvent à prix d'argent, à condition toutefois que si l'on y prenoit quelque poisson d'extraordinaire grandeur, il seroit porté à son château du Bousquan. Avec la permission de l'archevêque de Narbonne, il fit construire la belle chapelle dite du Comte, en 1512 dans l'église paroissiale, et la dédia à St Germain, St Joseph et St Michel : cette chapelle porte aujourd'hui le nom de Sacré-Coeur. Pour conserver le souvenir de cette construction, il fit graver ces mots sur une pierre qui a disparu :

Tristan et Ande son épouse
Les Seigneurs et Dame du lieu,
Vouurent cet autel à Dieu
L'an du Seigneur mil cinq cent douze.

Ande de Montclar teste en faueur de son mari en 1514 et après sa mort elle fut ensevelie dans la crypte, lieu ordinaire des sépultures de la famille. Son mari épousa Anne de Narbonne, dont le père étoit baron de Capendu ; il mourut lui-même en 1521 : il fut déposé avec sa première femme. Le fils aîné de ses enfans lui succéda.

xxx : libertés ou ajouts de Doumergue par rapport au texte donné par Mahul.



Gastou, 1985.

pp 18-19 : "Tristan du Puy de la Jugie Morèze - 7^{ème} possesseur - baron du Bousquan, en 1491, Tristan de la Jugie épousa Andine de Montclar, fille d'Antoine, Vicomte de Montclar, Baron de Salvagnac, Seigneur de la Caumette et Aigne. En 1495, il servit le roi Charles VIII, qui honora du collier de Saint-Michel. En 1505, il dénombre la pêche de l'étang de Marsellette, arantée à prix d'argent à condition que s'il est pris quelque poisson d'extraordinaire grandeur, il lui soit porté au château du Bousquan. Il s'adonna aux oeuvres pieuses. Il fit bâtir en 1512, avec la permission de l'archevêque de Narbonne, à l'invocation des S.S. Germain, Joseph et Michel, la Chapelle dite des Seigneurs (devenue chapelle du Sacré-Coeur) dans l'Église paroissiale Sainte-Marie du Bousquan. Procès verbal de Louis de Vermins et Claude de Rebé, archevêque de Narbonne. Une pierre qui a disparu, portait l'inscription :

Tristan et Ande son épouse
Les Seigneurs et Dame du lieu,
Vouurent cet autel à Dieu
L'an du Salut mil cinq cent douze.

Ande de Montclar teste en 1514 en faueur de son mari, et, décède la même année. Elle est enterrée au Bousquan. En 1515, Tristan épousa Anne de Narbonne, fille de Guillaume de Narbonne, baron de Capendu ; et, de Blanche de Courcier. Il décède en 1521, et fait héritier Jacques Germain de la Jugie, son fils du premier mariage, aux biens du Bousquan et à Jean, du second lit, ceux de Cazouls et de Morèze. Enfants de Tristan de la Jugie et d'Andine de Montclar : 1° Jacques Germain de la Jugie du Puy, qui continue la lignée du Bousquan, qui suit - 2° Antoinette de la Jugie du Puy, - 3° Claire - 4° Jeanne



Geneviève, 1997.

"INTRODUCTION : Nous sommes en l'an de grâce 1491. Tristan, notre noble baron, 7^{ème} possesseur de la seigneurie du BOUSQUAN est l'héritier des maisons de la Jugie et de Morèze (...). TRISTAN vient de prendre pour épouse la gentille damoiselle ANDINE de MONICLAR, fille du Vicomte ANTOINE de MONICLAR, baron de Salvagnac, seigneur de la Caumette et d'Aigne".

"7^{ème} TABLEAU : (...) Par cette fête des vendanges, nous avons essayé de retracer un épisode de la vie de nos ancêtres et du baron TRISTAN DE LA JUGIE ; ce dernier eut une existence bien remplie. TRISTAN de la JUGIE servit le roi CHARLES VIII qui honora du collier de Saint MICHEL. Il dénombre la pêche de l'étang de MARSEILLETTE arantée à prix d'argent à condition que s'il étoit pris quelques poissons d'extraordinaire grandeur, ils lui soient apportés au château du BOUSQUAN. Il s'adonna aux oeuvres pieuses et fit bâtir en 1512, avec la permission de l'archevêque de NARBONNE, à l'invocation des Saints GERMAIN, JOSEPH et MICHEL, la Chapelle des Seigneurs dans l'Église paroissiale Sainte Marie du Bousquan. ANDINE de Montclar teste en 1514 en faueur de son mari, puis décède la même année. Elle est enterrée au Bousquan. TRISTAN et ANDINE eurent 4 enfans, JACQUES GERMAIN qui deviendra le 8^{ème} possesseur, ANTOINETTE, CLAIRE ET JEANNE".

Mahul/ Rambaud apparaît comme l'enchaînement scripturaire qui préside le plus souvent au Bousquan à la production d'histoire locale. Les différents scénarios de Geneviève et Danièle, pour en être le résultat, en portent le témoignage. Si le lecteur n'y voit pas d'inconvénient, nous procéderons cette fois en généalogie descendante, de la même manière en fait que Rambaud, qui lui, nonobstant, ne "généalogisait" pas seulement au figuré et pour la métaphore, mais au propre et pour le compte des seigneurs du Bousquan. En se fondant sur "les titres originaux"³¹ de la maison du Bousquan, ce contemporain de Louis XIII a rédigé une histoire généalogique dont le manuscrit a bien failli disparaître du fait de la négligence des nouveaux possesseurs du château en 1793. Sauvé par l'abbé Barthe, ce "monument" est aujourd'hui conservé par la Bibliothèque municipale de Carcassonne. Conformément à son objectif de recension et de compilation des sources utiles à l'histoire des localités de l'Aude, Mahul a transcrit et publié dans son cartulaire, de la page 320 à la page 338 de longs passages de ce manuscrit. Usant "du Mahul", sans la médiation duquel on est en droit de se demander ce qu'il en serait ici de l'histoire locale, Doumergue, premier instituteur public du Bousquan, a inséré au chapitre "Histoire" de sa monographie ce texte dans lequel il a au préalable pratiqué force coupes sombres. Gastou a repris à son tour le texte "du Mahul", plus fidèle encore que son prédécesseur à la syntaxe, au vocabulaire, à l'orthographe du XVIIème siècle, mais cela dans les limites redéfinies par Doumergue. Du reste, Geneviève, qui comme de bien entendu, copie Gastou, n'hésite pas elle aussi à ouvrir "le Mahul" quand elle se trouve à cours de détails (description de cortège, noms de consanguins et d'alliés à attribuer aux figurants), ce dont nul ne songe à lui tenir rigueur.

Cette technique du "copier, couper, coller" appelle plusieurs remarques. On notera tout d'abord qu'il y a "recopiage" et "recopiage". La reproduction à laquelle s'applique Geneviève n'a en effet rien du procédé d'appropriation qu'elle met en oeuvre quand elle joue les historiennes des fonds. Le caractère approximatif de la copie, mais aussi et surtout son origine composite situe sans ambiguïté dans une autre logique que celle d'une quête de connivence cette manière de duplication. Celle-ci ne constitue pas davantage une étape intermédiaire de prise de notes mais forme bel et bien le produit final et quasi-immédiat de l'"historien" local. Nul travail de confrontation, de problématisation, de discussion, de réélaboration du propos n'est entrepris. Ainsi, copié, coupé, collé, le récit du passé demeure identique d'une génération à l'autre d'historiens,

³¹ Ibidem, 319.

comme donné d'emblée, non à élaborer mais simplement à réénoncer. En somme, seuls la forme (monographies, scénarios, articles) et l'organisation du récit varient.

Plagiaire par la force des choses, l'"historien" ne fait qu'arpenter un passé balisé aux antipodes de ces étendues du temps d'avant encore à défricher qu'ouvre l'archive. De traductions et/ ou de transcriptions en reproductions, celle-ci est pourtant là, résiduelle et quelques fois même citée dans le texte. Là, mais seulement pour qui sait la reconnaître ; là, mais incognito pour le commun des Bousquanais. Sans guillemets ni italiques le distinguant, le texte de l'archive se voit refuser le statut de citation et, partant, sa spécificité de document. Les libertés prises à l'égard de l'archive ne se résument pas, et l'on pouvait s'en douter, à cette annexion ni vue ni connue dans le patchwork de l'"historien". L'abandon de détails, au fil des emprunts, participe tout autant de l'entreprise, progressive et méthodique, de négation de la trace. Délesté à chaque traversée du temps, le passé paie son obole de mots et parvient au présent toujours plus résumé, contracté.

On remarquera enfin que l'histoire locale ne naît qu'accouchée par des historiens non-bousquanais. On songe bien sûr à Alphonse Mahul, mais l'on pourrait également, en se reportant à la monographie de Gastou, lui associer Romain Plandé³², Elie Griffe³³ ou encore Germain Sicard³⁴. A eux, érudits et amateurs éclairés, historiographiquement de partout et de nulle part, est laissée la confrontation directe avec la trace. Rien que de très normal, conclut-on en première analyse, dans la mesure où la lecture de l'archive et l'analyse du tesson requièrent quelques compétences en matière de paléographie ou d'archéologie. Néanmoins, Rambaud, Rigailh et Geneviève ont donné ou donne la preuve que ce partage des tâches n'est pas si obligé qu'il n'y paraît. D'ailleurs la délégation du traitement de l'archive brute à d'autres qu'à des Bousquanais ne ressortirait pas seulement à une nécessité pratique que la survie historiographique des travaux de ces historiens-là ne dépendrait pas, comme l'archive, de la médiation de l'historien exogène. Symboliquement indispensable, tout autant que l'est la trace, quand bien même impossible scientifiquement, académiquement parlant, l'histoire locale n'a toutefois pas recours à l'historien d'ailleurs comme à la moins préjudiciable des solutions. En fait si l'histoire locale pour exister consent à s'en

³² Plandé Romain, "La propriété foncière au Bousquan (Aude) de 1667 à 1932", *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, TIV, 1933, pp 384-395.

³³ Griffe Elie, *Les anciens pays de l'Aude dans l'Antiquité et au Moyen-Age*, Carcassonne, 1974, pp153-155.

³⁴ Sicard, op.cit.

remettre au bon-vouloir de professionnels ou de quasi-professionnels, sans doute est-ce parce que l'extériorité de ces derniers garantit une certaine neutralité, une non-implication face à la trace. Avec eux le risque est en effet moindre d'une lecture généalogique ou simplement généalogisante du passé, d'une restitution d'un avant de la communauté qui aurait le mauvais goût de révéler les différences en autochtonie des Bousquanais d'aujourd'hui.

Une histoire sans nom

L'histoire, ici, ne coule décidément pas de source : l'historien d'ailleurs canalise le passé que ceux d'ici recyclent et toujours davantage distillent et aseptisent. De fait, une fois ramené à la diachronie de son élaboration, le récit du passé, aussi monolithique soit-il, ne se présente jamais que comme une oeuvre collective. Au demeurant, si l'on concevait l'histoire écrite autrement qu'à deux, trois, quatre mains, l'"historien" local consentirait-il aussi volontiers qu'on peut l'observer à l'anonymat ? Car il est un fait que certaines productions d'histoire (les scénarios des spectacles historiques, une plaquette consacrée à la chapelle Notre-Dame du Bout du Pont) ne portent pas de signature. Soit dit en passant, et plus particulièrement à l'intention de ceux qu'hérisseraient encore les méthodes peu orthodoxes qui nous occupent, ces dispositions à l'anonymat lavent nos producteurs d'histoire, copieurs, coupeurs, colleurs, de tout soupçon de paresse. Le sacrifice de leur prétention d'auteur tend au contraire à prouver qu'ils cultivent une certaine conscience du dessein qu'ils poursuivent ou du moins des contraintes liées à cet objectif. De même, on ne saurait qu'abusivement les taxer de malhonnêteté intellectuelle à les voir faire l'économie des guillemets ou estropier, quand ils n'omettent pas purement et simplement de les indiquer, leurs références bibliographiques. Quel professionnel de l'histoire ne s'est pas un jour ou l'autre plaint de ces "mauvaises habitudes" qui, on le devine, ont fait de certaines étapes de l'enquête ethnographique un véritable jeu de piste ? Elles n'apparaissent cependant "mauvaises" qu'aux yeux de ceux qui ne voient pas combien elles sont inhérentes à une histoire entendue comme une oeuvre collective où l'auteur doit se résoudre à s'effacer derrière l'impératif du "copier, couper, coller". Pour toucher du doigt cette propension consentie ou forcée de l'"historien" à l'anonymat, l'ethnologue ne peut en vérité espérer de meilleure position que la sienne. Sa demande, chaque année réitérée, du scénario du spectacle, la confronte à une résistance que l'on pourrait imputer, s'il n'était le seul procédé licite, au recyclage mot à mot qu'on la suspecte de vouloir en faire, étant bien entendu

qu'ici l'on ne conçoit pas que l'on puisse différemment qu'en copiant, coupant, collant exprimer son intérêt pour l'histoire. L'étiologie de ce refus auquel la discrète complicité de Jean permet de passer outre est davantage à rechercher du côté de la hantise de voir la paternité de cette histoire, non pas indûment revendiquée, mais niée dans son anonyme pluralité. Car, toute autochtone soit-elle, l'ethnologue est une universitaire qui, comme ses pairs, a cette sale manie de signer tout ce qu'elle écrit...

Cette disparition de l'auteur, qui s'ajoute à la disparition de l'archive fait de l'histoire un texte sans nom, ouvert à toutes les écritures et réécritures, cela, on l'a vu, dans le long terme des recompositions successives, mais également, plus rarement il est vrai, dans la synchronie de certaines de ses réélaborations. On se réfèrera une fois encore à la conception des scénarios des spectacles historiques. On savait Geneviève épaulée ou plus précisément orientée par Danièle dans cet exercice. On découvre ensuite Jean, devant son écran d'ordinateur, occupé à corriger les imperfections de style et de syntaxe liées au "copier, couper, coller", à ajouter une introduction, paufiner des transitions, imaginer une conclusion, cela sans encourir, il va sans dire, le moindre reproche et affranchi de tout contrôle. Toujours susceptibles d'ajouts, de suppressions et de retouches jusqu'au jour de la représentation, les scénaristes s'appliquent si bien à mettre en scène l'idéal pluriel du mot "historiens" qu'elles vont jusqu'à autoriser des figurants, ceux qui doivent ou souhaitent prononcer une réplique, user d'un droit de regard sur leur texte, quand ils ne sont pas invités à le rédiger eux-mêmes. On peut encore ajouter au chapitre de la co-paternité organisée de l'histoire locale l'entière liberté qui est laissée à l'ensemble des figurants, mais plus particulièrement aux paysans, quant à leur interprétation. C'est en effet au fil des répétitions, au gré des improvisations des uns et des autres que prennent forme les didascalies relatives à leur évolution. Démultipliée, diluée, "anonymisée", la propriété de l'histoire échappe à l'historien entendu dans sa singularité d'auteur et de la sorte collectivisé, le récit du passé paraît fin prêt à traverser le temps, jusqu'au prochain rendez-vous historiographique. On aurait tort de sous-estimer l'importance de cette opération de dépersonnalisation quand l'histoire est appelée à occuper la place que tient "normalement" l'archive.

Faire archive

Car il est un fait que l'historien ne se contente pas de raconter le passé mais produit aussi un texte conforme à ce que devrait être ici, idéalement, la trace,

sous le rapport de son contenu - nous verrons plus loin et plus précisément de quoi il retourne - et de ses conditions de production. Archive à la place de l'archive, l'écriture du passé se charge en effet, entre autres missions, de court-circuiter le retour aux sources. La dimension archivistique qui lui est conférée se trahit essentiellement dans le caractère de difficulté qui s'attache ou plutôt que l'on s'accorde à reconnaître à sa découverte, de la même manière qu'à l'invention de l'archive. La plaquette de Gastou, rééditée depuis 1983 et vendue par l'Office de Tourisme échappe pour l'heure à cette réputation d'introuvabilité. Il n'en va pas de même de la monographie de Doumergue : mettre la main sur l'une des copies manuscrites diffusées par l'auteur dans les années 1870 ou sur l'un des exemplaires publiés soixante ans après exige une sagacité à la hauteur des efforts par d'autres fournis pour soustraire l'archive à la curiosité de l'historien. "Le Doumergue" ne se révèle en effet qu'à condition de fréquenter des familles assez anciennement implantées, où l'un des membres a fait l'acquisition, sous l'une ou l'autre de ses deux espèces, de la dite plaquette et où aujourd'hui, l'on est suffisamment au fait de cet héritage et de sa localisation dans la maison pour en faire profiter l'"historien".

L'obstacle que celui-ci doit franchir pour parvenir "au Doumergue" n'est pour tout dire que de faible envergure comparé à celui qui le sépare "du Mahul". En l'espèce et très significativement, la difficulté affichée s'avère inversement proportionnelle à l'accessibilité du volume puisque consultable à loisir, voire même photocopiable, à la Bibliothèque municipale de Carcassonne ou aux Archives départementales pour ne citer que les adresses les plus proches et les plus évidentes. Pour se faire trace, que ne souffrirait l'histoire ? La même chose que l'archive, du moins en théorie et non véritablement dans les faits. "Pour de faux" en somme.

Ainsi, de même qu'elle se fait introuvable pour la forme, elle fait mine d'être chose dont on se débarrasse. Dans le cas des scénarios des spectacles historiques, les brouillons témoins des différentes étapes du "copier, couper, coller", les versions intermédiaires qu'imprime Jean, répétition après répétition, tous les textes en plus et de peu d'utilité à long terme échoient à l'ethnologue qui, il est vrai manifeste quelque intérêt pour toutes ces écritures, cependant pas au point d'en réclamer l'exclusivité de la garde. Moins inaperçu et donc plus signifiant que d'en faire don à la poubelle, l'abandon à l'ethnologue est bien à entendre comme tel. Pas plus qu'il ne contredit le refus de lui communiquer les conduites une fois terminées, s'agissant là de textes raturés, désordonnés et par conséquent de réemploi improbable, on ne peut le confondre, en ce qui concerne

les réélaborations successives de Jean, avec l'expression d'une collaboration sans limite. Car comment comprendre autrement que notre co-auteur-interprète se soit démis pour Dieu seul sait combien de temps de son dossier "Médiévales - Le Bousquan 96, 97, 98, 99" pour le confier à l'ethnologue pourtant déjà en possession, et grâce à lui, de toutes les versions existantes, sous toutes leurs formes, et donc pour certaines en double exemplaire ?...

Ignorer la trace pour mieux tenir en respect le passé figure en première position sur la liste des commandements à l'usage du bon "historien" local. L'histoire, dès lors, se répète sans lasser son lectorat ou son auditoire et traverse ainsi le temps, laissant toujours davantage de passé derrière elle et jusqu'à l'historien à qui il arrive de faire oeuvre anonyme. C'est que l'histoire ici n'a pas qu'à raconter le passé, elle doit aussi en tenir lieu, et ce, à la place de l'archive. Finalement plus tournée vers les lendemains historiographiques que préoccupée de cet avant qu'elle fait semblant de restituer, elle noue au fil de sa propre écriture le cordon ombilical qui à d'autres échelles de l'histoire la relie à la trace. De sorte que la boucle est bouclée.

Cependant, quand bien même elle se coupe du passé qu'incarne l'archive, et qu'ombre de plus en plus évanescence d'elle-même, elle s'épuise de réécritures en réécritures, l'histoire n'a jamais autant qu'en ces années 1990 été à l'honneur au Bousquan. Ce qu'elle raconte ne revêt que plus d'intérêt dans un tel contexte de production et de consommation. Or quel contenu, si ce n'est un non-contenu, peut se compromettre avec une curiosité du passé par avance anesthésiée, assujettie à l'impératif du non-souvenir ?

III. Une histoire sans histoire

"Voici une monographie d'un gros bourg briard, publiée en 1975. Un gros livre de 380 pages, dont 359 de texte. La table des matières énumère étymologie, topographie, préhistoire, période gallo-romaine et franque, fondation de la ville, seigneurs - 173 pages, plus de la moitié, à dérouler des généalogies de familles qui, compte tenu de leur notoriété, n'ont pratiquement jamais mis les pieds dans ce bourg qui n'était qu'une de leurs nombreuses dépendances... Suivent la Révolution, la guerre de 1870, la construction de l'hôtel de ville, des écoles. Rien sur la démographie, rien sur l'économie, la communauté villageoise, les groupes sociaux. Si l'on ajoute l'absence d'appareil critique même sous la forme d'une liste de sources manuscrites, la bibliographie inutilisable malgré ses cinq pages, on reste un peu atterré par ce genre d'ouvrage".

Jean Jacquart,
in Alain Croix et Didier Guyvarc'h (éd.),
Guide de l'histoire locale.

Une histoire aux quatre vents

Une histoire multiple

La plupart des histoires locales qui se respectent, c'est à dire qui se laissent énoncer à partir du présent, ne parviennent jamais mieux à leurs fins qu'en se spécialisant, en privilégiant tel ou tel aspect de son passé : ainsi une époque (le Moyen-Age des Templiers dans le Larzac), une activité économique (l'industrie métallurgique en Lorraine, la mine à Saint-Etienne, la viticulture à Maraussan), une figure, telle celle du maçon dans la Creuse, ou un événement, la Reconquista en Pays valencien, monopolisent-ils plus ou moins la scène du passé local¹. Le moins que l'on puisse dire est que notre terrain forme de ce point de vue un réel contraste avec les expériences historiographiques qui l'entourent.

Ici, l'histoire apparaît comme disséminée, éparpillée qu'elle est en de multiples objets. Car se cantonner, comme les "historiens" le font ici, aux

¹ Les productions historiographiques données ici en exemple figurent parmi celles étudiées dans le cadre de l'appel d'offres de la Mission du Patrimoine ethnologique "Producteurs, productions et enjeux contemporains de l'histoire locale".

maisons seigneuriales et aux monuments dits historiques du village, produit moins un resserrement qu'une démultiplication de l'intérêt. Avec en ligne de mire quatre familles seigneuriales, soit dix-sept possesseurs, et quatre monuments, à savoir l'église et ses sept chapelles, le château, l'ermitage dit "du Bout du Pont" et le pont lui-même, on admettra que nos historiens se font habiles dans l'art de la dispersion. Les titres des monographies résument bien la portée "généraliste" de leur curiosité. Barthélémy Doumergue en 1873 et Emile Gastou en 1985 ont respectivement intitulé leur oeuvre *Monographie de mon village* et *Histoire du Bousquan*.

De même, la thématique changeante des différentes éditions des "Médiévales" nous ramène à ce pluralisme historien qui sévit sans préférence ni hiérarchie. En 1996, le village commémorait la construction de l'église et sur sa lancée se replongeait dans "son" Moyen-Age. L'année suivante, le Comité des Fêtes se proposait d'évoquer la Renaissance et de mettre à l'honneur la tradition viticole du Bousquan, et prévoyait déjà de célébrer à l'occasion de la troisième édition des "Médiévales" en 1998 l'époque du bon roi Henri et de sa poule au pot. En 1999, comme rien depuis n'est venu contrarier les projets de Danièle, le public s'est vu entraîné au temps de Louis XIII. Il s'émerveillera en 2000 des fastes de l'Empire napoléonien avant de faire machine arrière et au seuil du troisième millénaire, se vera transporté dans le Bousquan gallo-romain. La cavalcade du Carnaval 2000 taillera à son tour dans cette histoire à grande largeur. En effet, les rues du village seront traversées par vingt chars, symbolisant chacun un des siècles des deux derniers millénaires.

Par ailleurs, l'incapacité des Bousquanais en 1996 de s'en tenir à l'intention initiale, c'est à dire la célébration de la formation du village, nous confronte à cette conception particulière de l'histoire. Trop à l'étroit dans la seule évocation du XIème siècle, les Bousquanais ont élargi leur champ d'action et de commémoration. Le scénario du spectacle inscrit noir sur blanc cette fuite en avant chronologique et thématique. Une fois rappelées les origines du village et la construction de l'église, le texte s'égare, racontant les incursions sarrazines, les pèlerinages, les croisades en Terre Sainte, l'épopée cathare et la vie quotidienne aux champs comme au château. Les titres on ne peut plus génériques donnés à ces festivités, "Médiévales", "900 ans d'histoire", témoignent également des glissements successifs auxquels nos commémorants se sont laissés aller. En écho visuel, les vitrines des commerçants, décorées de manière spécifique pour la circonstance, évoquaient le plus souvent davantage le passé au sens très large du terme que le seul Moyen-Age. Mais c'est sans doute Geneviève, qui pour accéder

au rang d'érudit ne recule devant aucune compromission, illustre le mieux cette fuite en avant thématique et temporelle. Dans "Cela s'est passé en --96"², la généalogiste déroule l'histoire du village, toutes les années 96, y compris la nôtre, de ce millénaire finissant lui fournissant le prétexte de ce redéploiement chronologique. Ainsi, sans vraiment trahir le dessein commémoratif premier motivé par la date de 1096, Geneviève se donne-t-elle les moyens, à la faveur de ce jeu de dates, de satisfaire aux normes qui régissent ici la production d'histoire locale.

Dernier argument à porter au chapitre de l'incompatibilité d'humeur entre l'histoire locale et le principe d'une spécialisation : la versalité des acteurs des différentes éditions de ces "Médiévales". La plupart de ceux qui incarnaient les paysans en 1996 ont quitté en 1997 leur tunique de toile de jute, laissé là leur panier ou leur brouette pour revêtir coiffe, bijoux, voiles, cape et robe longue tandis qu'un certain nombre de "nobles", passés d'eux-mêmes à la glèbe, ont rendu inutile le recrutement de remplaçants. Que pareille désinvolture gouverne la distribution des rôles dit bien, dans ce qu'elle a d'essentiel, l'inexistence d'un siècle, d'une catégorie sociale, d'un personnage ou d'un événement plus saillant, plus emblématique, plus digne de commémoration qu'un autre.

Une histoire désarticulée

Souligner une telle diffraction de l'histoire ne nous importerait pas tant si le phénomène n'impliquait pas une désarticulation du propos et par là même n'autorisait à soupçonner un préoccupant défaut de sens. Car ainsi accommodé, non épluché et hâché menu, le passé dérouté les palais et les papilles, qui ne sachant plus à quels fumets se vouer, en viennent à douter que cette cuisine historiographique ait quelque saveur à exprimer. A moins d'une liaison convenablement épicée. On exagérerait en effet à prétendre que longue durée et éclectisme thématique ne peuvent générer que confusion et non-sens. Nombre d'expériences historiographiques prouvent au contraire combien ces choix sont judicieux dès lors que l'on cherche à signifier la permanence, à fonder la tradition, à illustrer les vertus de la fidélité, ou à faire la démonstration d'un Eternel, qu'il soit vendéen, comme s'y emploie le lourd dispositif puyfollais³, ariègeois, tel qu'il nous est présenté dans le spectacle *Il était une Foix... l'Ariège*, ou autre. Simultanément, et sans que cela ne soit contradictoire, l'approche

² *Histoire et Généalogie en Minervois*, n° 26, 1996, pp 3-4.

³ Martin, Suaud, 1990 et 1992.

généraliste peut également servir une vision progressiste du déroulement du temps. Et quand d'aventure aucune philosophie de ce type, aucun souci de cohérence n'"oriente" le texte, on ne saurait en imputer la responsabilité à la difficulté de l'exercice, attendu que les genres, aussi bien celui de la monographie que celui du spectacle historique, ont à leur disposition plus d'un procédé rhétorique ou scénique propre à innover de sens n'importe quelle compilation d'événements et de personnages. A cet égard, le théâtre n'a plus à faire la preuve de sa préférence pour ces personnages qui, tels le paysan Mopilier au Puy du Fou⁴, le Temps ou l'Esprit du Fjord dans les spectacles du Saguenay⁵, la Malvoisine à Muret, l'alchimiste Denis Molinier à Cordes, la Conteuse Ariège à Foix, ... ont été imaginés pour dévider le fil rouge de l'histoire et en dévoiler la "morale".

Imputer l'absence d'une telle figure dans les spectacles qui nous occupent au seul amateurisme des auteurs en matière d'écriture et de mise en scène serait sans doute trop réducteur, tant ici l'histoire, ou plutôt les histoires et les "sous-histoires" des histoires paraissent rétives à délivrer quelque message que ce soit. Référence s'il en est, l'oeuvre d'Emile Gastou présente bien tous les symptômes d'une histoire "désintéressée". Ecrites sous le signe de la désarticulation, les deux monographies dont il a déjà été question, se composent de chapitres non numérotés qui se suivent, sans transition aucune.

Avec plus d'évidence encore, la mise en spectacle de l'histoire locale révèle cette manière de sollicitation en ordre dispersé. On pourrait, pour s'en persuader, ne s'en tenir qu'aux titres choisis pour cette manifestation en 1996. Quand les affiches des lotos organisés au bénéfice des festivités, les étiquettes des bouteilles de vin commémoratives et le bulletin municipal parlent comme tout un chacun alors dans le village de "Médiévales", les affiches présentant le programme et le tickets de tombola annoncent des "Fêtes médiévales". Quant aux dépliants ou "missives", de même que les oriflammes ornant le quartier Saint-Anne, ils portent l'inscription "1096 - 1996 : 900 ans d'histoire". Les timbres commémoratifs ont pour leur part été frappés de la mention "900 ans de l'église du Bousquan". On notera que tous ces intitulés renvoient à des contenus sensiblement différents : la construction de l'église, le XI^{ème} siècle, le Moyen-Age et neuf siècles d'histoire. Symptomatique d'un projet aux contours imprécis, l'inexistence d'un terme unique traduit en fin de compte les hésitations d'une intention qui, plus qu'elle ne se cherche, se dérobe.

⁴ Ibidem.

⁵ Tourangeau, 1993.

Ce serait peine perdue que de tenter de la débusquer dans l'introduction des différents spectacles. Là, exactement dans les mêmes termes que Maraussan dans le préambule de sa plaquette, nos scénaristes déclarent leur intention de "faire revivre les événements". Mais quand les auteurs maraussanais se proposent de se lancer dans cette résurrection du passé "pour l'exemple et pour l'avenir", Le Bousquan, de son côté, ne fait état d'aucune visée pédagogique ou de quelque autre intention que ce soit. L'absence de complément circonstanciel de but s'avère ici des plus significatives.

L'examen du reste des conduites, en particulier celle du spectacle 1996, confirme cette désorganisation organisée de l'histoire. Comme la plupart des spectacles historiques dont certains, paradoxalement, ont inspiré nos auteurs, le spectacle du Bousquan juxtapose une série de "tableaux", illustration d'un texte que déclame en direct et sur fond musical, Jean, le metteur en scène-sonorisateur-lecteur. L'action (bénédiction de la première pierre de l'église, la croisade en Terre sainte, les pèlerinages, la vie au château, etc) se déroule dans l'ordre chronologique et dans une certaine unité de temps, la majorité des scènes se rapportant au Moyen-Age des XIème, XIIème, XIIIème et XIVème siècles, encore que l'on puisse déceler quelques manquements à ces règles.

Ranger au chapitre des infractions le retour en arrière que constitue l'évocation, après l'épisode du décès de l'évêque Dalmace en 1096, de l'appel d'Urbain II en 1095 pourrait paraître exagéré. L'allusion aux incursions sarrazines entre les deux "tableaux" en question n'engage cependant pas à la même indulgence. S'il ne saurait être question de suspecter nos scénaristes d'anachronisme, on ne s'autorisera pas pour autant à reconnaître là une figure de style à la manière de ces flash-back dont usent plus particulièrement les auteurs de *La mémoire des Pierres*. Ici, nulle procédure, tels la lecture d'une lettre, la découverte d'un recueil d'oracles, un rêve, n'est mise en branle pour signaler l'antériorité de l'action. Errant en terre minervoise entre 1096 et 1095 (!), ces sarrazins envahissent quand on s'y attend le moins - on reconnaît bien leurs manières barbares ! - un récit qui a par ailleurs du mal à tenir son objectif, à savoir "faire revivre les principaux événements qui se sont déroulés au Moyen-Age". Le texte en effet déborde de ces limites temporelles pour atteindre 1789 et terminer de cette façon l'énumération des maisons seigneuriales. Ce dérapage thématique et les oscillations chronologiques n'apparaîtraient cependant pas si préjudiciables s'ils ne trahissaient les seuls principes auxquels le récit semble obéir. Prenant le risque de ne plus faire illusion, la forme se dérobe quand le fond

que ne dynamise aucune intention clairement identifiable ne répond par ailleurs d'aucune cohérence. Et si ce désordre ne trouble pas outre mesure les spectateurs, les réécritures successives de la conduite auxquelles s'oblige Jean dans le souci de conformer le texte aux normes de la représentation théâtrale y sont incontestablement pour quelque chose. De même y contribue l'illustration musicale qui bien souvent tient lieu de transition.

Une histoire désincarnée

Ajoutons que cette dispersion aux quatre vents de l'histoire locale s'accompagne d'un traitement relativement singulier du fait historique, notamment du catharisme et de l'aventure viticole.

L'histoire régionale revisitée

Si Le Bousquan n'échappe pas à ce lieu commun de toutes les histoires locales du Midi languedocien qu'est l'épisode cathare, on lui accorde toutefois ici une place et une signification plutôt originales. Quand à Cordes Jean-Gabriel Jonin leur consacre pas moins de sept scènes, dans une proportion équivalente à celle que leur accorde Jean-Michel Gadal à Foix, ou lorsque, à Carcassonne, Minerve, Villeroque-Termenès, Lastours, Arques - pour ne citer que les sites les plus proches de notre terrain - ils sont les seuls et uniques objets du spectacle, au Bousquan, le catharisme et la Croisade ne sont qu'un thème parmi d'autres. Significativement sans doute, cette moindre importance va de pair avec une présentation quelque peu décalée par rapport à celle à laquelle nous avons habitués la tradition méridionale du spectacle historique. Ici, en lieu et place de la mise en scène du catharisme, de ses rites (consolament...), de ses croyants, de sa persécution, de l'Inquisition et des bûchers, nos scénaristes, fidèles en cela à l'exemple des érudits, n'abordent la question qu'incidemment, qu'accessoirement, en tant qu'élément permettant de comprendre un événement de plus grande portée aux yeux des historiens locaux, à savoir l'installation d'une nouvelle maison seigneuriale.

"La Seigneurie du Bousquan, possédée au XII^{ème} siècle par les vicomtes de Minerve, sous la suzeraineté des Comtes de Carcassonne, fut confisquée lors de la Croisade contre les Albigeois.

Sonneurs, entrée de la catapulte avec les Chevaliers du Bousquan et les paysans.

En 1211, Le Bousquan défendu par Elzéar de Grave, Seigneur de Peyriac et du parti albigeois, est pris par Simon de Montfort qui venait de se rendre maître du château de Minerve, après avoir pénétré dans Alzonne, pris Bram, Pamiers, Saverdun et Lombers.

Sonneurs, entrée des Chevaliers, arrivée et attaque de Simon de Montfort. Combat de chevaliers.

Musique (cassette).

En 1230, le roi Saint-Louis inféode la Seigneurie du Bousquan à Raymond de Saverdun..."⁶

Le ton, dépourvu de l'habituel parti pris pour la cause des vaincus, de même que l'absence de l'adjectif "cathare" auquel on préfère "albigeois" feraient douter que notre terrain se trouve dans l'Aude, "pays cathare"⁷ s'il en est. Jean, lui, n'en doute pas et s'est permis de corriger le propos, en l'introduisant des deux phrases suivantes :

"Autre croisade, celle contre les Albigeois :

Cette croisade avait pour prétexte de réduire à néant l'idéologie cathare, contraire au dogme de l'Eglise du Pape.

Evoquons donc maintenant cette douloureuse période de conquête par les forces de Simon de Montfort en pays d'Oc".

La manière dont on traite ici l'histoire de la vigne et du vin, thème des festivités en 1997, donne également beaucoup à penser. En l'occurrence, la revendication d'une identité vigneronne n'emprunte pas les chemins habituels. Là où l'on se serait attendu à une reconstitution de l'histoire viticole du début du siècle marquée par la création des caves coopératives et les révoltes de 1907 - attente d'autant plus justifiée qu'en cette année 1997 l'on a célébré un peu partout en Languedoc le quatre-vingt-dixième anniversaire des manifestations et de leur répression - le village, en mettant en scène des vendanges au début de la Renaissance, nous a proposé l'image aseptisée, pacifiée de l'Eternel vigneron.

On peut dans la foulée s'étonner de la langue du texte. L'occitan n'a que peu, pour ne pas dire pas du tout droit de cité dans les conduites des différents spectacles. L'accompagnement musical, qui ailleurs permet de glisser ce parler passé sans trop gêner le public non occitanophone, n'est jamais mis à profit. Pas même le *Que canta*, figure chorale que l'on croirait imposée tant elle est commune aux spectacles du Sud, ne retentit au Bousquan à l'occasion de ces reconstitutions historiques.

⁶ Est citée ici la première version du scénario du spectacle. Les textes donnés en annexe sont les versions définitives, c'est à dire corrigées et dans une certaine mesure réécrites par Jean.

⁷ Nous faisons ici référence au programme de développement touristique et économique mis en oeuvre par le Conseil Général de l'Aude, "Aude, pays cathare".

Bacchus sur son char



Spectacle 1997 – Photo Thierry Tarbouriech

La démonstration est ainsi faite que dès lors que l'histoire du Bousquan est amenée à croiser le cours de l'histoire régionale, nos historiens aussitôt se démarquent. On pourrait en déduire que la hantise de l'indistinction, de la confusion avec les performances historiographiques environnantes dicte ces écarts, ces trahisons vis-à-vis de la version communément admise de tel ou tel épisode de l'histoire régionale. Et ceux qui désespèrent de voir l'histoire du Bousquan obéir à quelque logique que ce soit, se consoleraient au moins du principe d'une restitution strictement occupée à délivrer le message d'une singularité historique.

Une contextualisation à outrance

Il n'en va pourtant pas tout à fait de la sorte. Que penser en effet de cette manie par ailleurs décelable d'hyper-contextualisation ? Au chapitre inaugural de sa monographie, Emile Gastou n'hésite pas à remonter jusqu'"avant 800 000", "l'apparition de l'homme" servant de point de départ à son *Histoire du Bousquan*. Et s'il n'a pas à refaire le chemin qui sépare cette date du big-bang, le lecteur doit toutefois attendre la page dix sur les cinquante-six que compte la plaquette pour entendre parler du castrum du Bousquan. Auparavant, il aura traversé le paléolithique et le néolithique, assisté à la découverte du feu, la naissance de l'agriculture et de la métallurgie, vu déferler les Ligures, les Celtes, les Volques Tectosages, les Romains, les Wisigoths et les Sarrazins. De manière moins caricaturale, les spectacles historiques tirent sur la même corde. Dans celui de 1996, on évoque les croisades en Terre Sainte, ce à quoi ne se prête pas plus l'histoire de ce village qu'une autre. De même, il y est question des pèlerinages qui ne trouvent pas davantage d'échos que les croisades dans la tradition historiographique.

"Dans l'Europe entière, une levée massive d'hommes répond alors à l'appel du Pape Urbain II initiateur des Croisades en 1095. A l'ardeur mystique du pèlerin s'ajoute alors la fougue du soldat entraîné dans une reconquête passionnée. Obéissant à cet élan de foi qui marque si profondément sa mentalité et son époque, l'homme du Moyen-Age veut entreprendre, au moins une fois dans sa vie un pèlerinage, convaincu d'atteindre à l'essentiel dans les lieux où vécurent les grands modèles qui l'empoignent, le Christ et les Saints. Le serf, comme les autres, quittant sa glèbe, se met en marche vers Jérusalem, Rome ou Saint Jacques de Compostelle et personne ne lui dénie ce droit".

L'intermède parlé qui suit le tableau inaugural du spectacle 1999 est du point de vue de cette dérive contextualisante tout à fait caractéristique. Intitulé "Vie de

Marguerite (enfance)", le texte lu par Jean substitue à l'évocation des premières années de la future "héritière de la seigneurie" une synthèse inspirée par quelque manuel d'histoire de France et rappelant les événements advenus à la Cour durant la deuxième décennie du XVII^{ème} siècle.

"Le temps a passé et Marguerite a grandi, loin de la vie tumultueuse des nobles. Pendant ce temps, à la cour, Louis XIII s'oppose à sa mère, la régente Marie de Médicis et à Concini qu'il fera assassiner en 1617 pour le remplacer par Luynes. L'échec de celui-ci face aux protestants rebelles de Montauban en 1621, a ouvert une période de troubles, favorisant l'accès au pouvoir de Richelieu, trois ans plus tard. Marie de Médicis, mère du roi Louis XIII et Gaston d'Orléans, frère du souverain, ayant divers sujets de mécontentement du cardinal de Richelieu formèrent un puissant complot pour l'exclure de son ministère et le chasser de la cour ; mais le cardinal, appuyé de la faveur et de l'autorité du roi, renversa tous leurs projets et se maintint dans sa place malgré toutes les cabales (c'est la "journée des Dupes" en 1630). Le Duc d'Orléans et la reine mère se réfugièrent aux Pays-Bas.

Après une courte période de négociations et une tentative de grève de l'impôt, le pays se révolte et adhère le 22 juillet 1632 à la rébellion du gouverneur du Languedoc, Henri II de Montmorency. Ce dernier influencé par la reine mère maris de Médicis, prend fait et cause pour Gaston d'Orléans, malgré la mise en garde que lui a adressée Richelieu"⁸.

Qui persisterait à ne voir dans ce passage qu'une mise en contexte péchant par maladresse et excès de zèle demeurerait aveugle à ce que l'exercice a de délibéré. Preuve en est l'étiquette qui orne les bouteilles vendues en 1999 au bénéfice des "fêtes historiques". Y figure le portrait de Louis XIII et non, comme l'on aurait pu s'y attendre, celui de Marguerite de la Jugie ou de son père François dont il est à plusieurs reprises question dans le spectacle. D'autre part, les guides et magazines touristiques n'ont-ils pas été chargés par le Comité des Fêtes d'annoncer une "exposition sur les Rois de France : les costumes, les bannières", plutôt que, ce qui aurait été plus exact, une rétrospective des précédentes éditions de ces fêtes ?

Laisant là le registre événementiel, le changement d'échelle puise sans compter dans l'imagerie de la vie quotidienne du Moyen-Age. Tous les stéréotypes de la vie aux champs et au château y sont convoqués : les moissons, l'entraînement à la chasse, la guerre, les tournois, fêtes, jeux et divertissements.

"Dans tous les châteaux, rapporte la conduite 1996, il y avait comme une salle d'escrime où un mannequin attaché à un poteau figurait le traître et que le chevalier, lance en avant, transperçait. C'était l'entraînement à la guerre mais aussi à la chasse.

La chasse joue un grand rôle à cette époque là, surtout et d'abord dans la vie du seigneur. Elle est un sport, mais un sport aristocratique et combien férocegardé. *Entrée des chasseurs.* Entre temps au château, on joue au mail, à la crosse et à la paume. Il y a souvent des festivités".

⁸ Extrait de la première version de la conduite 1999, non remaniée par Jean.

Scènes de la vie quotidienne



Le porteur d'eau

Spectacle 1996 – Photo Christophe Barreau



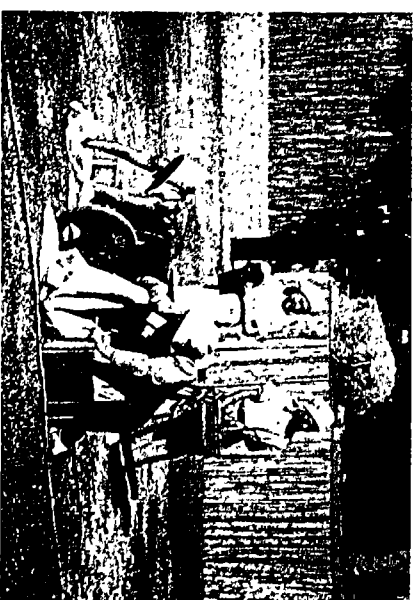
La chasse

Spectacle 1996 – Photo Christophe Barreau



Les vendanges

Spectacle 1997 – Photo Thierry Tarbourniech



La lessive

Spectacle 1999 - Photos Thierry Tarbourniech

Le tableau 3 du spectacle 1997 a donné aux Bousquanais l'occasion de cultiver leur prédilection pour ce type de scène. Afin de meubler le "plateau" pendant qu'une poignée de figurants "chaupinent" le raisin dans le mostador, Jean a convoqué les "métiers d'autrefois". Ainsi tonnelier, remouleur, brodeuses, dentelières, lavandières, nourrice ont-ils animé des "scènes de la vie quotidienne". Précisons toutefois que ce tableau ne se distingue de ceux qui le précèdent et le suivent qu'en ceci qu'il compte autant - ou presque - de ces évocations relevant du genre "vie quotidienne" que de figurants paysans. Car à vrai dire, le scénario tout entier ressortit plus ou moins à ce registre. Il n'y est, en fin de compte, question que de travaux de vendanges et d'une fête, donnée par le seigneur d'alors à l'occasion de la présentation du vin nouveau. La même inspiration a manifestement présidé à la rédaction de la conduite 1998. L'action, imaginée par Danièle et Geneviève, se résume cette fois à la visite que rend, un jour de Sainte Anne, François de la Jugie à sa baronnie du Bousquan et aux "réjouissances" concoctées en son honneur par son frère et les corporations de "la petite bourgade". Le tableau 1 de ce troisième spectacle retiendra plus particulièrement notre attention. Conforme à l'esthétique "à la Bruegel" du tableau 3 version 1997, il a mis sous les yeux du public un large échantillonnage de vies quotidiennes. Son originalité tient au fait qu'il redouble la prestation visuelle des figurants d'un commentaire que le lecteur a déployé du haut de son podium, réglant de la sorte l'entrée des différents artisans et commerçants.

"Le poissonnier vit du produit de sa pêche sur l'étang de Marseillette qui occupe encore une énorme superficie sur la partie sud de la commune (...)

Au village, le boucher est nommé par les consuls à chaque fête de la Saint Jean pour un an. Il doit remplir son contrat sous peine d'amende : "servir la communauté avant de servir les étrangers", telle est la consigne !!! Heureusement les temps ont changé !!! Rassurez-vous, touristes !!! le meilleur accueil vous est maintenant réservé !!!

A la ferme, contre-maître et valets s'activent : on traite les vaches, nourrit les bêtes, engraisse les volailles. La crèmière fabrique le fromage qui sera vendu les jours de marché au village.

L'horticulture occupe également une place importante : les jardiniers vendent légumes fruits frais et fruits secs : choux, salades, figues, amandes, raisins, melons, noix... Les légumes et les fruits, avec le pain, constituent la nourriture de base des paysans. La viande est un plat de luxe et de fête, c'est le bon Roi Henri qui proclamera " la poule au pot" le dimanche, même pour les plus démunis.

On rencontre également de nombreux vendeurs d'oignons. Les vertus de l'oignon sont vantées par le dicton : "qui prend oignon prend médecine".

En dehors des murs de la ville, s'étendent à perte de vue des champs de céréales (blé, orge, seigle), des oliviers et quelques petites vignes. En ces jours de juillet, la moisson est finie. Le chaume restant dans les champs permet de faire paître les bêtes des plus pauvres.

Les marchands de grain s'affairent tandis que les meuniers du moulin de la Garenne se préparent : ils vont avoir beaucoup de grain à moudre. (...) Avec la farine obtenue, le fourmier sera chargé de faire cuire le pain dans le four "banal". La boulangère distribue ses pains encore chauds.

C'est l'été, lumineux et chaud, les raisins mûrissent, le vigneron travaille la terre tandis que le tonnelier fabrique ou raccommode fûts et comportes en prévision de la future récolte.

Les domestiques et valets de labour s'activent dans les métairies. Le cheval est le compagnon indispensable pour les lourds travaux des champs, aussi forgeron et charron martèlent le fer à la sueur de leur front.

L'élevage des moutons demande des soins vigilants : juillet est le moment de la tonte. La laine obtenue sera peignée avec la carde, machine garnie de pointes métalliques permettant de démêler la laine".

Ainsi méthodiquement accentuée, la "vie au village" semble dans ce foisonnement atteindre des sommets cependant que rien de ce qui fut le quotidien particulier de ceux d'ici n'est appelé à véritablement émerger.

Les couleurs de la fête peuvent également témoigner de cette "délocalisation" de l'histoire. L'ornementation florale de l'église, et plus particulièrement celle de la chapelle des Seigneurs, les oriflammes suspendus dans les rues du village et les tuniques dont on revêt tous les ans tambours et sonneurs déclinent à l'unisson la triade bleu, jaune, rouge. Danièle explique que ces couleurs sont celles du blason de R. D'azur, de gueules et d'or sont certes les armes de ce village, mais aussi d'argent. On peut s'étonner de cet "oubli", de même que de l'abandon pour la circonstance du binôme rouge et vert adopté par les clubs sportifs, et ce, d'autant plus que ces deux couleurs font plus immédiatement sens aux yeux des habitants du village que ce raccourci héraldique qui ne parle qu'aux initiés. Ce choix chromatique, on s'en doute, n'est pas fortuit mais ne devient évident que si l'on aborde nos trois élues dans l'ordre dans lequel sont accrochés les trois fanions qui cachent l'inscription "boulodrome municipal" sur le site du spectacle. Quoique puisse laisser accroire ses faux airs d'oriflammes et son jaune médiévalement correct, cet assemblage n'est pas sans évoquer le drapeau français. Bleu, jaune, rouge, le décor se met au diapason d'une histoire nationalisée à force de se laisser contextualiser.

L'illusion historiographique

Enoncer une histoire la plus évanescence, la plus inconsistante, la moins locale qui soit, telle semble bien être, en dernier ressort, l'intention profonde qui anime nos "historiens". A cela contribuent les changements d'échelle mais aussi les

prestations requises des différentes troupes professionnelles embauchées pour l'occasion. Venus de l'Ariège, l'Hérault, la Haute-Garonne, l'Aveyron et du lointain département de la Vienne, cracheurs de feu, danseurs, cascadeurs, sonneurs, musiciens et acrobates s'exécutent, enveloppant d'un flou artistique ce qui est dit du passé d'ici.

Participe également de cette illusion historiographique la tenue des différents rôles dans le spectacle 1996. Tableau après tableau, les figurants, à quelques exceptions près, ont incarné les différentes générations qui ont fait l'histoire des quatre siècles mis en scène, et cependant chacun n'a joué qu'un rôle et un seul. Noble, paysan, chevalier, moine ou fou, le figurant l'a été et l'est resté toute la durée du spectacle. Les "anciens", comme ils sont désignés quelquefois, n'ont eu par là même que la consistance de figures théoriques, plus ou moins intemporelles. Et si le scénario à un moment ou un autre distingue tel ou tel couple de seigneurs, Nicolas de la Jugie et Sybille de Clermont, Guillaume de la Jugie et Constance de Lévis, il prend soin de ne leur faire prononcer aucune parole ou très peu. Le spectacle 1999 renoue dans une certaine mesure avec cette manière d'incarnation générique. L'action représenté ne se déroule pas, comme en 1997 et 1998, sur quelques semaines ou sur une seule et unique journée mais s'étale sur une période de vingt-six ans. De fait, la grande majorité des figurants, et de façon plus flagrante encore les enfants, ont incarné deux générations différentes de Bousquanais. Néanmoins, chacun n'a joué, cette fois encore, de l'introduction au final qu'un seul rôle, celui de noble, évêque ou paysan et n'a porté pour ce faire, du début à la fin du spectacle qu'un seul costume, à la fois signe et instrument d'une certaine dépersonnalisation du passé.

Les scénaristes elles-mêmes, certaines que "personne n'ira vérifier", ne sont pas les dernières à pratiquer l'art de l'illusion historiographique. C'est ainsi qu'elles empruntent, afin de satisfaire aux canons des scènes qu'elles souhaitent enchaîner, des éléments de la biographie d'un personnage pour les attribuer à un autre. Prenons le spectacle 1999. Après la bataille de Castelnaudary de 1632 à laquelle participa et où trouva la mort François de la Jugie, ont été mises en scène les obsèques du Seigneur en question. Or les sources de l'histoire locale utilisées depuis trois siècles s'avèrent plutôt avares de détails s'agissant de cet enterrement, soit que ces précisions aient disparu avec les feuillets manquants du manuscrit de Rambaud, soit que le généalogiste du XVII^{ème} siècle n'ait rien eu de particulier à rapporter à ce propos. On conçoit en effet difficilement qu'un noble coupable de crime de lèse-majesté, "enseveli le lendemain de la bataille", ait pu prétendre à des obsèques "avec le faste convenant à son rang". Pourtant et sans peur de la

Professionnels du Moyen-Age



contradiction, nos deux "historiennes" ont emprunté la description des funérailles de cet autre François de la Jugie, décédé trente-six ans plus tôt, cérémonie dont la préparation, soit dit en passant, prit "environ un mois"⁹, pour offrir sur scène au dernier des de la Jugie un cortège d'enterrement dont l'a très probablement privé son engagement dans le parti des rebelles. Ceci étant, moins qu'au contresens, on sera sensible aux effets de brouillage imputables à de telles transpositions. Car alors l'histoire se contracte ou se dilate, en tous les cas approche la fiction.

Autre ingrédient de cette histoire désincarnée : la mise à l'écart des historiens savants, cela non par refus de contextualisation comme on peut l'observer à Maraussan ou à Saint-Etienne, mais au contraire par crainte de se voir restituer un passé autrement plus local. Il est d'ailleurs tout à fait révélateur que l'effervescence historique soit prise en charge ici par le Comité des Fêtes et non par une société savante, déjà existante (Histoire et Généalogie en Minervois par exemple) ou dont la création aurait pu justement profiter de la dynamique commémorative.

A tout le moins déroutante, cette contextualisation à outrance ne contredit pas autant qu'il y paraît le principe d'une histoire strictement locale. Il ne s'agirait pas d'ailleurs de faire remarquer aux gens de ce village le caractère impersonnel de leur productions historiographiques : ils se fâcheraient tout rouge. Ironie de l'histoire, ils ne se privent pas quant à eux de dénoncer la délocalisation des spectacles carcassonnais, plaignant bien sincèrement leurs voisins de voir leur histoire leur échapper et devenir "passe-partout" entre les mains de scénaristes professionnels. "Oh, tu sais, le spectacle de Carcassonne, on le joue à Carcassonne, mais on pourrait le jouer ailleurs. Pas celui du Bousquan."

Recourir à l'histoire de France, voire à celle de l'Europe, apparaît en fait comme le meilleur moyen de raconter l'histoire d'ici sans la raconter. Ici, faire de l'histoire, c'est d'une certaine manière faire de l'oubli. Aussi, ne sera-t-on pas surpris d'entendre spectateurs et figurants avouer sans complexe ni regret n'avoir retiré du spectacle aucune connaissance nouvelle relativement à l'histoire du village. "Ah moi, personnellement, non. Non, je pense pas que ça m'ait appris quelque chose de nouveau", déclare Marie-Claude. Il faut bien dire que chacun y met du sien pour aider le texte à remplir sa non-mission. "Je te dirais, moi, pour être franche, avoue Janine, que je l'ai écouté d'une oreille distraite celui qui lisait". L'inconsistance du commentaire n'a d'égale que l'inattention avec laquelle il est reçu. En 1996, l'ethnologue autochtone, bien qu'imprégnée de la première

⁹ Mahul, 1872, T IV, 332.

version du scénario, n'a pas remarqué les modifications apportées par Jean. Comme les autres, elle n'a rien écouté...

Et ce ne sont certainement pas ses informateurs figurants qui auraient pu alors la mettre sur la voie de cette différence puisque ceux-ci n'ont jamais eu en main quelque conduite que ce soit. Certes depuis 1996, des efforts ont été fournis pour distribuer de plus en plus tôt et au plus grand nombre de figurants le scénario. Mais l'on ne saurait trop souligner la lenteur avec laquelle ce réflexe a été acquis et le peu d'évidence que revêt aux yeux des scénaristes comme des figurants la nécessité de cette diffusion. Ou quand le texte se fait prétexte...

Cependant, si produire de l'histoire, c'est parler pour ne rien dire, c'est raconter pour ne pas être écouté, pourquoi dès lors faire et consommer de l'histoire et ne pas laisser l'oubli se charger de tout le passé ?

IV. L'histoire en marche

"Les Montalionais vivent dans dans une "île de temps" ; elle est coupée du passé, plus encore que du futur (...) *Il n'y a pas d'autre siècle que le nôtre*, dit Raymond de l'Aire, paysan de Tignac (...) En fait, les sociétés villageoises vivent une histoire. Mais elles ne la pensent pas dans leur conscience claire".

Emmanuel Le Roy Ladurie,
Montaillou, village occitan de 1294 à 1324.

Le temps de l'histoire

Pot-pourri chronologique

Et d'ailleurs de ce passé d'ici, en reste-t-il seulement quelque chose une fois passé à la moulinette de l'historiographie locale ? Des bribes, telles la construction de l'église et la généalogie des maisons seigneuriales - nous y reviendrons - mais aussi des objets, des gestes, des attitudes empruntés au temps, pas si lointain, de nos parents ou grands-parents. Le Comité des Fêtes peut toujours prétendre nous transporter en plein Moyen-Age, à l'époque la Renaissance, sous les règnes d'Henri IV et de Louis XIII, force est bien de constater que le train de l'histoire s'arrête bien avant et que la destination ne varie guère au fil des ans. Le costumier, maçon le jour, couturier la nuit, a beau faire preuve de recherche et de rigueur historiques, ceux qu'il habille, en particulier les paysans ne mettent jamais en scène qu'un seul et même passé. Si, en 1996, il était possible d'imputer cette intrusion du passé proche à la valse hésitation d'un projet qui oscillait entre le XIème siècle, le Moyen-Age et neuf siècles d'histoire, depuis 1997, on ne peut opposer la même justification. "Nous sommes un jour du mois de septembre de l'année 1491", "nous voici donc en cette fin de XVIème siècle, plus précisément en 1591", "en ce jour d'octobre 1614" précisent bien les différents scénarios. Et pourtant, la Renaissance, les XVIème et XVIIème siècles ne sont pas à proprement parler les périodes à qui reviennent de donner le ton.

Ainsi les vitrines des commerçants se sont-elles transformées en 1997, de manière encore plus affirmée qu'en 1996, en mini-musés d'ethnographie. Les promotions du mois ont ainsi cédé la place aux tonneaux, comportes, hottes,

souffreuses, échaudeuses, calines, *enfaisnaires*¹, *bofanelas*² et autres *porretas*³ tout droit sortis des greniers, remises, caves et serres, à l'instar des décors et accessoires utilisés dans le spectacle. Charrettes et mostador en fond de scène, serpettes, paniers, comportes mais aussi cruches, marmites, brouettes, battoirs, baquet, etc. ont soutenu le jeu des figurants paysans dont le public n'a pas manqué de remarquer et de louer le naturel. La familiarité des gestes palliant l'amateurisme, on ne pouvait attendre moins de ces vendangeurs qui tous, à un moment ou un autre de leur vie, ont fait partie d'une *cola*⁴.

Du reste, les scénarios n'échappent pas à cette manière de pot-pourri chronologique. Constituant les deux thèmes autour et en fonction desquels Danièle a construit la conduite du spectacle 1997, caponade⁵ et pressurage incarnent par ailleurs un folklore des vendanges toujours vivant dans les mémoires de ceux d'ici. "Ah ! ça me rappelle de bons souvenirs !" confie au cours d'une répétition la mère d'un vendangeur. Il est également significatif que Geneviève, sans scrupule d'anachronisme, ait emprunté sa description de la course-poursuite dans les vignes à un ouvrage portant sur le siècle dernier, à savoir *La vie quotidienne des paysans en Languedoc au XIXème siècle*⁶.

Une exposition, préparée à l'occasion de ces "Médiévales" 1997 par Danièle et Geneviève, ouvrait plus grande encore la porte sur ce proche passé. Collectées par Danièle auprès des "vieilles familles" du village, photocopiées, agrandies, puis légendées par Geneviève, des photographies "anciennes" de vendanges ont été présentées aux gens du Bousquan, chaudement invités à reconnaître, ici un parent, là un voisin, sinon eux-mêmes enfants.

Reste que cette sollicitation massive du passé "postérieur" n'éclipse pas tout à fait la référence au passé "antérieur". Les deux temporalités coexistent, et même les trois devrions-nous dire à propos des éditions 1997, 1998 et 1999, puisqu'à la Renaissance, au XVIème, au XVIIème siècle et à ce passé immédiat s'est superposé le Moyen-Age. N'a-t-il pas toujours été question de "Médiévales" ? Le terme s'accroche à ces fêtes et l'on devine que ce n'est pas uniquement par habitude ou parce que les imaginations trop paresseuses n'en ont pas proposé d'autres. Pourquoi, sinon pour ne pas abandonner la notion de Moyen-Age,

¹ *Enfaisnaire* : blouse portée par les femmes occupées à réaliser des *bofanelas*.

² *Bofanela* : fagot de sarments en un seul bloc

³ *Porreta* : menu plant raciné de vigne.

⁴ *Cola* : équipe de vendangeurs.

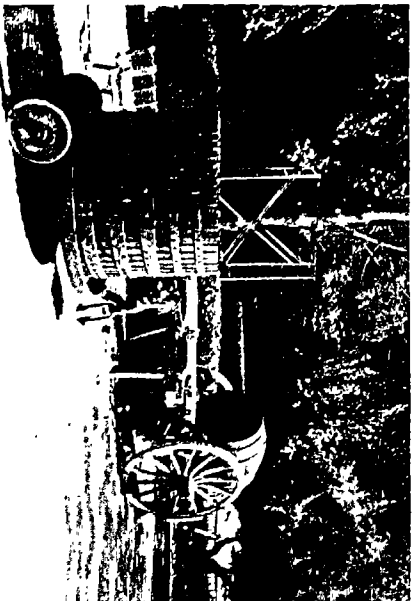
⁵ On se rapportera au texte du spectacle pour plus de précisions quant à la définition de ce jeu rituel.

⁶ Fabre, Lacroix, 1973, 239-240.

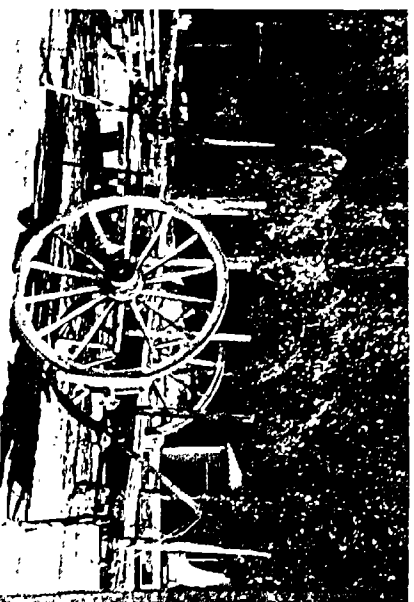
Mise en scène d'un passé proche



Les vitrines des commerçants
Médiévales 1996
Photos Christophe Barreau



Les décors du spectacle
Spectacle 1997
Photos Sylvie Sagnes



Danièle et Geneviève auraient-elles tenu en 1997 à situer leur reconstitution en 1491 - et non en 1490 ou 1493 - cela juste avant 1492, année qui pour l'histoire savante marque la fin du Moyen-Age et l'avènement de l'époque dite moderne ?

Les déplacements chronologiques successifs auxquels obéissent les différentes éditions de ces fêtes placées sous le signe de l'histoire n'ont cependant pas permis de pérenniser après 1997 l'adéquation entre période célébrée et l'appellation "Médiévales". Ce faisant l'assimilation en 1998 du règne d'Henri IV au Moyen-Age n'a visiblement gêné personne, pas plus du côté des organisateurs que parmi les figurants et le public. Néanmoins, le passage au XVIIIème siècle semble avoir marqué dans l'esprit des Bousquanais un seuil au-delà duquel on ne saurait s'autoriser davantage de libertés avec les découpages des historiens. C'est ainsi qu'en abordant le règne de Louis de XIII, nos fêtes jusque là "médiévales" sont devenues "historiques". Nonobstant tout un chacun au Bousquan continue à parler de "Médiévales" et, très significativement, le vocable demeure dans la terminologie officielle. "Médiévales 1996 - 1999" : ainsi a-t-on intitulé l'exposition de costumes, accessoires et photographies qui s'est tenue au château à l'occasion de la quatrième édition. Cette dernière, toute "historique" ait-elle été, n'a apparemment pas pu renoncer aussi définitivement que ne suppose l'étiquette qu'elle étrenne, à se prévaloir de la caution du Moyen-Age.

D'autres pourraient mieux que nous expliquer cette présence du Moyen-Age, résiduelle ici, mais constitutive de la plupart des manifestations à caractère touristico-historique contemporaines. A les lire, on comprend qu'à travers la "médiévalisation" plus ou moins aiguë des fêtes et spectacles historiques, occurrence parmi tant d'autres de la "médiévalophilie" ambiante, notre société en pleine mutation met en scène "(son) enfance vers laquelle il (lui) faut toujours revenir"⁷. Dans nos accès de nostalgie, il semblerait que nous goûtions plus particulièrement cette fraîcheur perdue qu'incarne le Moyen-Age, son "sens magique de la fête, de la liesse populaire, du bonheur de "ripailler" ensemble sur l'antique place publique"⁸, mais aussi la violence et plus exactement la sauvagerie que nos représentations communes s'obstinent à associer à cette période en dépit des corrections apportées par l'histoire savante. Il y aurait beaucoup à dire quant à la persistance de ce cliché hérité des romantiques qui fait qu'au Bousquan comme ailleurs, organisateurs et scénaristes ont toujours recours à quelques barbares plus ou moins anachroniques. Vêtus de peaux de bêtes et parés des chaînes, ils parcourent les rues à la recherche d'une victime à effrayer, tels ces "V.R.P",

⁷ Ecco, 1985, 85 cité par Amalvi, 1996, 264.

⁸ Amalvi, op. cit., 257.

"voleurs, ripailleurs, pilliers" qui sévissent à Cordes lors des Fêtes du Grand Fauconnier. Quoiqu'il en soit de la nécessité récurrente de cet autre, primitif, livré clef en main par l'imagerie médiévale, le Moyen-Age participe au Bousquan d'un passé composite, hybride, synchrétique, d'un temps sans date.

Une communauté de toujours

Et s'il ne s'agissait tout simplement que de cela, autrement dit d'échapper à la chronologie et d'atteindre un intemporel propre à célébrer un éternel ? Et de quel autre éternel pourrait-il bien être question, sinon de celui de cette communauté villageoise ? Prendre le parti de troquer son particularisme contre les généralités qui font l'histoire de France et celle de l'Europe n'empêche pas, on l'a vu, l'histoire locale qui nous occupe de se concevoir comme l'histoire de ce seul et unique village. Et de fait, ce n'est jamais que de lui dont on parle ("Le Bousquan", "le village du Bousquan") et de ceux qui y ont vécu ("les villageois", "toute la communauté", "la petite communauté", "nos ancêtres", "notre noble baron", "le seigneur du Bousquan").

L'histoire sans histoires qui nous est contée nous encourage à poursuivre dans cette direction. Ici en effet, point de gentils et de méchants, mais seulement des gentils, nobles et paysans sachant cohabiter en bonne intelligence. Quitte à sacrifier l'intrigue, nos scénaristes ne se hasardent même pas à mettre cette belle harmonie à l'épreuve, s'interdisant de faire état d'une quelconque menace endogène (un seigneur excessif, des pestiférés contagieux...) Le récit, linéaire, se déroule, dépourvu de toute tension dramatique, assez prévisible pour ne pas laisser espérer ne serait-ce que l'ombre d'un rebondissement. Monocorde, l'enchaînement des tableaux met d'ailleurs au défi Jean qui finit toujours par se trouver à cours de de "morceaux enlevés" au moment de boucler l'illustration musicale. De fait, on ne s'étonnera pas outre mesure de ce que la mise en scène privilégie la formation de cortèges. Car nulle autre disposition ne saurait mieux traduire la dynamique cohésive qu'entend exalter ici l'histoire. Quelque peu allergique à ces évolutions "en rang d'oignons", Jean est pourtant parvenu en 1997 à en limiter le nombre. Mais si la raison symbolique s'est rendue sans plus de résistances aux arguments de l'esthétique théâtrale, sans doute est-ce parce que le cortège a alors trouvé à se former ailleurs, en l'occurrence dans les rues où les figurants ont défilé avant d'assister à la "grand'messe".

Sans doute Danièle et Geneviève réagiraient-elles à la lecture de ce constat comme elles l'ont fait en prenant connaissance d'un article publié au printemps

Cortège



1999 dans *La Semaine du Minervois*. Aux arguments de la journaliste qui avait osé prétendre que "si elles se voulaient totalement authentiques, ces festivités médiévales devraient montrer sous leur vrai jour les nobles possesseurs de la cité bousquanaise", nos scénaristes ont opposé, dans une lettre adressée à la rédaction, une défense qui dénote une sincère croyance en la vision du passé qu'elles promeuvent. Ainsi dans ce courrier s'emploient-elles très méthodiquement à mettre en défaut la validité des exemples cités par la jeune et nouvelle recrue du journal qui, pour rédiger son papier, a pourtant pris appui sur la monographie de Barthélémy Doumergue. Tous les signes d'excès ou de cruauté pointés et rapportés dans l'article (possession d'esclaves, mobilisation démesurée de prêtres et de pauvres à l'occasion de funérailles, pendaison d'un calomniateur, destruction des faubourgs) se voient sous la plume de nos "avocates-historiennes" qui à leur tour citent Doumergue dans le texte, assortis de contre-exemples (affranchissement de deux esclaves, dotation de jeunes filles démunies, dons aux pauvres de blé, de vin, de drap) illustrant la "générosité" des seigneurs incriminés, "le côté positif des personnages", "le soupçon d'humanité que nous, organisateurs du spectacle des Médiévales, faisons en sorte d'exploiter". La contre-attaque use dans un second temps de l'objection suivante, amenée en manière de coup de grâce : "ces différents faits ne se sont pas déroulés au Bousquan". En somme, foi de scénaristes bousquanaises et quoiqu'alentour tous les "historiens" ne puissent apparemment pas en dire autant, l'histoire d'ici est indiscutablement sans histoires.

Le non-moindre des paradoxes est que l'article de *La Semaine* a servi a posteriori de justification aux tableaux des funérailles, de la défaite de 1632 et de la famine, scènes d'un genre jusque là peu pratiqué au Bousquan⁹. Ainsi dans le temps où a été rédigée et envoyée au journal la mise au point en forme de défense et illustration d'une unité bousquanaise de toujours, les figurants quelque peu surpris par le caractère "triste" ou "morbide" des scènes en question se sont entendus répondre : "On nous a reproché de ne montrer que des choses gaies, alors cette année, on change !" On ne niera pas que ces différentes évocations ont introduit dans le récit des changements de tons et par conséquent ont invité à une illustration musicale beaucoup plus contrastée. Cependant cette contradiction relève moins du paradoxe que du stratagème, révélant un détournement plutôt qu'un retournement. Car force est bien de constater que le tragique qui émaille le spectacle 1999 n'est jamais imputable à la "tyrannie" des seigneurs mise en cause

⁹ Les tableaux 3 et 5 du spectacle 1996 évoquaient "les incursions périodiques des Sarrasins" et la "croisade contre les albigeois", catapulte à l'appui.

dans l'article. Despotiques, les seigneurs du Bousquan ne le sont résolument et toujours pas en 1999. Danièle, qui cette année-là a pris en charge la mise en scène n'a d'ailleurs eu de cesse de rappeler aux paysans, au passage de la dépouille de François de la Jugie : "Eh ! les paysans ! N'oubliez pas de pleurer !" Ces seigneurs méritent bien ces larmes, suggère le tableau qui suit, eux qui remplissent les chaudrons de leurs gens au temps de la famine. On notera en outre que les malheurs évoqués, pas plus qu'ils ne sont provoqués par une noblesse inconséquente, n'ont de raison d'être internes. La famine, la mort du seigneur sont exogènes et, remarquons-le également, ces maux venus d'ailleurs jamais n'entament le ciment communautaire. Les aléas de l'histoire passent, la communauté reste, telle semble être la leçon à tirer de ce quatrième spectacle. Et si l'utilisation de la disette et de la guerre comme d'un faire-valoir de la force et de la permanence du sentiment communautaire n'a pas échappé au lecteur, corrélativement, celui-ci aura perçu la volonté de plus en plus affirmée des "historiennes" d'emporter sur ce point la conviction du public.

Quand le local entre dans l'histoire

Hors du temps, hors d'atteinte des crises et des bouleversements, des antagonismes et des dissentiments, ce village absolu qui nous est raconté au Bousquan n'advient cependant pas uniquement dans les histoires que racontent les historiens locaux. Les rituels communautaires que sont - ou qu'étaient - notamment la fête locale et les sépultures donnent régulièrement l'occasion de le mettre en acte, sans pour autant que les "historiens" s'en saisissent et qu'automatiquement on les considère comme "historiques". En revanche, il semblerait que cet adjectif siée à la production d'histoire. C'est en tout cas ce que suggère le tapage qui entoure nos "Médiévales". Il n'est qu'à relire l'article déjà cité de Geneviève, "Cela s'est passé en --96", pour se convaincre du caractère d'historicité qu'on leur reconnaît. En incluant dans le vaste inventaire chronologique qu'elle entreprend "1996 : le village se prépare à fêter ses 900 ans", la généalogiste n'inscrit-elle pas véritablement ces "Médiévales" dans le cours de l'histoire locale ? Par ailleurs, tout paraît avoir été mis en oeuvre pour que n'échappe à personne et surtout pas à la postérité la portée exceptionnelle de ce rendez-vous estival. En 1996, avec quelque soixante-dix articles parus avant, pendant et surtout après les réjouissances dans les éditions locales de *La Dépêche*, *Midi Libre*, *L'Indépendant* et *La Croix du Midi*, la presse écrite a largement joué le jeu de cette historicisation, relayée depuis 1997 par la

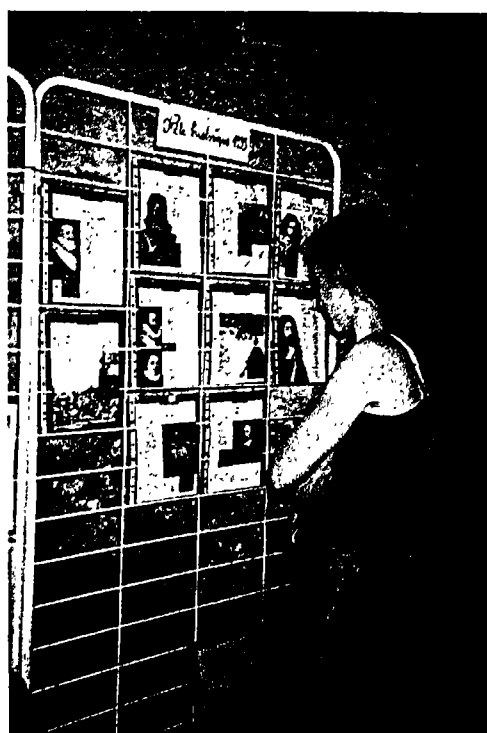
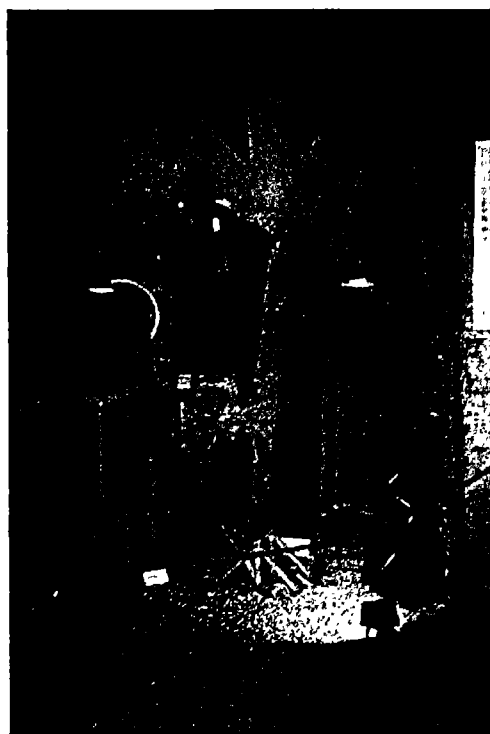
télévision régionale qui vient enregistrer, pour les diffuser le lendemain dans le cadre du journal, quelques images de chacune de ces fêtes "médiévales" ou "historiques". Quant à la fièvre photographique et vidéoscopique dont sont saisis tous les ans à cette occasion les gens d'ici, elle confirme dans leur statut d'événement mémorable ces journées de fête tandis qu'elle les consacre comme dignes de conservation et de mémoire. Le choix de ne donner qu'une seule et unique représentation du spectacle historique, contrairement à ce qu'il en est souvent ailleurs où le spectacle est joué tout au long de l'été selon une fréquence variable, participe également du processus d'historicisation de cet épisode historiographique. Conscients du fait que l'événement ne s'accommode que difficilement de la réitération, on a d'ailleurs hésité à reconduire l'expérience des "Médiévales". Et si la nécessité événementielle se retrouve à peu près indemne à l'issue de la bataille feutrée que se sont livrés tenants et opposants de l'instauration d'une tradition de fêtes historiques, elle le doit sans doute au principe, acquis d'emblée, de renouveler, édition après édition, la teneur épocale et thématique de la fête et du spectacle.

Mais peut-être est-ce l'exposition montée à l'occasion de la quatrième édition qui signifie le plus clairement la dimension historique reconnue à l'affaire. Présentée dans la remise du château, cette exposition rassemblait une quinzaine de costumes et quelques accessoires portés et utilisés lors des précédentes fêtes, ensemble que complétait une sélection de ces articles de presse et clichés évoqués précédemment. En l'occurrence, l'immédiateté ou la quasi-immédiateté de la mise en branle de la procédure commémorative ne laisse de surprendre : songeons que cette rétrospective a été conçue seulement trois ans après le début de l'aventure des "Médiévales" et "Fêtes historiques". On aura également présente à l'esprit la concomitance qui lie la muséification de cet événement annuel et l'abandon, par l'exégèse officielle du substantif "Médiévales" au profit du groupe nominal "Fêtes historiques". On a déjà vu que cette mutation terminologique correspondait à une mise en conformité du vocabulaire avec l'époque célébrée par ces fêtes. Mais l'on a aussi noté que l'adoption d'un nouveau terme aurait pu advenir plus tôt, dès 1997, les organisateurs ayant une conception suffisamment précise des conventions chronologiques pour situer l'action de la deuxième édition en 1491, juste à l'orée du Moyen-Age "officiel". "Historiques", ces fêtes ne le sont donc pas du seul et unique point de vue du prétexte qui est le leur. Il semble en effet qu'il faille également entendre l'adjectif dans l'autre acception qui est la sienne et de fait envisager ces fêtes comme le moyen que les Bousquanais d'aujourd'hui se donnent d'entrer à leur tour dans l'histoire.

Fièvre photographique et vidéoscopique



Médiévales : 1996 – 1999
Exposition au château



Le temps de la communauté locale

Ceci dit, il s'agit de comprendre pourquoi représenter l'accomplissement communautaire s'avère plus "historicisable" que de le vivre. Encore faudrait-il s'assurer qu'en le donnant à voir, on ne le réalise pas, d'une façon ou d'une autre.

Une affaire d'entre-soi

Or s'il ne s'agissait pas *aussi* de cela, de tendre vers un certain accomplissement communautaire, l'historien local n'aurait de cesse d'intéresser le plus grand nombre, Bousquanais et non-Bousquanais, et peu lui importerait que son oeuvre puisse contrarier de la sorte l'élaboration d'un entre-soi dont on pressent tout le caractère de nécessité au regard d'un projet communautaire aussi ambitieux. Certes, Danièle et Geneviève, dans la fameuse lettre envoyée à *La Semaine du Minervois*, prétendent répondre à la demande du "public se déplaçant parfois de très loin". Mais l'on se fourvoierait à leur accorder le bénéfice du doute, quand ces "milliers de visiteurs et de touristes" ne sont invoqués que pour justifier la teneur et la tournure de leur oeuvre commune : "(le public) vient se détendre. Il n'attend pas des scènes telle que la pendaison d'un villageois qui a osé tenir tête au seigneur. Rien à cirer de tout ça !" L'argument et le style qu'il emprunte prêtent à sourire quand on sait l'accueil réservé en 1996 à Carcassonne aux spectacles *Sièges et Assauts* et *Paroles et Musiques*. Le premier, juxtaposant des scènes aussi violentes les unes que les autres (viols, bastonnade d'un lépreux,...) a rempli jour après jour le théâtre antique de la Cité, tandis que le second, plus axé sur l'art des troubadours, avait du mal à retenir jusqu'au bout les spectateurs déjà bien moins nombreux que pour *Sièges et Assauts*.

Par et pour soi, l'histoire locale ne vise pas une autre audience que celle strictement réduite aux limites du local. S'il en allait autrement, se contenterait-on comme Emile Gastou de publications à compte d'auteur vendues au seul tabac-presse du village, ou, à l'instar de Barthélémy Doumergue en 1873 de quelques copies manuscrites distribuées de ci, de là ? Les "Médiévales et "Fêtes historiques" offrent cette opportunité supplémentaire d'observer, en deçà de la ligne d'horizon que forment les Bousquanais, la force de l'entre-soi dont s'assortissent la production et la consommation d'histoire locale. Les indices abondent en effet, qui illustrent ce repli sur elle-même de la communauté locale,

parmi lesquels le geste rituel de fleurissement, recommencé tous les ans, quelques jours avant le coup d'envoi des festivités. Danièle et sa complice de toujours au Comité des Fêtes, Marinette, attendent pour ce faire l'heure où le soleil moins brûlant devient supportable, et partent chargées de fleurs synthétiques et de fil de fer. C'est au pied des croix situées à la croisée des chemins et aux limites du village qu'elles déposent et fixent leurs bouquets de fausses fleurs. Au seuil de chaque édition, elles semblent ainsi marquer les contours de l'espace réservé de la commémoration, la frontière du territoire privé de la sollicitation du passé.

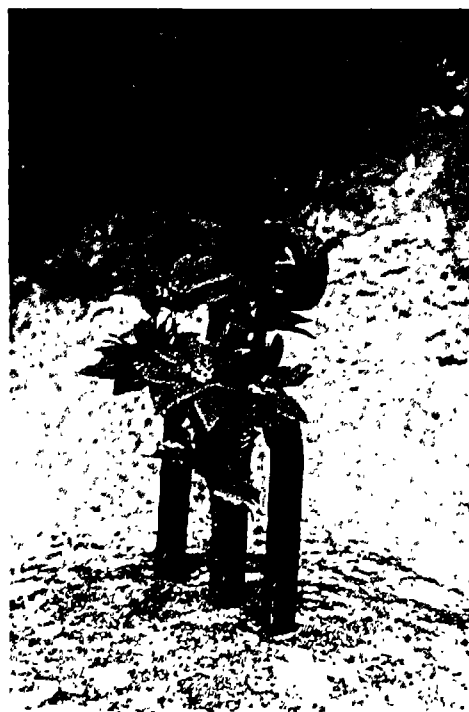
Le temps n'est pas moins que l'espace "fermé" et, autant que faire se peut, réservé à la communauté locale. La date choisie pour ces fêtes bousquanaises, à savoir le dernier dimanche de juillet appelle en vérité une triple lecture. Notons en premier lieu qu'il s'agit d'un temps "creux", touristiquement parlant, celui du départ des juilletistes et de l'attente des aoûtistes. Ce dimanche est en outre celui de l'arrivée du Tour de France sur les Champs Elisées, événement propre à décourager les visiteurs potentiels qui, au spectacle du Bousquan, peuvent préférer celui que leur offre le petit écran, dans la fraîche pénombre de leur salon. Ce court intervalle de l'été, dispensé de la société des autres, voisins ou inconnus venus d'ailleurs, présente cet autre avantage, du point de vue communautaire, d'inscrire ces fêtes nouvelles dans le calendrier traditionnel des fêtes d'ici.

Qu'elles "tombent" avant ou après le 26 juillet, les "Médiévales" sont d'une façon ou d'une autre associées à la fête du quartier Sainte Anne. Cette proximité aménagée tous les ans peut sembler *a priori* s'être trompée de date et le choix d'un rapprochement avec la fête "locale" paraître plus judicieux. Mais gardons-nous de nous fier seulement aux dénominations de ces fêtes. La fête "locale", dite ailleurs "votive", n'est plus depuis longtemps ce qu'elle était. Au Bousquan comme dans les autres villages, cette fête intéresse désormais presque exclusivement la jeunesse, celle d'ici et des environs qui "tourne", de bal en bal, ou "suit", soir après soir, tel ou tel orchestre prestigieux. Lieu de rencontre¹⁰, moment privilégié de la construction des identités sexuelles¹¹, la fête est donc moins "locale" qu'elle ne le prétend, au point d'ailleurs qu'au Bousquan, certains désertent à ce moment-là le village pour se réfugier sous des cieux moins bruyants. La fête dite "du quartier Sainte Anne" a conservé de son côté une diversité des formes et des fonctions qu'a du inspirer, avant d'y renoncer pour elle-même, la fête "locale". Messe, distribution des petits pains, apéritif-concert,

¹⁰ Bozon, 1987.

¹¹ Saur, 1992.

Fleurissement des croix



repas collectif, retraite aux flambeaux, feux d'artifice et bal s'enchaînent tout au long de la journée, la fête s'efforçant de n'oublier personne, jeunes et moins jeunes, enfants et anciens. Comme elle couvre tous les âges, cette fête englobe tout le quartier, un quartier dont à vrai dire on ne sait où il commence et où il finit tant la distribution des petits pains à l'anis et la procession à la lueur des lampions sont prompts à inclure dans leur itinéraire les lotissements nouvellement construits. En fait, c'est le village dans son entier qui participe à ces festivités de sorte que "la Sainte Anne" finit par ressembler à ces lundis de fête locale que décrit Partick Champagne¹² ou à ces derniers jours de fête observés dans le Lot par Dominique Saur¹³. Plus locale que la fête "locale", moins privée que ne l'est généralement une fête de quartier, "la Sainte Anne" entraîne les "Médiévales" et les "fêtes historiques" dans son temps particulier qui est un temps à soi.

A leur tour, les modalités de financement de ces fêtes peuvent témoigner du réflexe de clôture qui nous occupe. En effet, aux demandes de subventions, le Comité des fêtes préfère, et de loin, l'organisation de lotos et de tombolas, la vente de bouteilles et de souvenirs, et ne solliciter l'aide que de quelques sponsors locaux. Ainsi l'argent lui-même a-t-il du mal à porter atteinte à la règle du par et pour soi qui prévaut.

Confirme encore la prégnance de cet impératif d'isolement la promotion dont ces fêtes font l'objet. Réalisées à moindre frais, les affiches sont uniquement composées d'un texte imprimé sur papier couleur, généralement fluorescent. L'absence d'illustration et plus largement de recherche situe ces affiches dans la lignée, minimaliste, de celles annonçant foires et lotos. A l'évidence, aucun effort particulier n'est fourni pour attirer l'oeil des amateurs et habitués de ce type de manifestation. Par ailleurs, on conviendra que la réalisation et la diffusion de deux modèles différant par leur format, la mise en page et les polices de caractère utilisées, ne favorisent pas davantage la communication avec le public extra-local. Deux modèles d'affiches, parce que deux sponsors, alors que la somme des subsides obtenus aurait pu aboutir à la conception et l'impression d'une affiche autrement plus performante. Le choix du Comité des Fêtes en la matière ne laissera perplexe que ceux à qui échappe le besoin d'intimité que requiert la convocation du passé local. Les tracts se prêtent à la même analyse, puisqu'eux aussi édités à partir de deux maquettes distinctes. On ajoutera simplement à leur sujet que, pour les mettre à la disposition du public, le Comité des Fêtes n'a pas

¹² Champagne, 1977.

¹³ Saur, op. cit.

pensé en 1996 à solliciter l'aide de l'Office de Tourisme, confiant leur diffusion au secrétariat de la mairie et à quelques commerçants du village.

Depuis 1996, l'OTSI a réussi à s'imposer en tant qu'intermédiaire de cette redistribution. Cependant, jamais encore les hôtesse ne se sont vues confier l'enregistrement des réservations pour le banquet ou des entrées au spectacle. Danièle et Camille, mercière de son état, se chargent de ces détails d'organisation, ce qui, on le notera, soumet la participation à ces fêtes à une connaissance précise du fonctionnement interne du Comité des Fêtes du Bousquan. Certes le touriste, comme le journaliste, est admis, requis même d'applaudir et de porter le témoignage de cette belle réussite communautaire. La nécessité de sa présence n'en demeure pas moins tout à fait secondaire, à tel point qu'aux prémices de l'aventure, l'on a songé, sans toutefois donner suite au projet, à réclamer un droit d'entrée aux seuls spectateurs "de l'extérieur".

L'éventualité de cette mesure discriminatoire fait singulièrement écho aux commentaires qu'a suscités, lors de la première édition, la progression du nombre de réservations pour le banquet. Bien qu'au départ, le nombre maximal de convives ait été fixé à quatre cents, ces agapes en ont au final réuni près de huit cents. "C'est des gens du Bousquan, alors on peut pas refuser", ont estimé les organisateurs prenant le risque de se voir dépassés et perdre la maîtrise des opérations. Qu'importait ! quand ce n'était que comme à regret que Camille enregistrerait les réservations des "gens étrangers". "Y a des gens de Thuirs qui ont écrit à la mairie pour s'inscrire. Bon, tant pis, on les prend, mais si ça continue y aura plus d'étrangers que de gens du village !"

Pour en revenir aux pseudo-stratégies publicitaires dont nos spectateurs et banqueteurs bousquano-bousquanais nous ont éloignés, on s'attardera *in fine* sur les "timbres" commémoratifs édités en 1996 et dessinés par "la cousine d'Amérique" du curé. Du timbre poste, les timbres en question ont toute l'apparence, la taille, la forme, le cadre dentelé, le verso recouvert d'un film de colle. Ils n'en partagent néanmoins pas la fonction. Ces vignettes ne peuvent en effet se targuer d'aucune valeur d'affranchissement et partant, n'ont pas à proprement parler vocation à voyager et à se faire les annonciatrices de la fête en préparation. Faux timbres pour vraie fête cachetée.

Quand la fin justifie les moyens

On n'en finirait pas de relever les indices de cette intimité soigneusement ménagée dans laquelle se laisse enfermer la communauté locale à l'heure de

convoquer son histoire. Il ne saurait en aller différemment tant il est vrai que ce resserrement multiforme est la condition *sine qua non* des retrouvailles de la communauté avec elle-même. Condition nécessaire mais non suffisante. Car pour former ici et maintenant cette super-communauté à laquelle on rêve en se transportant hors du temps avec l'"historien", l'entre-soi, aussi hermétique soit-il, n'a de raison d'être qu'activé, travaillé de part en part d'esprit communautaire. A l'historien revient de l'insuffler.

Ainsi pour s'assurer l'adhésion de tous, s'applique-t-il à choisir des thèmes aussi peu polémiques que l'édification d'une église ou une fête des vendanges. A l'exemple des "célébrations nationales (qui) ne renvoient (...) qu'une image très partielle, pacifiée, irénique, de la mémoire de la France et imposent un modèle frivole de commémoration où la tension et les enjeux sont par définition absents"¹⁴, la production d'histoire locale se place résolument sous le signe du consensus. On remarquera avec intérêt qu'une même propension à réaliser l'unanimité a présidé en 1989 à l'organisation des manifestations du Bicentenaire et ce, en dépit des pièges inhérents à l'exercice. "Conscients des tensions que la période révolutionnaire pouvait réveiller localement, rapporte Pascale Baboulet-Flourens au terme d'une enquête menée dans les communes du Lot, ils (les organisateurs) se sont pliés à l'esprit de consensus général qui dicte, localement, les moindres actions publiques et ont passé sous silence des faits gênants relevés lors de leurs recherches dans les archives"¹⁵.

Fédératrice, l'histoire locale s'efforce en outre de ne pas tomber dans l'exclusivisme. La manie d'hyper-contextualisation trouve là une raison d'être supplémentaire. Convoquer "l'homme du Moyen-Age" pour le confondre avec l'autochtone du XII^{ème} siècle permet en effet de raconter une histoire qui n'oublie personne et d'intéresser à ce passé d'ici jusqu'au plus récemment installé au village. Le parallèle s'impose une fois encore avec les observations faites lors des célébrations locales du Bicentenaire. Les bénéfices à espérer du changement d'échelle l'ont semble-t-il emporté sur les préventions que ne manque pas d'inspirer 1789, thème toujours sujet à polémiques. Ainsi, parce que la Révolution française est apparue aux uns et aux autres comme "un patrimoine, un événement d'une histoire commune, à tous les Français qu'ils soient nés au village ou non", comme "le dénominateur commun à tous les résidants"¹⁶, sa commémoration non seulement s'est avérée possible mais a fait sens à la petite

¹⁴ Gasnier, 1994, 98.

¹⁵ Baboulet-Flourens, à paraître.

¹⁶ Ibidem.

échelle du local. S'il paraît malaisé d'évaluer l'efficacité du procédé auprès des consommateurs de cette histoire, les 35 % de nouveaux venus au village que comptent dans leurs rangs les figurants participant au spectacle du Bousquan tendent à montrer que cette histoire se laisse plutôt facilement adopter.

Si atteindre à l'idéal communautaire dont l'histoire locale ne cesse de faire l'apologie est bien comme nous tentons d'en convaincre le lecteur au coeur du projet historiographique, on ne doit plus dès lors s'étonner du fait que la fête serve de cadre privilégié à cette production et, corrélativement, de la référence systématique au Moyen-Age. Car fête et Moyen-Age ne sont pas à considérer séparément, l'un redoublant l'efficacité de l'autre à susciter, maintenir et renouveler le sentiment communautaire. Le Moyen-Age ajoute en effet à la fête une plus-value dans la mesure où, comme c'est le cas au Bousquan, les acteurs sociaux se conforment à une certaine représentation de la société médiévale faite de cortèges, farandoles, rondes et tablées à n'en plus finir. "Moins une question de forme que d'esprit"¹⁷, comme l'affirme avec justesse Fabio Mugnaini à propos des fêtes toscanes, le Moyen-Age n'optimise cependant pas l'action cohésive de la fête du seul et unique fait qu'il invite, le temps d'une danse, les Bousquanais à se donner la main. On admettra à cet égard que renouer avec les pratiques traditionnelles d'inversion n'est pas la plus anodine des conduites qu'encourage la référence à un passé lointain. Dès lors de la fête, le rire doit bien sûr beaucoup aux costumes et aux personnages que les uns et les autres s'inventent pour la circonstance. Dominique, l'électricien du village, s'est converti pour les besoins des "Médiévales" 1998 en poissonnier toujours prêt à gratifier les spectateurs de quelques sardines odorantes. Le public et ses amis figurants ont eu le plaisir de le retrouver l'année suivante incarnant un évêque plus enclin à embrasser les filles ou à se dandiner au son des tambours qu'à bénir ses ouailles. De même s'amuse-t-on tous les ans au Bousquan des détournements d'usage auxquels s'ingénient les accessoiristes : couvercles de lessiveuses convertis en boucliers, entonnoirs recyclés en trompettes, ou encore bâtons de ski transformés en épées.

"Médiévale", en somme la fête se fait "super-fête", plus qu'une autre à même d'atteindre l'objectif d'affirmation et de régénération communautaire que l'on assigne plus généralement à la fête et que de son côté fait volontiers sien l'histoire locale. Le double positionnement de Danièle, à la fois présidente du

¹⁷ Mugnaini, "La mise en scène du passé : l'histoire en fête et théâtre dans les fêtes urbaines en Toscane", communication présentée lors du colloque "La production d'histoire locale", Toulouse, Juin 1999.

Comité des Fêtes et "historienne", n'est assurément pas le résultat d'une coïncidence fortuite.

Une machine à intégrer

La machine à intégrer que se révèle être l'événement historiographique finira de balayer les doutes, si tant est qu'il en reste, s'agissant de la double vocation de l'histoire à dire et à faire l'absolu communautaire. L'entre-soi présidant à l'affaire est en effet traversé de mouvements centripètes à la faveur desquels la possibilité est offerte au plus grand nombre de s'impliquer. Sans conteste, le spectacle tient une place essentielle dans ce dispositif d'agrégation. Tout d'abord parce que conçu sous forme de tableaux et non de scènes parlées, il s'accommode d'une distribution fluctuante. Jamais en effet n'est fixé à l'avance le nombre de participants et peu importe que ce nombre varie d'une répétition à l'autre, à telle enseigne qu'en 1996 ceux qui le souhaitaient ont eu la possibilité de rejoindre la troupe des figurants le jour même de la représentation, à la seule et unique condition qu'ils soient "habillés". Jean, armé de sa rigueur et du désir de "faire quelque chose de propre", a eu raison dès 1997 de ces figurants de la dernière heure, notre metteur-en-scène-sonorisateur-lecteur étant parvenu à obtenir que tous les participants assistent au moins à la répétition générale. Le spectacle n'en conserve pas moins une rare capacité d'absorption.

Son efficace ne se cantonne cependant pas aux seuls effets de cette perméabilité. D'un point de vue plus quantitatif, on notera sa capacité à établir des liens suffisamment solides pour être réactivés en d'autres occasions de l'année. Les rendez-vous réguliers au rythme des réunions et des répétitions, le temps alors passé ensemble durant les temps morts de mise au point technique ou scénique, le verre de l'amitié levé au terme de chacune de ces occasions de rencontre, tout est mis en oeuvre pour que les uns et les autres fassent mieux connaissance et se sentent solidaires. Ils y parviennent d'autant plus que tous partagent, sinon le même trac, le même contentement à l'heure des applaudissements, que tous vivent la même aventure, et participent du même événement. "Moi, tu vois, explique Josette, revenue au Bousquan couler les jours heureux de sa retraite, j'ai parlé à des gens à qui je n'avais jamais adressé la parole. Je suis partie d'ici pendant trente-cinq ans, et là, j'ai parlé à des gens que je ne connaissais pas pour ainsi dire et avec qui maintenant je plaisante... C'est vrai ! Un à qui j'avais jamais parlé, c'est Paul, tu vois qui je veux dire ? Je ne lui avais jamais adressé la parole. Il est du Bousquan pourtant, mais il n'est pas de

mon âge, alors on n'avait jamais eu l'occasion de se fréquenter". Croyons Josette sur parole : le spectacle n'a pas sa pareille pour intégrer les "nouveaux" ou réintégrer les "revenus", telle que notre informatrice, et permettre qu'opère la magie communautaire.

Sans doute plus qu'un autre celui de 1999 a fait la preuve de son savoir-faire en la matière au point que, s'il n'avait été le quatrième du genre, l'on aurait pu le croire mis sur pied tout exprès pour permettre à Alain de revendiquer et de se voir reconnaître sa bousquanaisité. Cavalier émérite, ce jeune bousquanais évolue en effet, non loin du Bousquan, au sein d'une troupe de cascadeurs et de voltigeurs toute désignée pour figurer au nombre de ces professionnels qui tous les ans réhaussent de leurs prouesses et de leur art les tableaux du spectacle. Alain est par ailleurs l'un de ceux, si ce n'est celui, dont l'attachement identitaire au Bousquan s'avère le plus problématique, parce que contrarié par un passé aussi douloureux que tragique. Sa petite soeur, à peine majeure, décède à la suite d'une leucémie et le chagrin qu'en ressent son père, déjà affaibli à force d'alcool, l'emporte à son tour. Alain vit alors avec sa mère et son frère qui s'auto-promeut chef de famille. Sous l'autorité de ce grand frère quelque peu tyrannique, Alain se laisse entraîner, dans le huis-clos de la maison familiale, dans des beuveries dont les voisins, tremblants, devinent l'ampleur aux cris voire aux coups de fusils qui déchirent la quiétude habituelle du quartier. Maire, gendarmes, pompiers interviennent régulièrement, jusqu'à ce samedi après-midi où le grand frère attache sa mère à une chaise, l'asperge d'essence et l'enflamme... Le fils parricide est arrêté, incarcéré, jugé, et Alain, au terme de cet enchaînement de malheurs, se voit pris en charge par un centre de réadaptation. Aujourd'hui ouvrier agricole et cavalier de haut niveau, cet "enfant du pays" ne pouvait certainement pas rêver d'une plus belle opportunité de revenir au village et d'une plus éclatante manière de se voir signifier l'absolution que lui accordent de concert tous les Bousquanais, plus enclins à lui faire endosser le rôle de victime que celui de complice dans le drame où périt sa mère. Quant au spectacle qui fournit le prétexte de ce "retour participant", il semble bien qu'on l'ait investi, au fil du temps, de missions symboliques, sinon de plus en plus ambitieuses, du moins de plus en plus explicites. Nous reviendrons ultérieurement sur cette montée en puissance de la lisibilité des enjeux concomitante, le lecteur l'aura remarqué, d'une historicisation de plus en plus déclarée de la fête et d'une démonstrativité accrue en ce qui concerne la vérité d'un absolu communautaire de toujours.

Mais avant de nous pencher sur toutes ces évolutions et de nous interroger quant à leur éventuelle convergence, il nous faut encore, pour apprécier à sa juste mesure le pouvoir intégrateur de l'histoire en actes, considérer ce que l'entreprise a d'éprouvant et partant, ce en quoi elle s'apparente à un rituel de passage. Car il est un fait que l'on n'entre pas dans l'histoire, toute locale soit-elle, comme dans un moulin. Danièle la première se conforme à cette logique initiatique tandis qu'elle dépense son énergie jusqu'à mettre en péril sa santé. On peut s'étonner de ce que l'"historienne" elle-même ait ainsi à se plaindre d'annuelles chutes de tensions tant son appartenance paraît acquise et ne nécessiter aucune validation supplémentaire. En fait, si Danièle a à faire et refaire la preuve par l'épreuve de son autochtonie, elle le doit à l'effet conjugué de la centralité de sa position et de son ascendance paternelle. N'oublions pas que Danièle est la fille d'un réfugié espagnol. Si les responsabilités symboliques qu'elle assume ne revêtaient pas l'importance que l'on sait, il y a fort à parier que cette part d'étrangeté ne serait pas si sensible et n'aurait pas à être négociée contre une surenchère de "mérites".

Du côté des figurants, on retiendra l'exemple de Max parce que le plus extrême et donc le plus à même d'illustrer la nécessité symbolique qui nous occupe. Installé depuis quelques années au village, Max y est plus connu sous son *escai nom* "l'Américain" que lui vaut, non pas une quelconque origine anglo-saxonne mais sa maîtrise de la langue de Shakespeare et un séjour Outre-Atlantique. Sa participation au spectacle a indéniablement contribué à intégrer "ce garçon" dont jusqu'en 1996 on ne savait pas grand chose. Au plus croyait-on avoir découvert son nom, *Mail*, pour l'avoir vu inscrit sur sa boîte aux lettres. "Il est gentil, ce Max", concèdent les figurants qui pour la plupart le pratiquent depuis trois. Mais, dans le même temps et parfois face aux mêmes interlocuteurs, l'on peut s'entendre également dire : "Y a des gens qui nous ont demandé si on l'avait pris exprès pour faire la Jugie, s'il fallait quelqu'un de spécialement laid pour ressembler au personnage". Ou encore : "La Jugie, en fait, ça serait pas son premier rôle. On a raconté sur la place que, plus jeune, il a fait du cinéma. Il a joué dans un film sur l'Occupation et tiens-toi bien, il jouait le rôle de Laval ! C'est le portrait craché de Laval, c'est son sosie !" Et dans la foulée, nos Bousquanais qui ne craignent pas d'en rajouter, de souligner à l'envi son assiduité au café : "Ah bé ! c'est un bel héritage qu'on a fait là ! Tu le vois pas qui passe ses journées au café ? !" Manifestement, à ce moment-clef de son intégration, rien de son physique ou de ses habitudes ne semble pardonné à notre Max et ce traitement particulier n'est peut-être pas sans rapport avec son anglophilie affichée. Etranger de nature, mais volontairement étrange, cet étrange étranger de

l'intérieur est de fait comme mis en situation de disputer à la rumeur et aux moqueries son droit de cité dans l'espace et le temps de la communauté.

Quant au commun des figurants son engagement a également un coût, en disponibilité, patience, mais aussi en argent. Songeons que le budget moyen d'un couple de figurants nobles en 1999 s'élevait à 980 francs, somme comprenant la location des costumes, l'achat des perruques, les repas et la cassette video. Moins aisément quantifiable que la dépense, l'endurance est la non-moindre des qualités requises pour satisfaire aux exigences du passage de la communauté à l'histoire. Chacun doit en effet se résoudre à évoluer sous un soleil de plomb et s'accommoder des perruques, chapeaux, collants, jupons à l'inconfort desquels la canicule de juillet ne fait qu'ajouter. "*Qu'una susada*¹⁸ !" s'exclament à l'unisson nobles et paysans sous l'oeil compatissant du public.

Car ce dernier n'est pas en reste de stoïcisme, rattrapé qu'il est par la dynamique intégratrice du spectacle, y compris par sa dimension initiatique. Le prix à payer excède en effet les vingt ou vingt-cinq petits francs réclamés à l'entrée, "obole" dont la modicité ne doit s'entendre que comme le moyen de s'assurer l'assistance d'un maximum de Bousquanais. C'est sur un autre plan que celui de l'argent que se situe le sacrifice du spectateur. En réalité rien ne semble négligé de ce qui pourrait entraver son plaisir, à commencer par l'effort d'imagination qui lui est implicitement demandé de fournir en l'absence de décor, ou plus exactement en présence d'un fond de scène occupé par les camions du traiteur. L'exercice se complique encore quand apparaissent figurants et professionnels dans la mesure où nos spectateurs, assis sur des chaises toutes au même niveau et de plein pied avec la scène n'ont de chance de distinguer quelque chose qu'à condition de se lever. En 1996, la difficulté a été poussée jusqu'au point où, debout ou assis, les spectateurs avaient pris place au soleil tandis que, durant deux bonnes heures, professionnels et figurants s'exécutaient à l'ombre des peupliers. Symptomatique du traitement singulier réservé au spectateur "historique", cette distribution inversée de la lumière entre scène et public ne laisserait de surprendre si ne la légitimait l'ordre rituel. Dans le cas contraire, on aurait effectivement peine à concevoir que personne parmi les membres du Comité des Fêtes et pas même ceux d'entre eux qui appartiennent au Corps des Sapeurs-Pompiers n'aient mis en garde les organisateurs contre le danger que pouvait représenter cette immobilité forcée et prolongée sous le soleil de juillet.

¹⁸ *Qu'una susado* ! : Qu'une suée !

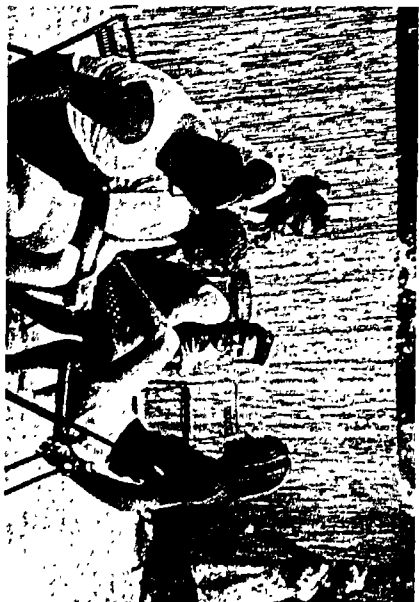
Le public du spectacle historique



Sous le soleil exactement !
Spectacle 1996
Photos Christophe Barreau



Y voir ou ne pas y voir
Spectacle 1997
Photos Sylvie Sagnes



C'est à l'ombre que depuis 1997 le public jouit des différents tableaux et lors des deux dernières éditions des gradins ont même été installés à son intention. Mais, moins éprouvant, le spectacle est aussi moins couru : sept cent entrées en 1999 contre près de deux mille en 1996. N'en concluons pas que les Bousquanais sont particulièrement masochistes mais plutôt que les concessions faites par les organisateurs et le public à d'autres impératifs que ceux qu'édicte l'histoire en marche, en compromettant l'efficacité intégratrice du spectacle, en ont diminué la force d'attraction. Soyons cependant bien clairs ! Il ne saurait être question d'imputer uniquement aux exigences de sécurité ou de confort la baisse du nombre de spectateurs et avec elle la réussite en demi-teinte du projet communautaire que le phénomène traduit. Non ! car ce serait passer outre le fait que le souci de conformité à des logiques étrangères et même contraires, au dessein que poursuit l'"historien", ne survient pas isolément mais dans un contexte marqué par d'autres évolutions, au premier rang desquelles la diminution du nombre de figurants. Avec plus de cent participants en 1996, soixante deux en 1997, soixante en 1998 et plus que cinquante en 1999, la troupe des Bousquanais se réduit au fil des éditions comme une peau de chagrin en dépit de l'arrivée de nouvelles recrues. De toute évidence, l'histoire en marche doit se résoudre à laisser son escorte s'effiloche et sans doute est-ce au regard de cette moindre adhésion que révèlent les chiffres qu'il faut comprendre la plus grande lisibilité, à plusieurs reprises soulignées, donnée aux enjeux de l'histoire. De fait, jamais comme en 1999 l'exégèse officielle n'a mis en avant la "complicité sincère" qui règne entre "les acteurs occasionnels et bénévoles (...) toutes opinions politiques et tous âges confondus"¹⁹. "Il y a beaucoup de liens qui se sont créés, renchérit Danièle dans la chronique locale du *Midi Libre*, et c'est surtout cela la fierté du Comité des Fêtes du Bousquan. L'amitié fait la force du Comité". L'intention se commet dans l'explicitation comme si de la sorte elle pouvait pallier ce que les faits ne vérifient plus vraiment.

Précédant l'ethnologue sur le chemin de l'observation et de l'analyse, les Bousquanais interprètent ces signes d'une unanimité râtée comme le résultat, prévisible et classique, d'un effet d'usure. "Tu sais, c'est partout pareil, au bout d'un certain temps, les gens ils en ont marre. Ils se lassent". Il est pourtant des manifestations qui ne s'essouffent pas, telle la fête du quartier Sainte Anne qui en 1999 célébrait son cinquantenaire. Aussi l'argument d'une dégénérescence naturelle n'est-il que partiellement recevable. En fait il semblerait que nos Bousquanais, en voulant faire, comme aime à le dire Geneviève à propos de ses

¹⁹ Extraits de la lettre adressée à *La Semaine du Minervois*.

recherches, "du passé un éternel présent", se trouvent confrontés à la contradiction inhérente au passage réitéré de l'histoire rêvée à l'histoire vécue. En effet, et aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'intemporalité de la perfection communautaire que l'histoire racontée met en scène s'accorde mal avec le dessein de réaliser *hic et nunc*, tous les ans, ce que l'on fait dire au passé. Non pas que l'histoire en acte, parce que précisément datée, contredise irrémédiablement l'idée d'une communauté de toujours. Là n'est pas vraiment le problème. Il réside plutôt dans le fait que, pour mériter le qualificatif d'"historique", l'aventure collective que l'on est en train de vivre ne peut souffrir la récurrence et la banalisation qui lui est conséquente. L'exception, l'événement dans son unicité remplissent bien davantage les conditions de l'historicisation du présent. Les Bousquanais n'ont en l'espèce pas tenu compte du rapport différentiel que l'histoire locale entretient avec la répétition, ressort de l'intemporalité ou négation de l'historicité selon que cette histoire est représentée ou actée. Cet usage à mauvais escient du recommencement qui rend plus improbable le franchissement du seuil de l'histoire, permet de comprendre la démobilité généralisée et en particulier la non-remobilisation de tous ceux qui en 1996 ont dérogé à la règle du boycottage systématique qu'à l'accoutumée ils suivent afin de ne pas cautionner la municipalité en place. Si ces "Médiévales" ou "Fêtes historiques", devenues une animation parmi d'autres font encore exception, ce n'est plus que parce qu'en porte-à-faux. La fin, voilée sous le coup des redites, ne justifie plus les moyens ce que trahissent les tensions, les crises de légitimité, les démissions à commencer par celle de Jean à la mise en scène et les mises à l'écart de moins en moins déguisées de l'ethnologue indigène. De cette incohérence qui les mine de l'intérieur, ces fêtes se libéreront peut-être, à moins qu'elles finissent par disparaître, mais il y a fort à parier que sa pérennisation sera synonyme de conversion, ou pour être plus précis, de quelques brèches dans l'entre-soi tissé serré et d'une histoire autrement plus "consistante". Mais plutôt que de jouer les devins pour augurer la touristicisation de l'histoire, recentrons-nous sur l'intention, celle d'avant les égarements de la réitération.

En manière d'épilogue : De l'art d'accommoder les restes

"Nous ne reprochions qu'une chose à Dieu : c'était de ne pas avoir donné notre nom à Adam et Eve. Du coup leurs prétentions à l'ancienneté nous agaçaient un peu. L'histoire du monde avant nous n'avait pas beaucoup d'importance. Elle n'était pas d'ailleurs très longue. Les bons livres l'estimaient à cinq ou six mille ans. C'était bien suffisant pour ces époques sans intérêt où nous n'avions pas apparus."

Jean d'Ormesson,
Au plaisir de Dieu.

Faire l'histoire, faire passer la communauté dans l'intemporalité d'un passé sans histoires, et pour y réussir, la doter d'une histoire privée de toute spécificité locale, tels sont, cavalièrement résumés, les tenants et aboutissants de la production d'histoire locale. Ceci dit, on ne saurait prétendre avoir épuisé la question quand il faut encore observer que la vacuité de cette histoire n'est que partielle, vacuité qui, rappelons-le, conditionne l'égalité de tous les Bousquanais face au passé et fait la force du sentiment communautaire.

L'histoire, délocalisée, nationalisée, fait des restes. Les monuments figurent au nombre de ces exceptions mais aussi et surtout les familles seigneuriales qui, non content de former le principal point d'ancrage de l'histoire dans le local, inscrivent le passé d'ici dans une temporalité datée, dans une chronologie différenciée. Ainsi les deux tiers de la *Monographie de mon village*, sous l'intitulé "Chapitre VII - Histoire" sont-ils entièrement consacrés aux différents possesseurs de la seigneurie du Bousquan. Emile Gastou de son côté leur a accordé pas moins de treize pages dans son *Histoire du Bousquan*. Quant aux spectacles historiques, ils n'en finissent pas de mettre en scène ces seigneurs, les uns en visite sur leurs terres, les autres occupés à recevoir leurs parents et alliés ou célébrant les noces de l'un des leurs. L'histoire de ces familles apparaît d'ailleurs à ce point consubstantielle de l'histoire dite locale que l'on ne peut que se montrer curieux et impatient de voir comment nos "historiennes" vont accommoder l'histoire du Bousquan lors des deux prochaines éditions des "Fêtes historiques". Les dits seigneurs ayant quitté le Bousquan pour la Suisse sous la

Révolution, les associer à l'évocation de l'Empire napoléonien nécessitera quelques contorsions et plus malaisé encore sera de les apprêter à la sauce gallo-romaine, puisqu'au temps de la Narbonnaise, l'illustre lignage n'avait pas encore pris rendez-vous avec les Bousquanais. Il est probable qu'en 2000 quelques familles de notables de rechange sauveront la mise de nos scénaristes qui, l'année suivante, seront bien obligées de faire preuve d'innovation, à moins qu'elles ne décident de tirer plus fort qu'à l'accoutumée sur la corde de l'hyper-contextualisation.

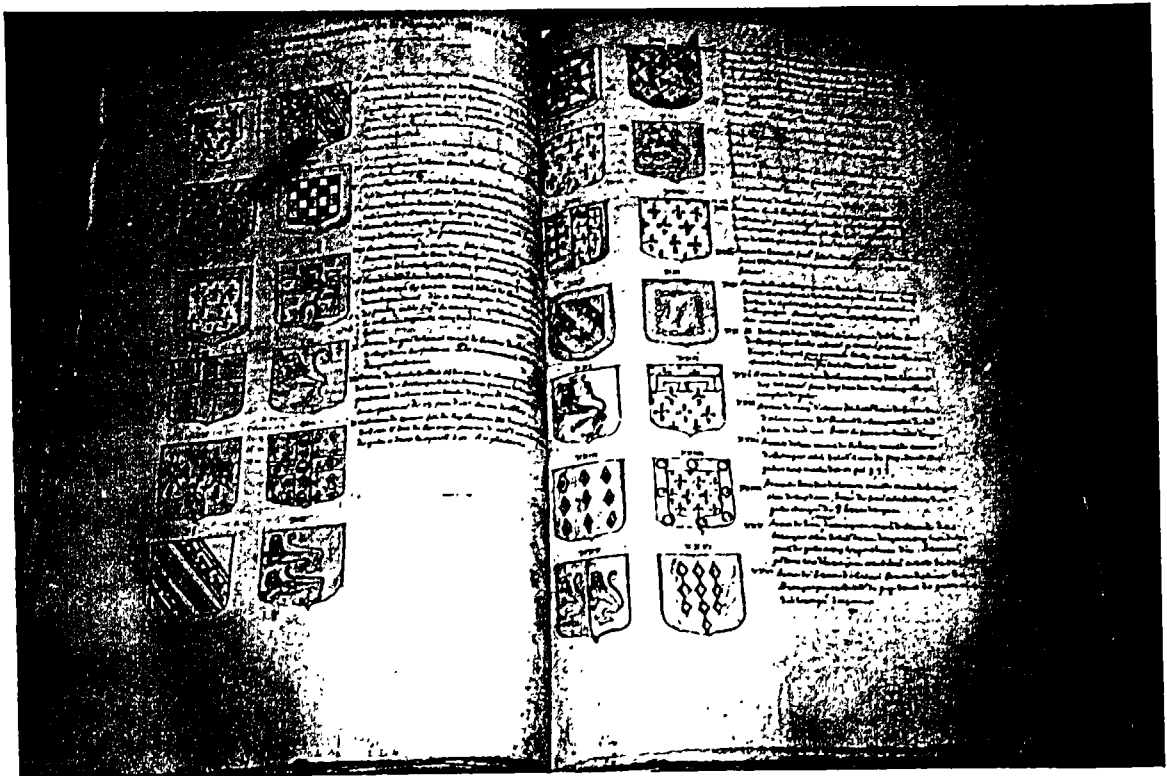
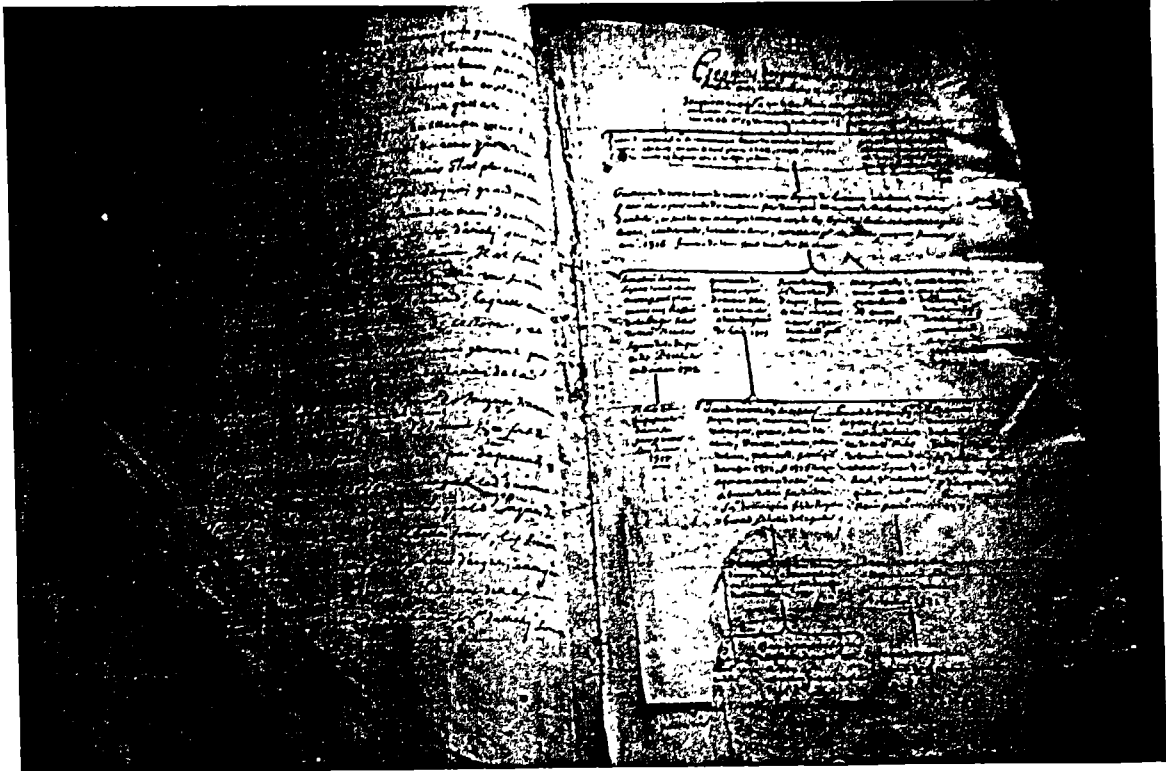
En attendant d'observer ces futurs arrangements avec le passé, on relèvera, entre autres signes de cette réduction de l'histoire locale à l'histoire généalogique, d'une famille la concurrence persistante en laquelle sont entrés les termes "Armentré" et "le Bousquan" et leur adjectif et substantif correspondant "Bousquanais(e)" et "Armentrois(e)". Armentré fut le nom que prit la localité de 1775 à 1789 et qui lui fut à nouveau attribué sous la Restauration. Armentrois, les Bousquanais le sont devenus du fait des derniers seigneurs du Bousquan, les de Moustiers d'Armentré. Cette dénomination qui n'a plus cours administrativement depuis 1838 n'en demeure pas moins fort usitée. Ainsi, à votre arrivée dans ce village, ne sont-ce pas les Bousquanais mais "les Armentrois (qui) vous souhaitent la bienvenue", et qui, à défaut de vous le dire de vive voix, ont chargé les deux panneaux publicitaires placés aux deux entrées du village de vous transmettre le message. Ces mêmes Armentrois lisent "l'écho armentrois", leur bulletin municipal, se régalaient au "Logis d'Armentré", le restaurant du Bousquan, indiquent au touriste en quête de cartes postales ou de souvenirs "la Boutique armentroise" et s'approvisionnent en vin au "Cellier d'Armentré". Les plus sportifs d'entre eux sont inscrits au "Tennis Club armentrois" tandis que les plus âgés se retrouvent au "Club des Aînés armentrois". Des voix parfois s'élèvent pour dénoncer cet usage préférentiel. "Je sursaute chaque fois que j'entends ou que je lis le mot d'ARMENTRE", écrit en 1966 dans la revue *Paroisses du Minervois* le prêtre alors desservant de la paroisse du Bousquan. (...) Appelons les habitants du Bousquan les "Bousquanais", c'est d'abord beaucoup plus chantant et c'est au moins méridional". Plus récemment, Danièle et Geneviève, qui dans leur réponse à l'article de *la Semaine du Minervois* se défendent de donner une image exagérément positive des seigneurs, renient à leur tour vigoureusement l'emploi de ces termes : "Quant à l'appellation "Armentrois", nous, Occitans, nous ne la reconnaissons pas puisqu'elle vient du nom d'une localité du Limousin. Au contraire nous nous sentons "Bousquanais" au plus profond de nous-mêmes, nous rappelant qu'en patois - comme l'ont dit ici - le village s'appelle "lo Bosc".

Cependant, sous la plume de Danièle et de Geneviève, le désaveu n'est jamais que passager et procédurier. En serait-il autrement que nos "historiennes" ne s'emploieraient pas aussi volontiers qu'elles ne le font à rappeler les raisons historiques de ce système parallèle de désignation. "En 1640, Marguerite de la Jugie-Puydeval épousa le comte François d'Armentré. C'est à cette union que nous devons l'appellation de cité armentroise pour désigner le Bousquan. Habitants du Bousquan, Armentrois, vous devez votre dénomination à Marguerite de la Jugie-Puydeval et à son union avec François, comte d'Armentré", assène en 1996 le commentaire du treizième tableau. Et le spectacle de 1999, après avoir évoqué le mariage de la dite Marguerite, de revenir à la charge : "Habitants du Bousquan, vous saurez à présent que c'est à Marguerite de la Jugie et donc à son mariage avec François de Moustiers que vous devez votre appellation d'Armentrois".

Ce doublon onomastique dont on se complaît à rappeler l'origine trahit un rapport à l'histoire généalogique de ces familles qui frise l'identification. Et l'on ne croit pas si bien dire à en juger par le succès que remporte auprès des figurants le rôle de "noble". Sans craindre l'invraisemblance, le contingent des nobles s'avère tous les ans très fourni au point qu'en 1999 il représentait plus des deux tiers des figurants. Le Tiers-Etat n'est plus tout à fait ce qu'il était... Le plaisir de porter un "beau" costume, ou une "belle robe" justifie, si l'on veut en croire les figurants, la faveur sans égale que rencontre le rôle : "Porter comme ça une robe de princesse, c'est réaliser un rêve de petite fille". Cependant l'argument ne suffit pas à rendre compte d'une disproportion qui ne traduit pas autre chose que ce que reflète la composition déséquilibrée des monographies locales. Depuis 1997, le rôle de noble s'assortit de l'attribution de noms qui, ajoutés les uns aux autres forment une interminable litanie que Jean déroule durant le spectacle, soit au passage d'un cortège, soit au moment du final. Assez curieusement et bien qu'incarnant parfois, comme en 1999¹, consécutivement des personnages de générations différentes voire issus de maisons distinctes, les figurants ne portent, de la même manière qu'ils ne revêtent qu'un seul costume, qu'un seul nom, nom unique auquel chacun ramène, sans souci de nuance toute sa prestation. On ne peut, et ne doit, manquer de s'interroger quant à la nécessité de mêler tous ces noms au dispositif déjà bien pourvu de l'illusionnisme historiographique. Questionnement d'autant plus légitime que dans leur grande majorité ces

¹ Les figurants incarnant les Moustiers d'Armentré n'auraient du, théoriquement, entrer en scène qu'à la toute fin du spectacle. Mais plutôt que de les laisser inactifs, Danièle a invité ces figurants à se mêler aux "de la Jugie" et à évoluer dans tous les autres tableaux.

Aux origines de l'histoire locale :
Histoire généalogique des seigneurs du Bousquan
Manuscrit de Rambaud - Bibliothèque municipale de Carcassonne - Ms b 133.
Photos Sylvie Sagnes.



dénominations sont strictement inutiles, entendu que la prestation de leur détenteur peut fort bien s'accommoder d'anonymat. En fait, il apparaît que ces noms ne servent pas uniquement la cause d'une histoire sans histoire et qu'en dehors du spectacle et de l'action qui y est représentée, l'on "est", qui Marguerite de Narbonne, qui Paul de Mauléon, qui Melchior de Lozières, le temps d'une journée entière et de manière plus manifeste durant ces séquences plus ou moins autonomes articulées au spectacle historique que sont les cortèges, la messe et le banquet. Le banquet nonobstant est invariablement présenté comme celui donné à l'occasion de la fête ou du mariage qu'évoque l'ultime tableau du spectacle. Prolongement dudit spectacle ou excroissance sans rapport avec l'histoire qui y est racontée, ces moments ont ceci de commun qu'ils déploient, en temps réel, le passé. Or dans le contexte précis de ces instants "re"-produits à l'échelle 1/ du temps, les noms qu'arborent nos figurants produisent un effet de présentification et d'incarnation exactement inverse à l'effet de confusion duquel ils participent dans le cadre du spectacle. Ce traitement de faveur réservé à ces seigneurs que l'on va jusqu'à ressusciter tend à nous conforter dans l'opinion que nous n'avons pas affaire là à de simples rescapés d'un malencontreux accident historiographique. En d'autres termes, la reproduction incessante, de copie en copie, du manuscrit de Rambaud ne saurait être imputée au fait que cette source plutôt qu'une autre soit tombée entre les mains de Mahul et ait pu suffire par la suite à une histoire locale inclinant au minimalisme.

Pourtant rien ne semble a priori prédisposer le propos de cet obscur généalogiste du XVIIème siècle à tenir de la sorte le haut du pavé. Bien au contraire ! Parfaitement concevable dans le cadre d'un XIXème siècle non encore préoccupé de ce que fut la vie des petites gens, la place de choix qu'accorde l'histoire locale à ces maisons seigneuriales n'est plus aujourd'hui aussi "naturelle" qu'auparavant. Et le trouble de l'observateur va croissant dès lors qu'il réalise que ce reste que fait l'histoire locale est une histoire généalogique, cela dans un environnement historiographique qui, faut-il le répéter, n'est pas particulièrement ouvert aux productions des généalogistes. On pourra opposer à notre étonnement le fait que l'histoire généalogique en question ne fait exception que parce que depuis belle lurette achevée et déconnectée du présent de la communauté locale. Que nenni ! Car bien que voilà plus de deux siècles que les seigneurs ont vidé le château du Bousquan, le rapport des Bousquanais d'aujourd'hui à cette généalogie n'est pas si désintéressé qu'on ne peut le supposer en première analyse. S'il en allait différemment, inviterait-on tous les ans, à l'occasion des "Médiévales" ou "Fêtes historiques", les Moustiers d'Armentré à se

Noblesse oblige

Nicolas de la Jugie et Sybille son épouse

Sur la tribune d'honneur aux côtés de

« leurs descendants », les Moustiers d'Armentré



joindre aux Armentrois ? Les aurait-on reçu en 1996 pour les installer, le temps du spectacle, sur une tribune en fond de scène, face au public ? Leur aurait-on fait tenir lieu de décor vivant si leur histoire n'avait pas toujours et encore partie liée avec celle du Bousquan ? Alors quoi ? ! A quoi peut bien rimer cette exception généalogique ? En fait il semblerait que ce lignage dont on se souvient ici à l'exclusion de tous les autres fasse sens en tant que manifestation d'une autochtonie emblématique de tous les "enracinements" dans cette localité du Bousquan. En somme, il s'agit là de l'exception qui confirme la règle, celle de l'oubli et de l'égalité de tous en "racines".

Ce reste ne se voudrait pas d'ailleurs si démonstratif de ce qui fait l'"enracinement" qu'il ne se rencontrerait certainement pas tant de "nouveaux" optant pour le rôle de noble. Effectivement la proportion de "nouveaux" parmi les nobles excède généralement la part de ces mêmes "nouveaux" dans les rangs des paysans. Ainsi en 1997, celles-ci s'élevaient respectivement à 27 et 15 %. Mais si le rôle de noble fait autant recette auprès des récemment installés peut-être n'est-ce pas seulement parce que plus évocateur d'autochtonie. La possibilité supplémentaire qu'il offre de s'inscrire dans une grande famille ne doit pas manquer d'encourager le figurant à lui accorder sa préférence. Les nobles en effet ne mettent pas en scène autre chose qu'une vaste parentèle abondante en descendants, ascendants, collatéraux et alliés, ce dont chacun a d'ailleurs bien conscience. "Eh ! tu me parles sur un autre ton ! plaisante-t-on en coulisses. N'oublie que je suis ton père !" On conviendra avec nos aspirants à l'autochtonie que s'agissant de signifier et revendiquer une intégration en cours, on peut guère espérer disposer d'arguments plus convaincants que tous ces liens de parenté, certes fictifs et temporaires, mais noués d'un coup avec une bonne trentaine de personnes. Ceci étant, on notera non sans intérêt que l'absolu communautaire que l'on se fait fort de représenter en ces jours de "Médiévales" ou "Fêtes historiques" emprunte à la famille, entendue au sens large, les ressorts de sa cohésion, à savoir, justement, tous ces liens de parenté. Ou l'on retrouve, autrement exprimée, l'idée qu'"au village, on est tous cousins". Mais c'est une autre histoire...

Bibliographie

- ALEXANDRE-BIDON Danièle,
1998 *La Mort au Moyen-Age*, Hachette, Coll La vie quotidienne, Paris.
- AMALVI Christian,
1996 *Le goût du Moyen-Age*, Plon, Coll Civilisation et Mentalités, Paris.
- ANDRE Jacques,
1986 "De la preuve à l'histoire : les archives en France", *Traverses*, 36, pp 25-33.
- ARIES Philippe,
1986 *Le temps de l'histoire*, Le Seuil, Coll Univers historique, Paris.
- AUGE Marc,
1989 "Les lieux de mémoire du point de vue de l'ethnologie", *Gradhiva*, n° 6, pp 3-12.
1998 *Les formes de l'oubli*, Payot et Rivages, Coll Manuel Payot, Paris.
- BABOULET-FLOURENS Pascale,
1997 "1989 : variations sur événement annoncé. Les manifestations du bicentenaire de Révolution française dans le Lot", doc ronéotypé, 16 pages.
- BALZAC Honoré de,
1993 *Le cousin Pons*, Gallimard, Coll Folio, Paris.
- BENSA Alban,
1996 "De la micro-histoire vers une anthropologie critique", *Jeux d'échelles. La microanalyse à l'expérience*, Gallimard, Paris, 1996, pp .
- BEYERN Bertrand,
1997 *Mémoires d'entre-tombes. Journal d'un enfant de la dalle*, Le Cherche-Midi, Coll Points fixes / Récit, Paris.
- BLOCH Marc,
1925 "Mémoire collective, tradition et coutume. A propos d'un livre récent", *Revue de synthèse historique*, XXXIX, pp 73-83.
1991 *Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien*, Armand Colin, Paris.
1995 *Histoire et historiens*, Armand Colin, Paris.
- BOURDIN Alain,
1984 *Le patrimoine réinventé*, PUF, Paris.
1986 "La force du passé. Le dépôt sacré", *Cahiers Internationaux de sociologie*, LXXXI, pp197-216.
- BOURIN Monique, TRICARD Jean,
1992 "Villerouge : mise en scène d'un procès cathare", *L'Histoire*, n° 156, pp 69-71.
- BOUTRY Philippe,
1985 "Les mutations du paysage paroissial. Reconstructions d'églises et translations de cimetières dans les campagnes de l'Ain au XIXème siècle", *Ethnologie française*, XV, n° 1, pp 7-34.
- BOZON Michel, HERAN François,
1987 "La découverte du conjoint. I. Evolution et morphologie des scènes de rencontre", *Population*, n° 6, pp 943-986.
- CANDAU Joël,
1996 *Anthropologie de la mémoire*, PUF, Coll Que sais-je, Paris.
- CARITEY Jacques,
1993 "Mémoire de la nation et mémoire régionale : pour une théorie politique de l'histoire locale", *Revue administrative*, pp 266-268.
Catharisme : l'édifice imaginaire,

- à paraître Actes de la 7ème Session d'Histoire médiévale (1994) du CNEC / Centre René Nelli de Villegly, Privat, Toulouse.
- CAZALS Rémy, FABRE Daniel, (sous la direction de),
1990 *Les Audois. Dictionnaire biographique*, SESA / FAOL / Les Amis des Archives de l'Aude, Carcassonne.
- CERTEAU Michel de,
1975 *L'écriture de l'histoire*, Gallimard, Coll Bibliothèque des Histoires, Paris.
- CHAMBOREDON Jean-Claude, MATHY Jean-Philippe, MEJEAN Anne, WEBER Florence,
1984-85 "L'appartenance territoriale comme principe de classement et d'identification", *Identité locale, Identité professionnelle*, Colloque de Montpellier, nov 1984, *Sociologie du Sud Est*, n° 41-44, pp 61-85.
- CHAMPAGNE Patrick,
1977 "La fête au village", *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, n° 17/18, pp 73-84.
- CHANET Jean-François,
1996 *L'école républicaine et les petites patries*, Aubier, Paris.
- CHERUBINI Bernard,
1994 *Localisme, fête et identité*, L'Harmattan, Paris.
- CONNERTON Paul,
1989 *How societies remember*, Cambridge University Press, Cambridge.
- CROIX Alain, GUYVARCH Didier,
1990 *Guide de l'histoire locale*, Le Seuil, Paris.
- CRUBELLIER Maurice,
1983 "Les citadins et leurs cultures", *Histoire de la France urbaine*, (sous la direction de Georges DUBY), T IV, *La ville de l'âge industriel*, (sous la direction de Maurice AGULHON), Le Seuil, Paris.
- DURKHEIM Emile,
1990 *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, PUF, Paris. (1ère ed 1912)
- FABRE Daniel, LACROIX Jacques,
1973 *La vie quotidienne des paysans en Languedoc*, Hachette, Paris.
- FARGE Arlette,
1989 *Le goût de l'archive*, Le Seuil, Coll La librairie du XXème siècle, Paris.
- FAVIER Jean, NEIRINCK Danièle, (sous la direction de),
1993 *La pratique archivistique française*, Archives nationales, Paris.
- FINLEY Moses J.,
1981 *Mythe, mémoire, histoire*, Flammarion, Coll Nouvelle Bibliothèque scientifique, Paris.
- GASNIER Thierry,
1992 "Le local, une et divisible", *Les lieux de mémoire*, Tome III, *Les France*, Vol 2, *Tadittons*, (sous la direction de NORA Pierre), Gallimard, Paris, pp 462-525.
1994 "La France commémorative", *Le Débat*, n° 78, pp.
- GEROME Noelle,
1980 "Les sociétés savantes, les cultures locales et les transformations sociales", *Identité collective et changements sociaux*, Privat, Paris.
- GOUZY Nicolas,
1997 "Le complexe de Bélibaste", *La voix domitienne*, n° 26-27, pp 17-20.
- HALBWACHS Maurice,
1968 *La mémoire collective*, PUF, Paris.
- HARTOG François,
1995 "Temps et histoire. Comment écrire l'histoire de France ?", *Annales HSS*, n° 6, pp 1219-1236.
- HERAULT Laurence,

- 1997 "L'autochtone et la généalogie. Les associations de vieilles familles d'une ville de la Côte d'Azur", *La généalogie, entre science et passion*, Actes du 120ème Congrès du CTHS, Section Ethnologie et Anthropologie françaises, 24-27 Octobre 1995, Aix-en-Provence, pp 109-117.
- HOVANESSION Martine,
1992 *Le lien communautaire. Trois générations d'Arméniens*, Armand Colin, Paris.
- JOLAS Tina, VERDIER Yvonne, ZONABEND Françoise,
1970 "Parler famille", *L'Homme*, X, 3, pp 5-26.
- KARNOUOH Claude,
1972 "L'étranger ou le faux inconnu. Essai sur la définition spatiale d'autrui dans un village lorrain", *Ethnologie française*, II, n° 1-2, pp 107-122.
La Recherche historique et archéologique en Languedoc-Roussillon et les sociétés savantes et culturelles (1927-1977),
1979 Actes du Lème Congrès de la fédération historique du Languedoc-Roussillon, Béziers - 1977, Montpellier.
- LE BAIL Marie-Laure,
1993 "Ecrire à Riviérac", *Ecritures ordinaires*, (sous la direction de FABRE Daniel), POL, Paris, pp 351-371.
- LE BRAZ Anatole,
1994 *Magies de la Bretagne*, Robert Laffont, Coll Bouquins, Paris.
- LE GOFF Jacques,
1988 *Histoire et mémoire*, Gallimard, Coll Folio, Paris.
1978 "Documenta / Monumenta", *Enciclopedia Einaudi*, T IV, Turin, pp 38-48.
Le Moyen-Age au cinéma,
1985 *Les Cahiers de la Cinémathèque*, n° 42-43.
Les archives des communes : réglementation, conservation, communication,
1991 Archives Nationales.
Les Monuments historiques demain,
1987 Colloque tenu à la Salpêtrière, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris.
- LE ROY LADURIE Emmanuel,
1975 *Montaillou, village occitan de 1294 à 1324*, Gallimard, Paris.
L'esprit des lieux, localité et changement social en France,
1986 Eds du CNRS, Paris.
Les sociétés savantes : leur histoire,
1976 Actes du 100ème Congrès national des sociétés savantes, CTHS, Section d'Histoire moderne et contemporaine et Commission d'Histoire des Sciences et Techniques, Paris.
- LEULLIOT Paul,
1965 "Problèmes de la recherche : III. Pour une politique des sociétés savantes", *Annales ESC*, XX, n° 1-3, pp 315-326.
1967 "Problèmes de la recherche : V. Défense et illustration de l'histoire locale", *Annales ESC*, XXII, n° 1-3, pp 154-177.
1974 "Histoire locale et politique de l'histoire", *Annales ESC*, n° 1, pp 139-150.
- LEVI Primo,
1991 *Le Christ s'est arrêté à Eboli*, Gallimard, Coll Folio, Paris.
- LEVI-STRAUSS Claude,
1962 *La pensée sauvage*, Plon, Paris.
1983 "Histoire et ethnologie", *Annales ESC*, XXXVIII, n° 6, pp 1217-1231.
- LORAUX Nicole,
1980 "L'oubli dans la Cité", *Le temps de la réflexion*, 1, pp 213-242.
- LORQUIN Claire-Emmanuelle,

- 1995 *Généalogie ordinaire*, Mémoire de DEA d'Anthropologie, (sous la direction de FINE Agnès), EHESS, Toulouse.
- MARK Véra,
1997 "L'écriture de soi entre Histoire et autobiographie", *Par écrit. Ethnologie des écritures quotidiennes*, (sous la direction de FABRE Daniel), MSH, Coll Ethnologie de la France, cahier 11, Paris, pp .
- MAURER Sylvie, MECHIN Colette,
1996 *Eix, dix ans après*, Rapport présenté à la Mission du Patrimoine ethnologique dans le cadre de l'appel d'offres "écritures ordinaires", Strasbourg.
1997 "Histoire locale et généalogie : les deux mémoires", *Par écrit. Ethnologie des écritures quotidiennes*, (sous la direction de FABRE Daniel), MSH, Coll Ethnologie de la France, Cahier 11, Paris, pp .
- MARTIN Jean-Clément, SUAUD Charles,
1990 *Le Puy du Fou. Histoire en revue et politique de la mémoire*, Université de Nantes / LERSCO - CNRS.
1992 "Le Puy du Fou : l'interminable réinvention du paysan vendéen", *Actes de la recherche en Sciences sociales*, n° 93, pp 21-37.
- MELOT Michel,
1986 "Des archives considérées comme substance hallucinogène", *Traverses*, 36, pp 14-19.
- MENSION-RIGAU Eric,
1990 "Une certaine image de l'histoire", *Ethnologie française*, XX, n° 1, pp 27-33.
- MICOUD André, (sous la direction de)
1991 *Des Hauts-lieux : la construction sociale de l'exemplarité*, , Eds du CNRS, Centre régional de publication de Lyon, Paris.
- Moyen-Age et XIXème siècle : le mirage des origines*,
1990 Actes du colloque de mai 1988 réunis et présentés par BAUMGARTNER Emmanuèle et LEDUC-ADINE Jean-Pierre, Nanterre, *Littérales*, n° 6.
- NICOLAS Jean,
1983 "Le village et ses mémoires", *Le Monde alpin et rhodanien*, n° 1-2, pp 101-112.
- NORA Pierre,
1984 "Entre mémoire et histoire", *Les lieux de mémoire*, T I, *La République*, (sous la direction de NORA Pierre), Gallimard, Paris, pp .
1992 "L'ère de la commémoration", *Les lieux de mémoire*, T III, *Les France*, Vol 3, *De l'archive à l'emblème*, (sous la direction de NORA Pierre), Gallimard, Paris, pp 977-1012.
1994 "La loi de la mémoire", *Le Débat*, n° 78, pp 187-191.
- ORMESSON Jean d',
1974 *Au plaisir de Dieu*, Gallimard, Paris.
- ORY Pascal,
1984 "Le centenaire de la Révolution française", *Les lieux de mémoire*, T I, *La République*, (sous la direction de NORA Pierre), Gallimard, Paris, pp 523-560.
1992 *Une nation pour mémoire. 1889, 1939, 1989 trois jubilé révolutionnaires*, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, Paris.
- PALUMBO Berardino,
1996 "Châteaux, barons et autres histoires. L'anthropologie à l'épreuve de l'expérience historiographique dans une ville de la Sicile Orientale", texte présenté au Colloque *Anthropologie des traditions intellectuelles de l'Italie et de la France*, Paris, Juin 1996, doc ronéotypé, 32 pages.
- Passion du passé : les "fabricants" d'histoire, leurs rêves et leurs batailles*,
1987 *Autrement*, série Mutations, n° 88.
- PETONNET Colette,

- 1982 "L'observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien", *L'Homme*, XXII, n° 4, pp 38-47.
- Politique de la mémoire*,
1993 Presses universitaires de Lyon, Lyon.
- POMIAN Krzysztof,
1987 "Entre l'invisible et le visible : la collection", *Collectionneurs, amateurs et curieux*, Gallimard, Coll Bibliothèque des Histoires, Paris, pp 15-59.
- 1993 "Les archives", *Les lieux de mémoire*, T III, *Les France*, Vol 3 "De l'archive à l'emblème", (sous la direction de NORA Pierre), Gallimard, Paris, pp 163-233.
- RABELAIS François,
1978 *Oeuvres complètes*, Gallimard, Coll La Pléiade, Paris.
- RIEGL Alois,
1984 *La culture moderne des monuments. Son essence et sa genèse*, Le Seuil, Paris, 1984, (1ère ed 1903).
- ROUXEL Sylvie,
1995 *Ville de Meaux. Quand la mémoire d'une ville se met en scène... Etude sur la fonction sociale des spectacles historiques. L'exemple de Meaux*, La Documentation française, Paris.
- SAGNES Sylvie,
1995 "De terre et de sang : la passion généalogique", *Terrain*, n° 25, pp 125-146.
- 1997 "L'écriture de la généalogie", *La généalogie, entre science et passion*, Actes du 120ème Congrès du CTHS, Section Ethnologie et Anthropologie françaises, 24-27 octobre 1995, Aix-en-Provence, doc ronéotypé, pp 167-178.
- 1998a "Au fil de la mémoire, la trame des générations", *A chacun sa famille : approche pluridisciplinaire*, Actes du séminaire transversal "Famille" de l'Institut d'Etudes doctorales de l'Université de Toulouse le Mirail, (sous la direction de FINE Agnès, LATERRASSE Colette, ZAUCHE-GAUDRON Chantal), Editions universitaires du Sud, pp 121-133.
- 1998b "Une parenté sur mesure... Les nouvelles formes de parenté à l'épreuve de l'acharnement généalogique", *Adoptions. Ethnologie des parentés électives*, (sous la direction d'Agnès FINE), MSH, Paris, pp 275-309.
- à paraître "Un monument peut en cacher un autre : Le Bousquan et sa Rotonde", *Regard anthropologique sur les monuments historiques*, MSH, Paris.
- SAUR Dominique,
1992 *Ethnologie du bal des fêtes locales. regards sur la fête locale à Douville : 14, 15, 16 août 1991*, Mémoire de DEA "Anthropologie sociale et historique de l'Europe", (sous la direction de Daniel FABRE), EHESS, Toulouse.
- SEGALEN Martine, MICHELAT Claude,
1991 "L'amour de la généalogie", *Jeux de famille*, (sous la direction de SEGALEN Martine), Presses du CNRS, Paris, pp 193-208.
- SHAKESPEARE William,
1993 *La tragique histoire d'Hamlet*, Pocket, Coll Lire et voir les classiques, Paris.
- STRATHERN Marilyn,
1981 *Kinship at the Core. An anthropology of Elmdom. A village in North-West Essex in the nineteen sixties*, Cambridge University Press, Cambridge.
- 1982a "The place of kinship : kin, class and village status in Elmdom, Essex", *Belonging, Identity and social organisation in British rural cultures*, (COHEN Anthony Paul éditeur), Manchester University Press, Manchester, pp 72-100.
- 1982b "The village as an idea : constructs of villageness in Elmdom, Essex", *Belonging, Identity and social organisation in British rural cultures*, (COHEN Anthony Paul éditeur), Manchester University Press, Manchester, pp 247-277.
- THIESSE Anne-Marie,

- 1997 *Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique*, MSH, Coll Ethnologie de la France, Paris.
- THUILLIER Guy, TULARD Jean,
1992 *Histoire locale et régionale*, PUF, Coll Que sais-je ?, Paris.
1994 *Le marché de l'histoire*, PUF, Coll Que sais-je ?, Paris.
- TODOROV Tzvetan,
1995 "La mémoire devant l'histoire", *Terrain*, n° 25, pp101-112.
- TOURANGEAU Rémi,
1993 *Fêtes et spectacles au Québec*, Nuit Blanche Editeur, Québec.
- VALENSI Lucette,
1992 *Fables de la mémoire : la glorieuse bataille des trois Rois*, Le Seuil, Paris.
- ZONABEND Françoise,
1980 *La mémoire longue. Temps et histoire au village*, PUF, Paris.
1985 "Du texte au prétexte. La monographie dans le domaine européen", *Etudes rurales*, N° 97-98, pp 33-38.

ANNEXE

Scénarios 1996, 1997, 1998, 1999

9^{ème} centenaire du **Bousquan**

Dimanche 28 juillet 1996

Spectacle médiéval

Musique

En l'an de grâce 1996, ce 28^{ème} jour du mois de juillet, nous sommes ici réunis pour fêter ensemble les 900 ans du Bousquan.

Sonneurs.....

Oyez, oyez bonnes gens !!
Armentroises et Armentrois,
bourgeois et paysans,
damoiseaux et damoiselles,
habitants des localités environnantes, visiteurs, touristes,
nous allons faire revivre devant vous les principaux évènements qui se sont déroulés au Moyen-Age et qui ont marqué à jamais notre bonne cité Armentroise .

Musique

C'est vraisemblablement vers le milieu du 11^{ème} siècle qu'a été formé le village du Bousquan. Notre pays vivait alors une des époques les plus sombres de son histoire.

TABLEAU 1 : *Entrée des paysans et de quelques nobles.....*

C'était en effet un temps d'anarchie et d'insécurité, tout à fait propice aux guerres privées, violences, brigandages et invasions.

Pour mieux se protéger, les paysans cherchaient volontiers un refuge dans des villages fortifiés à l'abri d'un château.

Le Bousquan est un de ces nombreux villages fortifiés de notre région audoise dont existence fut justifiée par ce besoin de défense.

On choisit, pour l'établir, des terres autrefois boisées et non cultivées.

Pour désigner cette nouvelle bourgade, on disait plus communément en langue d'Oc, lo Boscan, al Boscan. C'est ainsi que naquit le Bousquan...

Pour veiller à la paix des âmes de ces nouveaux citoyens, fut érigée une église, dédiée à la sainte Vierge.

Musique

TABLEAU 2 : *Entrée de Mgr Dalmace et sa suite*

On peut très légitimement considérer DALMACE, archevêque de Narbonne et ancien abbé de Lagrasse, comme le fondateur de ce précieux monument.

En effet, il en a surveillé lui-même la construction.

Micro HF :
Monseigneur est accueilli par les paysans et nobles du tableau 1.
Un paysan parle à Monseigneur
Réponse de Monseigneur.
Le cortège tourne et repart....
Les paysans vaquent à leurs occupation

Monseigneur DALMACE mourut à Rieux le 17 janvier 1096.

Musique

Son corps resta au Bousquan du 17 janvier au 12 Mars.

De nombreuses personnalités ecclésiastiques sont venues se recueillir sur la dépouille du prélat défunt :

- les évêques de Carcassonne, de Quarante et de Béziers,
- 5 abbés bénédictins,
- et un grand nombre de clers et de moines.

Les obsèques eurent lieu au Bousquan mais il fut inhumé à Narbonne.

L'église du Bousquan fut placée sous le patronage des chanoines de l'église-cathédrale de Narbonne. L'intérêt qu'ils prirent à la nouvelle église explique sans doute pour une bonne part la magnificence de son architecture. On voulut faire beau et solide. Plus de 8 siècles ont passé et l'édifice, toujours debout, force notre admiration.

Musique *Les acteurs du tableau 2 sont sorties, restent ceux du tableau 1...*

Durant cette période féodale, le château était le symbole et le lieu d'habitation du seigneur. Comme partout il est surélevé, protégé d'épais murs de pierre, solide et fier, il veille à la paix locale.

Il fut bâti près de la rivière qui constituait un obstacle naturel précieux.

Le château domine fort bien la plaine du Minervoïs :

- Au Nord, les derniers plissements du Massif Central, la Montagne Noire,
- A l'Est, le massif de la Clape, la mer Méditerranée,
- Au Sud, le premier contrefort des Corbières et son sommet : l'Alaric,
- A l'Ouest, la plaine à perte de vue...

Du haut de ses tours, comme d'un promontoire, les guetteurs pouvaient observer, épier, prévenir une attaque. Dans le donjon, qui était une tour massive dominant le château, habitait le seigneur des lieux. Sans équivoque possible, le château était fait pour la guerre. Dès sa création, Le Bousquan était une ville fortifiée qui servait de refuge aux habitants de la contrée lors des incursions périodiques des Sarrazins qui infestaient le pays.

TABLEAU 3 : *L'alerte est donnée...*

Musique *C'est la panique, on court de toute part puis on fuit vers le château*

Au 11^{ème} siècle, un vent de sainteté souffle sur l'Occident :

Musique

Tout un chacun, quelle que soit sa position sociale a le souci de protéger le Saint Sépulcre profané par les Turcs. Dans l'Europe entière, une levée massive d'hommes répond alors à l'appel du Pape Urbain II, initiateur des croisades.

TABLEAU 4 : *Entrée des pèlerins et du tambour suivi de paysans.....*

Nous sommes en 1095, à l'ardeur mystique du pèlerin s'ajoute alors la fougue du soldat entraîné dans une conquête passionnée. Obéissant à l'élan de foi qui marque si profondément sa mentalité et son époque, l'homme du Moyen-Age veut entreprendre, au moins une fois dans sa vie, cette expérience initiatique, cette aventure religieuse, ce voyage en Terre Sainte... Convaincu d'obtenir la paix et la béatitude de son âme, il part en pèlerinage sur cette terre qui a vu le Christ et les Saints. Le serf, le vilain, l'artisan, le compagnon, le bourgeois, le chevalier, le seigneur, tous se mettent en marche vers Jérusalem, Rome ou Saint Jacques de Compostelle...

A la fin du tableau : Sonneurs

Autre croisade, celle contre les Albigeois.

Musique

Cette croisade avait pour prétexte de réduire à néant l'idéologie cathare, contraire au dogme de l'Eglise du Pape.

TABLEAU 5 : *Entrée de la catapulte avec les chevaliers de Rieux et les paysans.....*
Evoquons donc maintenant cette douloureuse période de conquête par les forces de Simon de Montfort en pays d'Oc.

Musique

La seigneurie du Bousquan, possédée au 12^{ème} siècle par les vicomtes de Minerve, sous la suzeraineté des comtes de Carcassonne, fut confisquée lors de la croisade contre les Albigeois. En 1211, Le Bousquan, défendu par Elzear de Grave, seigneur de Peyriac et du parti Albigeois, est pris par Simon de Montfort qui venait de se rendre maître du château de Minerve, après avoir pénétré dans Alzonne, pris Bram, envahi Pamiers, vaincu Saverdun et conquis Lombers.

TABLEAU 6 : *Sonneurs...*
Entrée des chevaliers, arrivée et attaque de Simon de Montfort.
Combats de cavaliers....

Musique

Texte sur la sortie des chevaliers qui font un tour d'honneur : (hors applaudissements)

En 1230, le Roi Saint-Louis, inféode la seigneurie du Bousquan à Raymond de Saverdun. Sa fille unique, Tiburge de Saverdun, apporte en dot cette terre à Pierre de Compiègne, son époux. Leur fils, Folquet de Compiègne, leur succède à la tête de la seigneurie du Bousquan. Ce dernier donne les terres du Minervois à sa soeur Jeanne. Cette donation constitue la dot de Jeanne de Compiègne lors de son mariage avec Robert d'Harcourt.

En 1372, Robert d'Harcourt vend la seigneurie du Bousquan à Nicolas de la Jugie, déjà seigneur de la Livinière.

Ainsi des vicomtes de Minerve, au seigneur de Saverdun puis à la noblesse de Compiègne ensuite à l'aristocratie d'Harcourt, les terres du Bousquan deviennent la propriété de la famille de la Jugie.

Musique

TABLEAU 7 : *Entrée de Nicolas de la Jugie et de Sybille de Clermont...*

Cette noblesse tirait son nom du lieu dénommé Judicia, situé dans le diocèse de Limoges. La fortune de cette maison grandit sous la protection des Papes en Avignon. Attirés à cette cour,

les seigneurs de La Jugie obtinrent l'évêché de Béziers, l'archevêché de Narbonne, l'abbaye de Lagrasse et parvinrent aux plus hautes dignités de l'Eglise. Plusieurs Papes avaient d'ailleurs du sang de la noblesse de la Jugie.

Voici Nicolas de la Jugie et son épouse, Sybille de Clermont :

Musique

Nicolas était le fils de Jacques de la Jugie, beau-frère de Clément VI et de Egide de Gouth, nièce du Pape Clément V. Il eut de son premier mariage avec Sybille de Clermont un fils, lui aussi prénommé Nicolas. La famille vivait au château du Bousquan.

Comme dans tous les châteaux, il y avait une salle d'armes qui servait à l'entraînement du seigneur au maniement des armes.

Musique

TABLEAU 8 : *Entrée des chasseurs,
Nicolas de la Jugie et Sybille de Clermont montent sur la tribune d'honneur..*

L'art de la guerre et de la chasse était le privilège de la noblesse. La chasse joue un grand rôle dans la vie du seigneur. C'est un sport, mais un sport aristocratique jalousement préservé.

Entre temps, au château, on joue au mail, à la crosse, à la paume.. Pour se distraire, le seigneur organise souvent des festivités.

TABLEAU 9 : *Sonneurs...
Musique Entrée des bateleurs du Comte de Foix et les chevaliers...*

Musique Elette : lecture d'un poème...

Musique Jongleurs.....

Musique Texte enchaîné sur la sortie des acteurs du tableau 9 :

La coutume veut que pour se soigner, on ait recours à des potions aux vertus thérapeutiques: Par exemple, on enduit le corps de pommades à base de plantes, on s'incendie le corps comme on disait en ce temps-là : de savantes préparations de poivre, de gingembre, de girofle et de muscade viennent au secours des malades... Ces pratiques affermissaient le caractère acerbe des seigneurs du Minervoïs et accentuaient les démêlés entr'eux pour les moindres prétextes. Tout ce monde vit dans la turbulence et les sautes d'humeurs.

TABLEAU 10 : *Sonneurs : Combat des chevaliers....
Musique*

Le peuple est constitué de vilains et de serfs.

TABLEAU 11 : *Les paysans, la vie aux champs...Cheval, âne, brouette, chareton...*
Le vilain est un ouvrier, il vit de son travail manuel au service d'un maître. Le vilain est un homme libre, il a la possibilité de quitter son employeur pour offrir ses services ailleurs, il peut "déguerpir" comme on disait à cette époque.

Par contre le serf, lui, est attaché à la terre et à son propriétaire. Le serf est lié à sa glèbe et s'il fuit, son maître a le droit de poursuite. Le serf fait partie intégrante du patrimoine du seigneur. Les serfs non affranchis peuvent disposer d'un lopin de terre concédé par leur maître, mais ils doivent alors payer des impôts.

Musique

Les paysans continuent puis s'effacent avant le tableau 12

Le fils de Nicolas de la Jugie mourut en bas âge.

Par la suite N. de la Jugie se remaria avec Eléonore de Levis mais se trouva sans postérité.

La terre de Rieux fut donc attribuée à Guy de Puydeval.

Guy de Puydeval était le mari d'Elix de la Jugie, soeur de Nicolas. Ils laissèrent une nombreuse descendance. Parmi leurs enfants, Guillaume, qui fut institué héritier par son père, eut la charge de porter le nom et les armes de Nicolas de la Jugie.

En 1387, Guillaume de la Jugie obtint du Roi Charles VI le droit d'organiser dans son fief trois foires par an : le 6 mai, le 16 août et le 22 décembre. Cette dernière, seule subsiste encore de nos jours.

Guillaume fit construire la chapelle souterraine sainte Magdeleine en 1390. Son épouse, Catherine de Momay, mourut en 1396 et lui un an plus tard. Leurs dépouilles reposent dans le caveau de cette chapelle.

Guillaume de la Jugie-Puydeval et Catherine de Momay ont eu plusieurs enfants et c'est leur fils Jean qui leur succéda. Jean de la Jugie-Puideval fut marié d'abord avec Ermengarde de Perrilloux, puis en 1422, il épousa Constance de Lévis, fille du seigneur de Mirepoix.

Constance de Lévis était une femme d'un grand mérite dont la piété et la sagesse rappelaient la vertu et la bonté de sa cousine Germaine, seigneuresse d'Azille et fondatrice du couvent des Clarisses. Leurs noces donnèrent lieu à des festivités pendant plusieurs jours à la baronnie du Bousquan.

TABLEAU 12 : *Sonneurs : entrée du cortège*

Musique

Voici le cortège qui arrive au château :

- Monseigneur Jeoffroy de Pompadour, évêque de Carcassonne, suivi des mariés :
- Jean de la Jugie, fils de Guillaume de la Jugie-Puideval et de Catherine de Momay, son épouse
- Constance de Lévis, fille de Roger Bertrand de Lévis de Mirepoix et leur famille.

La baronnie de la Jugie :

- Aymard, Guillaume, Jean, Catherine, Dauphine, Coradine, Marguerite, suivis de tous les invités....

TABLEAU 13 : *Sonneurs : Festivités.. Danseuses, bateleurs, chevaliers....*

Les rocalmanous.....

Musique

Les descendants de Jean de la Jugie-Puydeval s'unirent à d'autres nobles familles : les Morèzes et les Dés Moustiers.

En 1640, Marguerite de la Jugie-Puydeval épousa le comte François d'Armentré. C'est de cette union que nous devons l'appellation de cité armentroise pour dénommer Le Bousquan. Habitants du Bousquan, Armentrois, vous devez votre dénomination à Marguerite de la Jugie-Puydeval et à son union avec François, comte d'Armentré.

Le dernier seigneur du Bousquan émigra à la Révolution.

Ainsi, dans la seigneurie du Bousquan, sur plus de 4 siècles, se sont succédés 17 possesseurs soit 12 générations.

Par ce récit, nous avons voulu les faire revivre

TABLEAU 14 : *Sonneurs : FINAL....*
Musique *Tous les acteurs pour le salut au public.*

2^{ème} fête médiévale du Bousquan

Dimanche 27 juillet 1997

Spectacle médiéval

La vigne est placée côté jardin, sillons vers le public.

Le mostador est placé côté cour

Le fond de scène est décoré (charrettes, fagots,...)

ouverture des portes : 15h30

animation d'attente : 16h00

Bateleurs du comte de Foix et Rocalmanoux

début du spectacle : 16h30

Introduction :

La seigneurie du Bousquan, possédée au XII^{ème} siècle par les vicomtes de Minerve, sous la suzeraineté des comtes de Carcassonne, fut confisquée lors de la croisade contre les Albigeois en 1210.

Le roi Saint Louis inféoda cette seigneurie en 1259 à Raymond de Saverdun.

Les héritiers de ce dernier la vendirent en 1372 à Nicholas de la Jugie.

Nicholas de la Jugie, issu d'une noble maison de Limousin était allié au pape Grégoire XI.

Les terres du Bousquan furent possédées par les familles de La Jugie, de Puydeval et de Morèze par successions légitimes ou alliances matrimoniales.

L'an dernier, nous avons retracé, pour commémorer les 900 ans du Bousquan, l'histoire de la naissance de notre ville et le destin de nos ancêtres...

Aujourd'hui, nous allons faire revivre sous vos yeux, la vie de notre cité armentoise à la fin du XIII^{ème} siècle; en ce temps-là Tristan de la Jugie règnait sur les terres du Minervoais.

Entrée de Tristan et Andine suivis de quelques figurants (côté cour, ils vont jusque devant le public pour attendre Maître Jacques)...

TABLEAU 1 : le ban des vendanges

Sonneurs de POITIERS...

Tristan, 7^{ème} possesseur des terres du Bousquan est l'héritier des maisons de la Jugie et de Morèze.

En 1474, il succède à son père, Pierre du Puy, seigneur de Morèze et de Cazouls, qui avait épousé en secondes noces Antoinette de la Jugie.

Tristan de la Jugie servit le roi Charles VIII qui l'honora du collier de St Michel.

Il s'adonna aux oeuvres pieuses et fit bâtir en 1512, avec la permission de l'archevêque de Narbonne, à l'invocation de Saint Germain, Saint Joseph et Saint Michel, la chapelle des seigneurs dans l'église paroissiale Sainte Marie du Bousquan.

En l'an de grâce 1491, Tristan vient de prendre pour épouse la gente damoiselle Andine de Montclar, fille du Vicomte Antoine de Montclar, baron de Salvagnac, seigneur de la Caunette et d'Aigne.

Nous sommes un jour du mois de septembre de l'année 1491,

Voici donc Tristan de la Jugie et son épouse Andine, ici-même, au pied de leur château du Bousquan, en bordure de la rivière de l'Argent Double :

Entrée des paysans..

7 ou 8 paysans portant des corbeilles de raisins mûrs entrent avec maître Jacques (côté jardin)...

En cette période d'été, les raisins sont arrivés à maturité.

Maître Jacques, le majordome du château se prépare à demander au seigneur l'autorisation de vendanger.

Jacques : " Messire, le temps des vendanges est arrivé, nous avons vérifié les vignes dans les différents quartiers du terroir, afin de demander à monsieur le baron, seigneur du présent lieu que le jour et ban des vendanges soient fixés et publiés.

Aussi la communauté sollicite la permission de vendanger incessamment, vu que la chose requiert célérité et que le temps est très propice. "

Tristan goûte le raisin offert par les paysannes...

Tristan : " Et tout de suite, le dit majordome nous ayant requis de vouloir fixer le jour des vendanges, nous, Tristan du Puy de la Jugie, seigneur du présent lieu, avons fixé le jour et ban des vendanges à mardi prochain et ordonné que la publication en soit faite à l'issue de la grand'messe faisant défense à tout particulier de vendanger avant le dit jour, sous peine et amende de confiscation de la récolte. "

Sonneurs de POITIERS...

Les paysans se positionnent en début de vigne et attendent les autres qui arrivent avec l'attelage...

Tristan et sa suite observent la mise en place des travaux puis repartent au château (sortie côté cour)

TABLEAU 2 : les vendanges....

Le moment fort du cycle des travaux de la vigne est bien-sûr celui des vendanges. Le travail collectif va, pendant un mois ou plus, rythmer la vie du village, véritable vecteur de sociabilité, générateur de rencontres, de joie, d'échanges et de partages mais aussi parfois de douleurs, de peines et de disputes...

Mise en place : attelage de boeufs, arrivée des vendangeurs

les paysans s'activent sous les directives de Maître Jacques

La vendange : les acteurs occupent la scène, montrent le travail : coupe, comportes...

Dans les vignes appartenant au seigneur, on chante, on rit, on plaisante, tout en s'activant sous l'oeil attentif du majordome, le chef des domestiques chargé de la direction des travaux.

La coupe se fait à la serpe.

Les raisins sont recueillis dans des paniers puis versés dans des comportes.

La pause : le repas à la vigne (chaudron...

Pénible et monotone, le labeur s'interrompt pour le repas et un repos bien mérité.

Reprise : la vendange reprend

Après le repas, le travail reprend.

On s'adonne parfois à des jeux rituels étroitement liés à la culture de la vigne : mostage et caponage se donnent d'abord comme des sanctions mais le folklore de la vigne et celui du courtoisement se confondent dans le même rite de violence des jeux amoureux.

Si le bal du soir est prétexte à maintes séductions, ceux-ci sont souvent le prolongement de jeux traditionnels commencés à la vigne...

Si une coupeuse a oublié un grappillon, un capon de plus de 9 grains sur une souche, elle doit subir de la part du garçon qui s'en aperçoit une " caponada " (capounado) :

Le garçon attrape la fille sur qui bien-sûr il a jeté son dévolu, et lui écrase le grappillon sur le front pour ensuite l'embrasser et lui témoigner ainsi sa fougue amoureuse...

Le retour : départ des vendangeurs.

Chaque soir, le retour au village se fait dans l'ambiance et la bonne humeur, car la corvée est finie.

Retour de la vigne : vendangeurs retournent au fond côté jardin...

l'attelage va vers le mostador (côté cour) pour le tableau suivant

Les métiers d'autrefois se mettent en place rapidement avant le début du tableau...

Fifres et tambours de GANS..... (changement de tableau à enchaîner)

TABLEAU 3 : le pressurage... et travaux d'autrefois

Pendant le pressurage :

- les ouvriers versent la vendange des comportes de l'attelage dans le mostador
- 4 ou 5 pietinent, 2 enfants retirent le jus...
- en fond de décor, d'autres s'activent aux travaux d'antan, les enfants jouent...
- scènes de vie quotidienne : tonnelier, remouleur, brodeuse, lavandière, dentelière...
- pendant ce temps, la vigne est discrètement escamotée (3 ou 4 machinistes).

Une fois la récolte ramassée, le travail ne s'arrête pas là pour autant.

A la métairie du seigneur, le pressurage peut commencer. Le raisin, d'abord foulé aux pieds dans un " mostador ", large maie de bois, est ensuite pressé.

Dans la cave aussi, le travail est collectif, sous l'oeil vigilant du maître de chais.

Le jus de raisin est travaillé : maintes fois transvasé, mélangé, décanté...

La fermentation est contrôlée, affinée pour que patiemment s'élabore dans le secret de la cave le précieux breuvage...

Insensiblement, les différentes activités cessent et les acteurs se retirent...

Le décor est enlevé par 3 ou 4 machinistes pour libérer le plateau pour le tableau suivant

La fin de la récolte est marquée par des festivités

Un cycle de labour se termine et tous les villageois attendent avec impatience la fête des vendanges...

Pour ces réjouissances, Tristan a convié tous ses parents ainsi que la famille de sa femme Andine :

TABLEAU 4 : Préparation des festivités

DRAPEAUX, trompettes de POITIERS.....

Tristan et sa suite arrivent côté cour, entre la buvette et le public pendant que le tableau précédent se termine

Au château règne une grande animation.

Dès l'aube, en haut du donjon, les trompes ont sonné le réveil. Un serviteur est entré plus tôt que d'habitude dans la chambre du seigneur Tristan pour le réveiller.

Les meschines, servantes de la châtelaine, ont aidé Andine de Montclar à se vêtir afin d'aller accueillir aux portes de la ville ses parents, le vicomte Antoine de Monclar et son épouse.

Puis arrivée des invités : A. de Montclar et sa suite avec les chevaliers en figuration (côté jardin).

Tristan : " Messire, à l'occasion de la fête des vendanges, mon épouse et moi-même, nous nous réjouissons de vous avoir parmi nous, ce qui comble d'honneur notre bonne ville. "

Antoine de Montclar : " Messire mon gendre, je vous remercie pour votre accueil chaleureux et votre invitation. Je suis heureux d'assister à la fête du vin nouveau avec mon épouse et ma famille. Ce sera aussi l'occasion de revoir notre noble fille Andine, qui est devenue baronne de la Jugie il y a quelques mois à peine. "

Après ces paroles de bienvenue, le cortège se forme pour aller au château, avec un tour d'honneur devant le public :

Sonneurs de POITIERS...

- le baron Tristan du Puy-de la Jugie-de Morèze
et son épouse la baronne Andine de Montclar

Sonneurs de POITIERS...

- le vicomte Antoine de Montclar, baron de Salvagnac,
seigneur de la Caunette et d'Aigne et son épouse, Ermengarde de Carignan.
Tout deux sont les parents d'Andine.
- la baronne Antoinette de la Jugie-Puydeval, mère de Tristan, veuve de messire
Pierre du Puy, seigneur de Morèze et sa nièce Coradine
- Sybille, Jean et Gloriande de la Jugie, frère et soeurs de Coradine
- la baronne Jeanne de la Jugie-du Puy-de Morèze, soeur de Tristan,
alliée par la permission de sa Sainteté au noble seigneur Félix de Comeilhan
du diocèse de Béziers.
Pour son mariage, Jeanne reçut 1000 livres léguées par son père et 100 écus
d'or de sa mère ainsi que 2 somptueuses robes offertes par Tristan,
magnifique robe rehaussée de peaux noires de Lombardie
- Lydicie de Puydeval, cousine de Tristan et son époux Adhémar d'Agrefeuil
- le baron Pierre du Puy, seigneur de Morèze, fils de feu messire Pierre du Puy
et d'Antoinette de Gausserand, sa première épouse.
Il est accompagné de son épouse, Armande de Bruyère, duchesse de
Montjoie.
- la baronne Agnès du Puy, soeur de Pierre,
mariée en 1485 au noble baron Jean de Nigri dit Jean de Nègre, seigneur de la
Redorte.
- François, Aude et Elix de la Jugie, cousin et cousines de Tristan.
- le baron Antoine Pierre de la Jugie, oncle de Tristan
et la baronne Jacqueline de Galan
- la baronne Jeanne de la Jugie, tante de Tristan et le seigneur Jean de Mazopierre
- la baronne Antoinette de la Jugie, autre tante de Tristan
- la baronne Marguerite de la Jugie et la baronne Perrette de la Jugie
toutes deux soeurs d'Antoine-Pierre de la Jugie.
- le chapelain Mathieu Benoit
- Gabrielle et Charlotte de Montclar, soeurs du vicomte Antoine de Montclar
- et les cousines d'Andine : Catherine, Dauphine, Coradine de Salvagnac
- Amalric d'Izar, seigneur de Beaufort, cousin du baron de Salvagnac

accompagné de son épouse Mélissande

- Isabeau et Marie de Verzeille, cousines du vicomte Antoine de Montclar
- Claire et Constance de Beaufort, cousines d'Antoine de Montclar

Le cortège est suivi des chevaliers qui se préparent à leur exhibition

Les nobles et les paysans se rassemblent en fond de scène face au public

Les chevaliers font leur spectacle : d'un côté le public d'aujourd'hui, de l'autre celui d'hier...

Les chevaliers de SALMIECH

En fin de représentation : sonneurs de POITIERS....

TABLEAU 5 : Présentation du vin nouveau au château

Attelage de boeufs et cortège des paysans, tonneau de vin nouveau (arrivée par le côté jardin, passent devant la régie son et podium d'honneur...)

Les nobles s'amuse côté cour et viennent à leur rencontre (discussion, danse...)

Après le pressurage, les paysans prennent le chemin du château afin d'offrir le vin nouveau à Tristan de la Jugie et à sa famille.

En tête du cortège, la bannière de St Vincent entourée de lauriers décorés, précède le tonnelet porté par quatre villageois, suivi de toute la communauté.

En pays de vignoble, Vincent de Saragosse est considéré comme le patron des vigneron.

Viennent à leur rencontre le baron Tristan et ses invités...

Présentation du vin par maître Jacques :

Jacques : " Messire, nous avons l'honneur de vous présenter le vin nouveau, fruit de notre travail et oeuvre du Tout-Puissant qui nous a gratifié d'un climat propice à mûrir cette vendange".

Tristan goûte le vin, en offre à ses invités....

" Messire, ce vin est le signe de la passion et de l'amour de notre labeur, qu'il soit votre fierté et qu'il réjouisse le coeur de ceux qui auront le bonheur de s'asseoir à votre table ".

Tristan : " Je vous félicite maître Jacques pour ce vin admirable, preuve d'un travail sérieux de votre part et de vos paysans. Aussi soyez assuré de ma protection pour vous, vos familles et votre bétail ".

Le cortège repart et fait place au tableau suivant....

TABLEAU 6 : La fête villageoise

Le soir venu, la petite communauté chante et danse, recréant quotidiennement l'alternance du travail, du repos et de la fête qui permet d'atténuer le poids du labeur.

Percussions...

Les Rocalmanoux font leur spectacle

En fin de spectacle, enchaînement avec l'arrivée du char de Bacchus, poussé par les villageois mélangés aux bateleurs du Comte de Foix. Traversée en diagonale, les bateleurs restent au centre du plateau et enchaîneront leur spectacle....

Depuis la nuit des temps, les civilisations successives ont associé le vin aux grands moments de fête et de joie.

Le vin joue un rôle important dans la Bible :

Noé planta la première vigne, le vin deviendra le breuvage sacré dans la liturgie chrétienne, il

symbolise le sang du Christ.

Le cantique des cantiques devient un hymne de louange célébrant le vin.

Le Minervois, la terre dédiée à Minerve, le Dieu de la guerre, fut le premier terroir implanté hors d'Italie par les Romains.

Pour rappeler ces origines ancestrales, le plus robuste des villageois a été désigné pour représenter Bacchus, le Dieu du vin, divinité païenne vénérée par le monde antique.

Il préside majestueusement, du haut de son char décoré, et représente un des aspects profanes de la fête villageoise.

Après le passage du char de Bacchus suivi par quelques villageois et les bateleurs.....

Sous les yeux des villageois et seigneurs réunis : Les bateleurs du comte de Foix font leur spectacle.

En fin de spectacle, préparation pour le final

Le Minervois est l'un des plus anciens vignobles occidental méditerranéen.

Les nombreux débris d'amphores et les vestiges de celliers n'ont cessé d'attester la primauté de la vigne depuis plus de 20 siècles.

Au XVIII^{ème} siècle, Louis XVI encouragea les défrichements qui ont modelé le paysage actuel de notre région.

De nos jours, le vignoble d'Appellation d'Origine Contrôlée Minervois représente 18 000 ha.

Les viticulteurs sont regroupés en caves particulières ou en coopératives.

Depuis 1978, 2 000 ha ont été replantées en cépages améliorateurs, tels que Syrah et Cabernet pour amorcer une dynamique de produits reconnus de qualité.

Des efforts, tant pour l'amélioration des cépages que dans la maîtrise des techniques oenologiques, tel que la macération carbonique, ont permis de placer nos vins dans le groupe tant convoité des crus de renommée.

Les produits du Minervois sont réputés sur le marché national mais aussi reconnu à l'exportation.

D'ailleurs le cru "Comté d'Armentré" n'a-t-il pas été plusieurs fois cité par de nombreux guides spécialisés ?

Chaque viticulteur, chaque Armentrois, peut être fier des vins de notre cité, et doit, avec peut-être un peu de chauvinisme, être convaincu que notre vin est bien-entendu le meilleur du monde !!!.

Ouais Hourra !!!!! exclamations des figurants ...

C'est pourquoi cette 2^{ème} édition des Médiévales du Bousquan lui a été consacrée.

FINAL avec tous les participants, figurants, trompettes, fifres, tambours, bateleurs, percussions et chevaliers....

FINAL

- les chevaliers de Salmiech
- l'attelage de boeufs de
- la compagnie Rocalmanoux de Mennecy
- les fifres et tambours de Gans
- les trompettes et drapeaux de Poitiers
- les bateleurs du comte de Foix

- Tristan de la Jugie et sa famille
- Antoine de Montclar et sa famille
- les paysans et paysannes, Armentrois et Armentroises sous la direction de Maître Jacques

Le spectacle est maintenant terminé... nous vous remercions d'avoir été avec nous...

Les réjouissances ne sont pas terminées, loin de là !!
Vous avez rendez-vous dans les rues du Bousquan avec les exposants.
De nombreuses animations vous attendent au marché médiéval.

La journée festive sera clôturée par un banquet donné par Tristan de la Jugie en l'honneur de son beau-père Antoine de Montclar et de tous ses invités.

A partir de 20h ce soir, Tristan et Andine vous attendent pour le banquet médiéval animé par :

- les bateleurs du comte de Foix
- la compagnie Rocalmanoux de Mennecy
- les fifres et tambours de Gans
- les trompettes et drapeaux de Poitiers
- les chevaliers de Salmiech

3^{ème} fête médiévale du Bousquan

Dimanche 26 juillet 1998

Spectacle médiéval

Coup d'envoi du spectacle : 17h00

Aucun spectateur non costumé au delà des barrières

Scène, fond et latéraux décorés ou masqués.

Introduction

La première édition des fêtes médiévales du Bousquan nous avait transportés 900 ans en arrière, pour vous raconter l'histoire de la création de notre ville : 1096-1996.

L'an dernier, nous avons évoqué la vie de nos ancêtres au XV^e siècle, du temps de Tristan de la Jugie, seigneur des terres du Minervois.

Aujourd'hui, pour cette troisième édition, nous vous invitons à voyager à nouveau dans le temps... Nous voici donc en cette fin de XVI^e siècle, plus précisément en 1591, ici même, entre le château du baron de la Jugie, derrière les arbres en face de vous, et le moulin à eau de la Garenne, le bâtiment derrière vous....Nous sommes sur les berges de la rivière de l'Argent Double... Nous sommes le 26 juillet 1591.

Depuis 1562, l'autorité royale est affaiblie par l'affrontement entre catholiques et protestants dont l'un des épisodes les plus sanglants est la Nuit de la Saint-Barthélemy le 24 Août 1572.

Après une dure guerre civile religieuse, Henri de Navarre, fondateur de la dynastie des Bourbons, devient roi de France et procède à la pacification et la modernisation du royaume.

En 1590, au cours de ces guerres de religions, Le Bousquan est pris par la Ligue, soutenue par l'Espagne et les partisans du Duc de Joyeuse, seigneur de Couiza. Les troupes de Montmorency réoccupent à nouveau la cité du Minervois peu de temps après.

Il faudra attendre 1598 pour que l'Edit de Nantes reconnaisse la liberté de conscience.

Entre ces violents affrontements entre Catholiques et Huguenots, loin des querelles idéologiques et de l'intolérance, la population rurale goûte les instants de quiétude. Dans les moments de paix, les plaisirs de la vie reprennent et chacun s'active à ses occupations. La petite bourgade est prospère.

TABLEAU 1 : la vie au village

Sonneurs de Phoebus.....

Entrée des habitants :

Sur la voix, les différents commerçants entrent en scène (côté jardin-arrière), les " passants " costumés descendent des gradins parmi le public et rejoignent la scène, la rue s'active... quelques commerçants passent dans le public pour vanter leurs marchandises

* Le poissonnier vit du produit de sa pêche sur l'étang de Marseillette qui occupe encore une énorme superficie sur la partie sud de la commune. Ce n'est qu'à partir de 1808 que la plaine prends sa physionomie actuelle. L'immense étang qui couvre la région du Bousquan à Marseillette est asséché par de gros travaux. Ceux ci permirent d'attribuer au Bousquan 400 ha de terre cultivable jusqu'alors immergée.

* Au village, le boucher est nommé par les consuls à chaque fête de la St Jean pour un an.

Il doit remplir son contrat sous peine d'amende : " servir la communauté avant de servir les étrangers ", telle est la consigne !!! Heureusement les temps ont changé !!! Rassurez vous, touristes !!! le meilleur accueil vous est maintenant réservé !!!

* A la ferme, contre-maître et valets s'activent : on traite les vaches, nourrit les bêtes, engraisse les volailles. La crèmière fabrique le fromage qui sera vendu les jours de marché au village.

* L'horticulture occupe également une place importante : les jardiniers vendent légumes, fruits frais et fruits secs : choux, salades, figues, amandes, raisins, melons, noix... Les légumes et les fruits, avec le pain, constituent la nourriture de base des paysans. La viande est un plat de luxe et de fête, c'est le bon Roi Henri qui proclamera " la poule au pot " le dimanche même pour les plus démunis.

* On rencontre également de nombreux vendeurs d'oignons. Les vertus de l'oignon sont vantées par le dicton : " qui prend oignon prend médecine ".

* En dehors des murs de la ville, s'étendent à perte de vue des champs de céréales (blé, orge, seigle), des oliviers et quelques petites vignes. En ces jours de juillet, la moisson est finie. Le chaume restant dans les champs permet de faire paître les bêtes des plus pauvres.

* Les marchands de grain s'affairent tandis que les meuniers du moulin de la Garenne se préparent : ils vont avoir beaucoup de grain à moudre.

Ce moulin à blé à deux meules, actionnées par la force hydraulique, appartient au seigneur, vous pouvez l'apercevoir derrière vous, auprès du chemin et longeant le béal, témoignage historique du passé.

* Avec la farine obtenue, le fournier sera chargé de faire cuire le pain dans le four " banal ". La boulangère distribue ses pains encore chauds.

* C'est l'été, lumineux et chaud, les raisins mûrissent, le vigneron travaille la terre tandis que le tonnelier fabrique ou raccommode fûts et comportes en prévision de la future récolte.

* Les domestiques et valets de labour s'activent dans les métairies. Le cheval est le compagnon indispensable pour les lourds travaux des champs, aussi forgeron et charron martèlent le fer à la sueur de leur front.

* L'élevage des moutons demande des soins vigilants : Juillet est le moment de la tonte. La laine obtenue sera peignée avec la cardé, machine garnie de pointes métalliques permettant de démêler la laine. Le Bousquan comptait de multiples échoppes de cardeurs, fileurs, tisserands et teinturiers.

En fin de tableau Claire sort du public et chante " Au marche du palais " en flânant dans la rue juste avant le tableau suivant :

**TABLEAU 2 : Accueil et visite du seigneur....
Sonneurs de Phoebus.....**

Le bourg est en effervescence en ce jour de fête dédiée à Sainte Anne.

C'est donc aussi le jour de rendre hommage à Anne de la Jugie, devenue baronne du Bousquan en 1561 suite à son mariage avec François de la Jugie. Originaire du diocèse d'Auch, Melle Anne d'Ormezan, devenue Madame la baronne Anne de la Jugie, était réputée " être une des plus belles dames de son siècle ".

Arrivée côté cour-avant pour Anne et François et côté jardin-arrière pour Géraud et Marguerite :

François de la Jugie, baron du Bousquan fut un grand seigneur tout dévoué à son roi.

Pour le remercier de sa loyauté et de sa bravoure, le roi le nomma 1er maréchal général de son armée ainsi que gouverneur et lieutenant général en Auvergne.

Henri IV, qui l'appréciait beaucoup, lui donna de grandes marques de confiance en lui accordant en récompense les rentes et les revenus de l'évêché de St Pons.

Devenu gouverneur d'Auvergne, il avait élu domicile à Issoire, mais il revenait souvent dans sa seigneurie du Minervois afin de revoir ses frères et soeurs restés au château du Bousquan.

Son arrivée est prévue aujourd'hui, 26 juillet de l'an de grâce 1591.

Voici Anne et François de la Jugie ici-même, au pied de leur château en bordure de la rivière

de l'Argent-Double. Selon la mode de la cour, Anne est vêtue d'une robe ample à vertugade et basquine; un corset resserre sa taille. François est coiffé d'un chapeau à aigrettes et porte fraise empesée à godrons et pourpoint.

Ils vont être accueillis par le jeune frère de François, Géraud de la Jugie, et son épouse, Marguerite de Didier et toute la noble famille restée au château.

Sonneurs de Phoebus....

(Dialogue et accolades)

Géraud : " Je suis heureux de vous accueillir dans notre bonne ville du Bousquan, vous, mon frère et votre épouse, la gentle dame Anne "

François : " Messire mon frère, je me réjouis d'être de retour parmi vous car, malgré la distance qui me sépare du Minervois, mes pensées vont toujours vers ma bonne ville du Bousquan "

Géraud : " Messire, je vous invite donc à rendre visite à la population. Cela ferait grand plaisir aux habitants de notre ville. Ensuite j'ai fait préparer en votre honneur quelques divertissements".

François : " J'y consens, allons mon frère, saluer nos gens "

Visite du village et entretien avec les responsables des différents corps de métiers.

Au fil de la visite, le décor de la rue est démonté petit à petit et placé entre le podium vidéo et sono pour servir de toile de fond aux figurants lors des spectacles des troupes professionnelles.

TABLEAU 3 : Festivités organisées par le château

Géraud : "En l'honneur de notre patronne Sainte Anne, et pour fêter votre retour, j'ai le plaisir de vous convier à des réjouissances qui seront suivies d'un banquet.

Mais tout d'abord, Messire mon frère, connaissant votre goût pour la chasse, je suis heureux de vous offrir cette meute de nos meilleurs chiens, accompagnée de trompes. Que ce présent soit le gage de notre profonde affection"

La meute de chiens est présentée au seigneur

François : "Soyez remercié mon frère, ce magnifique présent me va droit au coeur.

A mon tour, je vous ai apporté quelques attentions :

- les dernières friandises de la Cour : des dragées. C'est tout nouveau et très apprécié à la cour du Roi Henri. Ce sont des friandises faites d'amandes finement enveloppées de sucrerie.

- voici le dernier objet à la mode : cette petite fourche en argent sert à saisir la viande, on la nomme fourchette !!! c'est une invention remarquable !!!

Et maintenant que la fête commence !"

Sonneurs de Phoebus.

Les nobles se mettent en place dans la tente d'honneur.

Les villageois finissent de déplacer le décor et se positionnent pour le spectacle.

De tout temps les hommes se sont adonnés à la chasse.

Après avoir été une nécessité vitale, elle devint un passe-temps, une manière de divertissement chevaleresque en même temps qu'un art et une science. La chasse se pratiquait alors " à courre " : cerf, chevreuil, sanglier, ours étaient traqués, poursuivis et rattrapés à cheval avec une meute de chiens puis mis à mort par l'épée ou la dague.

Evolutions des troupes professionnelles :

Meute de chiens et cavaliers ... mn

<i>Sonneurs de trompes de chasse</i>	5 mn
<i>Les chevaliers de Salmiech</i>	10 à 15 mn
<i>La compagnie Lollipop</i>	15 mn
<i>Les tambours et drapeaux de Bollène</i>	5 à 7 mn
<i>Les chevaliers de Salmiech</i>	10 à 15 mn

François : "Messire mon frère, mon épouse et moi-même sommes comblés par le spectacle que vous nous offrez "

Géraud : "Messire François, les réjouissances ne sont pas terminées. A l'occasion de votre venue dans notre chère cité, tous les responsables des corporations de votre baronnie ont tenu à vous témoigner leur estime et leur gratitude. Les voici, ils vous apportent leurs présents".

TABLEAU 4 : *Défilé des corporations : présents et bannières.*
Sonneurs de Phoebus...

Dans la petite ville, les artisans se regroupent par métiers. Ils forment des organisations professionnelles appelées corporations. Ces associations locales réunissent tous les participants d'une activité, selon une hiérarchie bien établie, adoptant un règlement sévère. L'apprentissage commence très jeune, l'apprenti travaille gratuitement auprès du maître qui lui enseigne son savoir-faire. Il devient ensuite valet. Pour passer au rang de maître, le valet doit prouver ses connaissances en réalisant un chef d'oeuvre. Il peut alors posséder un atelier. Les corporations ont leur bannière, leur chapelle, leurs traditions, leur saint patron.

Les bannières arrivent alternativement côté jardin (-) et côté cour (=) de la scène et se disposent alternativement d'un côté et de l'autre de la tente d'honneur des seigneurs.

- Maître Jacques a été désigné pour porter la bannière de Saint Jacques qui, très invoqué, représente le chef de toutes les corporations.

= Accompagné de la bannière de Saint André, patron des pêcheurs, Colin le poissonnier, présente le produit de sa pêche.

- Suit la bannière de Saint Antoine, patron des fermiers, des bouchers et qui est aussi invoqué pour la prospérité des animaux domestiques et du bétail.

Jacotte, Cathau et Thomassine, fermière, crémière et laitière, apportent oeufs, fromage et lait tandis que le boucher Geoffroy a réservé pour cette occasion ses saucissons et ses jambons les meilleurs. Alizon, la fermière donne en gage d'honneur ces plus belles oies et ses meilleurs canards.

= Voici l'emblème de Saint Honoré, patron des boulangers et de tous les métiers du grain.

Les meuniers Hugues et Charles offrent un sac de leur farine la plus fine.

La boulangère Florine apporte ses plus beaux pains dorés que Béranger le fourmier a cuit dans le four commun.

- La bannière de Saint Vincent précède la confrérie des vignerons, qui, pour la circonstance, offrent du vin de la récolte précédente.

= Guilhelme la cardeuse fait don d'un panier de laine peignée. Auprès d'elle, la bannière de Saint Blaise, patron des cardeurs et des tisserands. La tour située au Nord Est de l'enceinte médiévale du Bousquan porte encore son nom.

- Arnaud le tonnelier, près de la bannière de Sainte Anne, patronne des métiers du bois, a mis tout son art pour fabriquer un tonnelet.

= Voici la bannière de Saint Roch, patron des jardiniers et des marchands de légumes. Franchou apporte une corbeille de beaux légumes et Bertrand offre ses meilleurs oignons.

- La bannière de Saint Eloi, patron des travailleurs de métaux. Nicolas et Mathieu présentent leurs travaux.

= St Joseph est le patron des sonneurs, accompagné par les sonneurs de Phoebus.

- Et pour clôturer ce cortège, les chasseurs entourent la bannière de Saint Hubert.

Meutes de chiens et sonneurs de trompes

5 mn

La population vouait une grande dévotion aux Saints. Elle sollicitait aide et protection. Certains comme Saint Blaise, Sainte Anne, Saint Roch, Saint Jacques, Saint Antoine étaient très invoqués dans tout le Languedoc.

Par tradition, notre village leur a dédié le nom de ses quartiers les plus anciens.

François : "Pour exprimer ma gratitude, je reconnais l'ensemble des corporations et je m'engage de les recommander à notre bon roi Henri. Messire que la fête continue !!!"

Sonneurs de Phébus.

<i>Tambours et drapeaux de Bollène</i>	<i>5 à 7 mn</i>
<i>Les chevaliers de Salmiech</i>	<i>10 à 15 mn</i>

TABLEAU 5 : Mise en place pour le final

François de la Jugie eut 4 garçons et 4 filles. Il mourut à Issoire où il avait sa résidence comme gouverneur d'Auvergne en 1596. Victime de son zèle pour le Roi, il périt d'un coup de feu tiré par les ennemis de sa majesté. Il fut embaumé et porté au Bousquan où des obsèques dignes de son rang furent célébrées. Il eut l'estime de 5 Rois qu'il servit : Henri II, François II, Charles IX, Henri III et Henri IV.

Sortie des figurants pour la préparation du final.

Avec Henri IV, c'est une nouvelle dynastie qui commence, celle de la famille des Bourbons qui succède aux Valois. Pour monter sur le trône en 1589, il renonce à sa religion : " Paris vaut bien une messe ! " Par le célèbre Edit de Nantes, signé en 1598 et dont nous célébrons cette année les 400 ans, il garantit aux protestants la liberté religieuse et l'égalité des droits avec les catholiques. C'est un pas vers la tolérance. Les Français vont peu à peu retrouver la paix. Le retour à la prospérité passe par l'enrichissement des paysans, représentant l'immense majorité de la population, aussi promet-il : " Je ferai qu'il n'y aura point de laboureur en mon royaume qui n'ait le moyen d'avoir une poule dans son pot " On ne peut évoquer Henri IV sans parler de son célèbre et dévoué ministre Sully et citer sa célèbre devise : " Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France ". Henri le Grand, le bon roi Henri, fut tout à la fois clément, tolérant, affable et autoritaire, il fit preuve de courage et d'exemplarité. Le 14 mars 1590 lors de la bataille d'Ivry, afin de regrouper ses troupes et exalter ses hommes pour les mener à la victoire, on lui doit la célèbre réplique : " Ralliez-vous à mon panache blanc !!! "

Après sa mort sous le poignard de Ravillac le 14 Mai 1610, la légende du " bon roi Henri " était née. Elle ne cessera de grandir à travers les siècles.

Par cette 3ème édition des fêtes médiévales du Bousquan nous avons voulu rappeler sa mémoire en faisant revivre sous vos yeux un de ses brillants serviteurs, François de la Jugie, baron du Bousquan, entouré de sa population.

Final avec tous les participants.... (Salut en avant scène puis mise en retrait)

Présentation et salut des troupes professionnelles

Présentation et salut des figurants du Bousquan

Mais les réjouissances ne sont pas terminées, loin de là. La journée festive sera clôturée par Géraud de la Jugie et sa famille en l'honneur de son frère François, de sa femme Anne d'Ormezan et de tous leurs invités. A partir de 20h00, Géraud et sa famille vous attendent pour le banquet médiéval animé par les sonneurs de Phoébus, la compagnie Lollipop, les chevaliers de Salmiech et l'ensemble des Armentrois et Armentroises qui ont contribué à la reconstitution de cette fresque historique.

FÊTE HISTORIQUE - SPECTACLE

Le Bousquan

25 juillet 1999

Introduction :

CD 1 P 18

La 1^{ère} édition des fêtes médiévales du Bousquan, en 1996, nous avait transporté 900 ans en arrière, en 1096, pour vous raconter l'histoire de la création de notre ville.

L'année suivante, c'est la vie de nos ancêtres au XVI^{ème} siècle, du temps de Tristan de la Jugie, qui était appelée avec la Fête du Vin.

L'an dernier, pour la 3^{ème} édition, nous vous invitons à voyager à nouveau dans le temps, plus précisément à la fin du XVI^{ème} siècle pendant le règne du bon roi Henri.

François de la Jugie était alors seigneur du Bousquan.

Pour cette 4^{ème} fête historique du Bousquan, nous voici au XVII^{ème} siècle pour évoquer ensemble une de ses nombreuses périodes qui ont troublées notre histoire : invasions, conquêtes, croisades, guerres de religion, voici maintenant la tentative de soulèvement des Etats du Languedoc qui va à nouveau diviser et ensanglanter le pays.

CD 2 P 5

François de la Jugie :

François de la Jugie et Anne d'Arnezan que nous vous avons présentés l'an dernier eurent 4 enfants. C'est leur fils François, du même prénom que son père, qui lui succéda et pris le titre de comte de Rieux et d'Azille. En 1614, ce deuxième François de la Jugie est député pour la noblesse. Représentant la sénéchaussée de Carcassonne, il siège aux Etats Généraux à Paris, pendant la minorité du roi Louis XIII. Quelques années plus tard, en 1621, il commande un régiment d'infanterie de l'armée catholique conduite par son cousin, le duc de Montmorency.

De son union avec Marguerite de Narbonne, il eut une fille appelée aussi Marguerite.

CD 3 P 5 et éventuellement P 6.

Tableau : Baptême de Marguerite de la Jugie :

En ce jour d'Octobre 1614, jour du baptême de Marguerite de la Jugie, nous assistons à la sortie du cortège, après la cérémonie qui vient de se dérouler, présidée par Monseigneur Claude de Rebé, archevêque de Narbonne. Celui-ci ouvre la marche.

Le bébé, porté par sa marraine, est revêtu de la traditionnelle robe que tous les enfants de la Jugie portent depuis des générations, à l'occasion de leur baptême. Le parrain se tient à ses côtés. Jean Berger et Gillette Bonze, originaires de Lescar en Béarn sont un peu gênés de l'honneur qui leur est accordé : en effet, ces deux pauvres, trouvés à la porte du château en des circonstances particulières et singulières, viennent d'être choisis comme parrain et marraine de la fille du seigneur.

Les parents, François de la Jugie et Marguerite de Narbonne, ont convié leurs proches.

Au passage du cortège, la famille lance des dragées aux enfants qui regardent.

Vie de Marguerite (enfance) :

CD 4 P 2

Le temps passe et Marguerite grandi, loin de la vie tumultueuse des nobles. Pendant ce temps, à la cour, Louis XIII s'oppose à sa mère, la régente Marie de Médicis, et à Concini qu'il fera assassiner en 1617 pour le remplacer par Luynes. L'échec de celui-ci face aux protestants rebelles de Montauban en 1621, ouvre une période de troubles, favorisant ainsi l'accès au pouvoir de Richelieu, 3 ans plus tard. Marie de Médicis, mère du roi Louis XIII et Gaston d'Orléans, frère du souverain, ayant quelques divergences avec le cardinal de Richelieu, forment un puissant complot pour l'exclure de son ministère et le chasser de la cour. Mais le cardinal, appuyé de la faveur et de l'autorité du roi, renverse tous leurs projets et conserve sa place : c'est " la journée des dupes " en 1630. Le duc d'Orléans et la reine mère sont alors contraints de se réfugier aux Pays-Bas. Après une courte période de négociations et une tentative de grève de l'impôt, le pays se révolte et adhère, le 22 Juillet 1632, à la rébellion du gouverneur du Languedoc, Henri II de Montmorency. Ce dernier, influencé par la reine mère Marie de Médicis, prend fait et cause pour Gaston d'Orléans, malgré la mise en garde que lui a adressée Richelieu.

Les causes de la bataille :

CD 5 P 1

Entrée de Cheval Corbières

Montmorency entraîne dans la rébellion une partie de la petite noblesse qui le suit avec la fidélité que le vassal doit au suzerain. Il fait arrêter les commissaires du roi, fait lever les impositions par son autorité et arme en faveur de Monsieur, frère du roi.

La province se sépare du royaume de France pour demeurer exclusivement languedocienne.

Par contre, le haut Languedoc, où le Maréchal Schomberg commande, reste fidèle au roi.

Alors, Louis XIII décide de marcher en Languedoc pour y étouffer toutes les semences de rébellion.

Le gouverneur du Languedoc, Montmorency, grâce à l'appui des petits seigneurs, remporte quelques victoires : à Montréal, Fanjeaux et à Lagrasse. Laure et Le Bousquan sont aux mains du comte de Moret, frère naturel du roi, et du vicomte de Riouls.

Les préparatifs de la bataille :

Le maréchal de Schomberg, quant à lui, est arrivé dans une plaine entre deux coteaux, à une demi lieue de Castelnaudary, et y range son armée.

Installation :

L'armée de Monsieur, Frère du roi, et chef de la rébellion, est composée d'un grand nombre de représentants de la noblesse locale, assistés d'hommes de pied, puissamment armés de canons. En route vers Castelnaudary pour s'emparer de la ville, ils font halte en bordure de la rivière du Fresquel. Monsieur, frère du roi, est rejoint par le comte de Moret, son frère naturel, qui lui amène en soutien huit " cornettes " de cavalerie légère.

Préparatifs :

Les préparatifs avant le combat vont bon train...

Les officiers et soldats s'exercent ...

(tirs, exercices, etc...).

Présentation :

Il y a donc deux partis qui vont combattre :

- Le 1^{er} commandé par le maréchal de Schomberg et les troupes du roi.

- Le 2^{ème}, avec Monsieur, frère de Louis XIII, le comte de Moret, frère naturel du roi, le duc de Montmorency et des nobles parmi lesquels le comte de Rieux, François de la Jugie.

La bataille :

L'ordre est donné : la bataille commence. Le maréchal de Schomberg détache une troupe de mousquetaires pour aller escarmoucher avec ceux de Monsieur.

(*mousquetades*).

Le duc de Montmorency, s'avance avec le régiment d'infanterie du Languedoc. Il rejoint l'avant-garde, la fait avancer et prend la droite. Le comte de Moret se met à gauche.

*2 croisées – remise en ordre
quelques coups de canon
charge de cavalerie*

L'infanterie des deux armées s'escarmouche d'abord chacune de son poste avec beaucoup de vivacité. Ensuite le duc de Montmorency et le comte de Moret, résolus d'attaquer avec leur cavalerie, s'avancent. Le comte du Bousquan, colonel de cavalerie et militaire expérimenté et prévoyant, met en garde le duc de Montmorency de la témérité de sa démarche.

2 voix différentes autres que les cascadeurs :

François : " La démarche est téméraire, il faudrait peut-être modifier notre plan ."

Montmorency : "Monsieur du Bousquan, mon bon ami, il n'est plus temps de temporiser, donnons hardiment ."

François : " Monsieur, je mourrai à vos pieds. "

Le duc de Montmorency est blessé et son cheval, qui avait reçu plusieurs blessures, tombe mort et l'entraîne dans sa chute. Se voyant abattu sous son cheval, il tira une bague de son doigt et chargea le capitaine des gardes de la remettre à sa femme s'il mourrait de ses blessures.

Mort de François de la Jugie, Comte du Bousquan :

Le comte du Bousquan et le chevalier de Villeneuve sont tués lors du combat.

Le duc de Montmorency est blessé.

(*sonnerie de trompette*)

fin de musique

la retraite

Pendant la préparation du cortège de retour :

Dès que le maréchal de Schomberg apprend la capture du duc de Montmorency, il fait sonner la retraite. La bataille de Castelnaudary n'a duré qu'une ½ heure et seule une partie de l'armée de Monsieur, duc d'Orléans, pris part au combat.

Les principaux confidents de Monsieur sont alors accusés de trahison et on prétendit même que le duc de Montmorency reconnu lui même qu'il avait été trahi.

Le maréchal de Schomberg fut nommé par le roi, un peu plus tard, gouverneur général du Languedoc, tandis que le duc de Montmorency était exécuté en l'Hôtel de ville de Toulouse, à l'âge de 38 ans.

Le retour du corps de la bataille :

CD 6 P 9

Revenons au Bousquan où est ramené le corps de François de la Jugie, avec tous les honneurs dus à son rang.

Le cortège approche du château, avec en tête, l'évêque de Carcassonne, Monseigneur Vitalis de L'Estang, l'abbé Prades, 1^{er} vicaire du lieu, le cheval du défunt et un écuyer.

Suivent des paysans portants un flambeau de cire...

Pour les offrandes, les hommes portent des jarres de vin, les femmes, des corbeilles de pain.

- le viguier Virgile Ventresque,

- les officiers d'écuries, ceux de la cuisine, les valets de chambre, le maître d'hôtel, le médecin, et plusieurs gentilshommes conduisant la dépouille,

- l'écuyer porte les éperons du seigneur,

- un maître d'armes porte ses gantelets,
- un autre, son épée,
- le suivant, son heaume,
- deux gentilhommes portent chacun une lance et un fanion aux armes du défunt.

L'acte de décès, signé par l'abbé Prades, premier vicaire du lieu, précise que le comte a été enseveli le lendemain de la bataille, avec les fastes convenant à son rang.

Vie de Marguerite de la Jugie :

CD 7 P 6

Voilà donc notre jeune Marguerite confrontée à une grande épreuve : la mort de son père.

D'autres allaient suivre : le 11 Octobre 1632, à Béziers, le roi Louis XIII déclare que le titre de la Baronnie du Bousquan est éteint car le comte du Bousquan est mort dans sa rébellion, coupable du crime de lèse-majesté.

Il ordonne ensuite au marquis de Tavannes, maréchal de ses armées, d'appuyer avec un corps de troupes, le Sieur Machaut, maître des requêtes, afin d'aller raser les châteaux des seigneurs rebelles, du nombre desquels était le seigneur du Bousquan, tué au combat de Castelnaudary. Cette opération consista à démolir les tours qui se trouvaient sur la partie Nord du château ; elles furent simplement mises à la hauteur de la maison attenante.

Ainsi, la résistance des Grands méthodiquement réprimée, la révolte des paysans avorte.

Les temps sont durs. Partout, dans le royaume de France, la famine est la compagne habituelle du paysan. Les greniers à grains vides, on ne cuit plus de pain dans le four banal. La vigne, gelée pendant l'hiver rigoureux, a produit un vin en quantité dérisoire. Et pour comble de malheur, la grêle a fait tomber une grande partie des olives avant leur maturité.

Les habitants désespérés, pensent soudain à Marguerite, l'héritière de la seigneurie, réputée pour sa charité envers les humbles et décident d'aller implorer des secours.

Le viguier, Virgile Ventresque (Jacques) : "Madame, nous n'avons plus de pain, nos enfants meurent, terrassés par les épidémies. Les habitants les plus âgés ne peuvent nous citer un exemple de malheurs si grands arrivés à notre communauté. Il est donc nécessaire d'avoir recours aux maîtres qui nous gouvernent et qui ont toujours les mains ouvertes pour le soulagement des miséreux. C'est pourquoi nous vous demandons de porter vos regards sur la triste situation dans laquelle nous nous trouvons. "

Marguerite n'a pas oublié que ses parrain et marraine sont des paysans. Aussi, elle décide de prendre sous sa protection cette communauté.

Marguerite : " Majordome, allez chercher de quoi nourrir chaque famille pour leur procurer un peu de soulagement. "

Le majordome donne aux paysans.

Alors, ce sont des explosions de joie, bientôt tous mangeront à leur faim.

CD 8 P 1 : (danse paysanne)

Quelques temps plus tard, Marguerite de la Jugie, comtesse du Bousquan, dame de La Lininière, de St Julien et de Ferrals, fut appelée à succéder aux biens et aux titres de son père. Ce fut le sujet d'un grand procès qu'elle soutint, avec l'assistance de sa mère, contre Anne de la Jugie, sa cousine germaine, femme du comte de Bezoles. Celle-ci prétendait que la succession du Bousquan lui appartenait en sa qualité de fille aînée de la maison. Un jugement du sénéchal de Narbonne, du mois de Mars 1632, confirmé par arrêt du Parlement de Toulouse, du mois de mai de la même année, maintint Marguerite dans la possession du comté du Bousquan. Après l'arrêt, l'avis des parents fut qu'on confirme ces dispositions par une transaction, à laquelle Anne consentit ; on lui compta la somme de 16 000 livres.

CD 9 P 2 puis P 3

Présentation de François de Moustiers :

Enfin, le 11 Juin 1640, Marguerite de la Jugie épouse François de Moustiers, comte d'Armentré, en Beauce, maréchal des camps et armées du roi. Ainsi, Marguerite apporte à François un comté, à condition que leur premier-né porte les armes du Bousquan côtoyées avec celles d'Armentré.

Les armes d'Armentré s'énoncent ainsi :

Ecartelé au 1^{er} quartier : d'argent à trois fasces de gueules (de MOUSTIERS)
 Au 3^{ème} quartier : de gueules à deux lions léopardés d'or (ARMENTRE).

(Présentation du blason au public)

Tableau :

Après son mariage, Marguerite va à la rencontre de ses sujets afin de leur présenter son époux, leur nouveau seigneur.

L'évêque de Carcassonne, Monseigneur Vitalis de l'Estang, s'adresse à lui (Jean) :

“ Messire, j'ai l'honneur de vous remettre le collier de l'Ordre du Saint Esprit.
 Je vous déclare chevalier des ordres du roi, et lieutenant de ses armées.
 Allez en paix mon fils. ”

La famille de la Jugie assiste à la scène ainsi que les paysans..

Marguerite et François vont assister aux festivités prévues à l'occasion de leur noces.

CD 9 . P 4

Spectacle :

*Les jongleurs, les mousquetaires, etc : feu, voltiges – combats et escrime
 Rocalmanoux*

Conclusion :

De son mariage avec Marguerite, François de Moustiers eut trois enfants : Charles, Gaspard et Paul Hippolyte.

François mourut en Janvier 1672 et Marguerite, décédée à 80 ans, lui survécut 22 ans.

Avec cette évocation de Marguerite de la Jugie, c'est la fin d'une dynastie, la dernière après douze générations de cette illustre famille de seigneurs.

C'est le règne des de Moustiers qui commence.

Habitants du Bousquan, vous saurez à présent que c'est à Marguerite de la Jugie et donc à son mariage avec François de Moustiers que vous devez votre appellation d'Armentrois.

Par ce spectacle, nous avons voulu les faire revivre.

CD 9 . P 5

Présentations des participants : *Cheval Corbières, Rocalmanoux, Le Bousquan*

Final :

CD 10 P 8

Les festivités ne sont pas terminées pour autant. Nous vous invitons à partager le banquet en l'honneur de Marguerite de la JUGIE et de son mariage avec François de Moustiers.